DÉLIBÉRATION N°CP 2023-229
DU 5 JUILLET 2023

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET RÉSIDENCES - AFFECTATIONS 2023

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le Code Général des collectivités territoriales

VU le Code Général de la commande publique

VU la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;

VU la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 relative à la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité modifiée par la délibération n° CP 2017-191 du 17 mai 2017 et par la délibération CP 2018-494 du 21 novembre 2018 ;

VU la délibération n° CR 2017-61 du 10 mars 2017 pour une politique du livre plus ambitieuse et plus inclusive ;

VU la délibération n° CR 2017-189 du 23 novembre 2017 relative à « Pour une politique d'éducation artistique et culturelle ouverte, organisée et inclusive dans les lycées et CFA d'Ile-de-France » ;

VU la délibération n° CR 2020-019 du 5 mars 2020 pour un soutien innovant aux projets culturels et artistiques menés dans les quartiers populaires ;

VU la délibération n°CP2020-440 du 18 novembre 2020 relative au soutien innovant aux projets culturels et artistiques menés dans les quartiers populaires – Deuxième affectation 2020 ;

VU la délibération n° CR 2021-038 du 2 juillet 2021 modifiée portant délégations de pouvoir du conseil régional à sa Présidente ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 2 juillet 2021 modifiée relative aux délégations d'attribution du conseil régional à sa commission permanente ;

VU la délibération N° CP 2022-184 du 20 mai 2022 relative au soutien innovant aux projets artistiques et culturels dans les quartiers populaires et portant adoption des conventions type pour un soutien innovant aux projets culturels et artistiques menés dans les quartiers populaires ;

VU la délibération n° CP 2022-199 du 20 mai 2022 relative au « Soutien régional aux clubs de lecture et à la lecture à voix haute dans les lycées » ;

VU la délibération n° CP 2022-265 du 7 juillet 2022 relative aux affectations dans le cadre de la politique régionale du livre et de l'aménagement culturel en Île-de-France (troisième affectation 2022) ;

VU la délibération n° CP 2022-274 du 7 juillet 2022 relative à l' « Education artistique et culturelle dans les lycées et les CFA d'Ile-de-France – Affectations 2022-2023 » ;

VU la délibération n° CP 2022-392 du 23 septembre 2022 relative aux affectations dans le cadre

de la politique régionale du livre et de l'aménagement culturel en Île-de-France (quatrième affectation 2022) ;

VU la délibération n°CR 2022-078 du 12 décembre 2022 portant révision du règlement budgétaire et financier et règlement relatif aux méthodes comptables et durée d'amortissement ;

VU le budget de la Région Ile-de-France 2023 ;

VU l'avis de la commission de la culture ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU l'avis de la commission des lycées ;

VU le rapport n°CP 2023-229 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Aide à l'éducation artistique et culturelle dans les lycées et les CFA d'Île-de-France : Appel à projets 2023-2024

Décide de participer au titre du dispositif « Aide régionale à l'éducation artistique et culturelle dans les lycées et les CFA » au financement des projets détaillés en annexe 1 à la présente délibération, par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **1 498 400 €.**

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes aux conventions types adoptées par la délibération n° CP 2022-274 du 07 juillet 2022 relative à l' « Education artistique et culturelle dans les lycéens et les CFA d'Île-de-France – Affectations 2022-2023 », modifiées par les dispositions de la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022, et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **1 498 400 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 311 « Activités artistiques, actions et manifestations culturelles », programme HP 311-011« Soutien culturel pluridisciplinaire », action 13101102 « Education artistique des lycéens » du budget 2023.

Article 2 : Organisation des Lectures à voix haute dans les lycées

Décide de participer au titre du programme des Lectures à voix haute au financement de l'organisation de la deuxième année des lectures, pour un montant maximum prévisionnel de **141 000 €**, nécessaire au lancement d'un marché public.

Affecte une autorisation d'engagement de **141 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 311 « Activités artistiques, actions et manifestations culturelles », programme HP 311-011 « Soutien culturel pluridisciplinaire », action 13101102 « Education artistique des lycéens » du budget 2023.

Article 3 : Mise en œuvre du Prix littéraire des lycéens apprentis et stagiaires de la formation professionnelle en île de France – Edition 2023/2024

Afin de procéder à la commande publique requise pour mettre en œuvre cette action

(marché N° 1900596), il est proposé d'affecter, en section de fonctionnement, un montant d'autorisations d'engagement de **204 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 311 « activités artistiques, actions et manifestations culturelles », programme HP 311-007 « aide au livre et à la lecture , action 13100701 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2023.

Article 4 : Achat de livres pour le Prix littéraire des lycéens apprentis et stagiaires de la formation professionnelle – Edition 2023/2024

Afin de permettre l'achat de livres pour la mise en œuvre de l'édition 2023-2024 du Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, il est proposé d'affecter, en section de fonctionnement, un montant d'autorisations d'engagement de **35 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 311 « activités artistiques, actions et manifestations culturelles », programme HP 311-007 « aide au livre et à la lecture , action 13100701 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2023.

Article 5 : Mise en œuvre des Leçons de littérature – Edition 2023/2024

Afin de procéder à la commande publique requise pour mettre en œuvre cette action (marché N° 2000761), il est proposé d'affecter, en section de fonctionnement, un montant d'autorisations d'engagement de **195 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 311 « activités artistiques, actions et manifestations culturelles », programme HP 311-07 « aide au livre et à la lecture », action 13100701 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2023.

Article 6 : Mise en œuvre de la Quinzaine de la librairie – Edition 2023/2024

Afin de procéder à la commande publique requise pour mettre en œuvre cette action (marché N°2300030), il est proposé, en section de fonctionnement, un montant d'autorisations d'engagement de **7 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel code fonctionnel 311 « activités artistiques, actions et manifestations culturelles », programme HP 311-007 « aide au livre et à la lecture », action 13100701 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2023.

Article 7 : Programme régional de résidences d'écrivains

Décide de participer, au titre de la politique régionale du livre, au financement des projets de résidences d'écrivains détaillés en **annexe 2** à la présente délibération, par l'attribution d'aides d'un montant maximum prévisionnel de **349 904 €** en autorisations d'engagement.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature, de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CP 2022-392 du 23 septembre 2022, modifiée par les dispositions de la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022, et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **349 904 €,** disponibles sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 311 « Activités artistiques, actions et manifestations culturelles », programme HP 311-007 (131007) « Aide au livre et à la lecture », action 13100701 « Aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2023.

Article 8 : Réaffectation de subvention pour l'association L'Abominable

Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement de **8 000 €** à l'association L'Abominable correspondant au solde de la subvention attribuée initialement en 2020 par délibération n°CP2020-440 du 18 novembre 2020, tel que présenté dans la fiche-projet en **annexe 3** à la présente délibération.

Affecte une autorisation d'engagement de **8 000 €** sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 311 « Activités artistiques, actions et manifestations culturelles », programme HP 311-008 « Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel », action 13100802 « Actions culturelles cinématographique et audiovisuelle », du budget 2023.

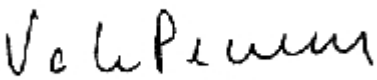
Article 9 : Attribution de subvention - Soutien innovant aux projets culturels et artistiques menés dans les quartiers populaires

Décide de participer au titre du dispositif « Soutien innovant aux projets culturels et artistiques menés dans les quartiers populaires » au financement du projet détaillé en **annexe 4** à la présente délibération par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de **20 000 €**, comme suit :

Affecte une autorisation d'engagement de **20 000 €** disponible sur le Chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », Code fonctionnel 311 « Activités artistiques, actions et manifestations culturelles », Programme HP 311-005 « Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », Action 13100501 « Soutien au **spectacle vivant** », du budget 2023.

Subordonne le versement de cette subvention à la signature d'une convention conformes à la convention type adoptée par délibération n° 2022-184 du 20 mai 2022 modifiée par les dispositions de la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022 et autorise la présidente du Conseil régional à la signer.

La présidente du conseil régional d'Île-de-France



VALÉRIE PÉCRESSE

Acte rendu exécutoire le 5 juillet 2023, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 5 juillet 2023 (référence technique : 075-237500079-20230705-lmc1189000-DE-1-1) et affichage ou notification le 5 juillet 2023.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 - Fiches projets EAC

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074393 - projet "Critique en courts" - AGENCE DU COURT METRAGE

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	38 850,00 € HT	61,78 %	24 000,00 €
	Montant total de la subvention		24 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AGENCE DU COURT METRAGE
Adresse administrative : 77 RUE DES CEVENNES
75015 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JEROME DESCAMPS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
CINEMA - OLYMPIADE CULTURELLE
L'Agence du court métrage a pour mission de promouvoir et développer la diffusion des courts métrages sur tous les écrans et auprès de tous les publics. Convaincue que le court métrage est un vecteur d'exploration du cinéma, la structure assure depuis plus de 15 ans la transmission des œuvres auprès de tous les publics.

Avec le projet « Critique en courts », L'Agence du court métrage propose de faire découvrir aux lycéens et apprentis d'Île-de-France la critique de cinéma, autour d'œuvres de courts métrages accompagnés par des professionnels. L'objectif est de créer un espace de dialogue et d'échanges, autour d'œuvres cinématographiques réunies sous la thématique du sport, entre les élèves et les professionnels qui les guideront dans la formalisation d'un point de vue critique.

Le parcours permettra aux élèves de s'initier aux grands enjeux de l'écriture cinématographique par l'analyse filmique en attirant leur attention sur les aspects techniques et artistiques qui participent au langage cinématographique. Ce sont au total 6 intervenants critiques qui seront associés au projet.

5 nouveaux lycées et CFA du 94 et du 95 bénéficieront du programme : le CFA AFANEM d'Alfortville, le LP Jules Michelet de Fontenay-sous-Bois, le LP Claude-Nicolas Ledoux de Vincennes, le LP Cognacq-Jay d'Argenteuil et le LPO Louis Jouvet de Taverny.

Deux parcours sont proposés aux élèves :
– Un parcours renforcé qui débutera par une séance introductive à L'Agence du court métrage (2 h) pour une présentation du projet, une introduction au court métrage, la projection d'un programme de courts métrages et des échanges. Suivront des ateliers avec un critique de cinéma (5x2 h) qui présentera les enjeux autour de la critique, avec lequel les élèves développeront leur analyse des films. À l'issue de ces séances d'analyse, les élèves seront amenés à rédiger leur propre critique sur l'un des films découverts ou à imaginer une forme libre et inventive d'expression personnelle ou collective proposant différents points de vue (forme littéraire, vidéo, analyse autour d'une image d'un film, mise en scène d'un débat critique, etc.).
– Un parcours découverte où le critique présentera son métier aux élèves et les enjeux (2 h) et proposera un atelier d'initiation par la pratique à la critique autour d'un film court sur le sport (2 h).

L'ensemble des classes se retrouvera lors de la restitution, accompagné des classes invitées. Les lycéens du parcours renforcé présenteront aux autres classes les films à l'aide du travail critique préalable ou des productions audiovisuelles créées. Ils animeront un échange avec le public qu'ils auront préparé avec l'intervenant critique, l'animation de rencontres en salle de cinéma relevant également d'un réel travail journalistique. En complément, les productions écrites ou audiovisuelles seront publiées au sein de l'établissement, via les différents supports à disposition : journal papier, blog ou site du lycée.

Aussi, pour toutes les classes, des outils seront mis à disposition des élèves et des enseignants tout au long du projet : le kinétoscope, la revue Bref et la plateforme « Brefcinema », auxquels les professeurs seront sensibilisés lors de la demi-journée de formation proposée par la structure en amont du projet.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 38 850 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 1 900 €).

Proposition faite pour 5 établissements, 20 classes :
CFA AFANEM, Alfortville, 94
LP Jules Michelet, Fontenay-sous-Bois, 94
LP Claude-Nicolas Ledoux, Vincennes, 94
LP Cognacq-Jay, Argenteuil, 95
LPO Louis-Jouvet, Taverny, 95

Localisation géographique :
- ALFORTVILLE
- FONTENAY-SOUS-BOIS
- VINCENNES
- ARGENTEUIL
- TAVERNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	17 170,00	42,13%
Défraiement transport des intervenants	270,00	0,66%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	3 200,00	7,85%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	3 660,00	8,98%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	5 475,00	13,44%
Transports des élèves	1 000,00	2,45%
Autres (communication …)	2 175,00	5,34%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	7 800,00	19,14%
Total	40 750,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	25 900,00	63,56%
CNC - Subvention de fonctionnement	12 950,00	31,78%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	1 900,00	4,66%
Total	40 750,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074394 - projet "Orchestre Au Bahut" - ASSOCIATION PARIS MOZART ORCHESTRA

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	74 886,00 € TTC	30,71 %	23 000,00 €
	Montant total de la subvention		23 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PARIS MOZART ORCHESTRA
Adresse administrative : ANAIS SMART
75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Patricia MOYERSOEN, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
MUSIQUE

Le Paris Mozart Orchestra (PMO) est un ensemble artistique créé et dirigé par la cheffe d'orchestre Claire Gibault. Il porte aussi bien des œuvres de musique classique que des créations contemporaines et consacre la moitié de son activité à différents projets d'actions culturelles.

Depuis 2018-2019, le PMO met en place le programme "Orchestre au Bahut" avec le soutien de la Région Île-de-France. Ce programme s'articule chaque année autour d'une création contemporaine commandée par le PMO à un compositeur.

En 2023-2024, cette œuvre sera un "mélologue" (forme artistique transdisciplinaire associant musique et récitation) composé par Manon Lepauvre à l'occasion du concours de la Maestra s'inspirant du livre "Athéna la combative" écrit par Isabelle Pandazopoulos.

Le thème permettra aux élèves de réfléchir aux problématiques liées au rôle et à la place des femmes dans la mythologie, l'imaginaire et plus largement dans la société en explorant son évocation dans les différents arts et servira de source d'inspiration pour les co-créations des élèves.

Le projet sera mis en place avec 6 établissements des académies de Versailles et de Créteil, sur appel à projets et sur sélection avec les DAAC. Les lycées sélectionnés sont le lycée Nikola Tesla de Dourdan (91), le lycée Marguerite Yourcenar de Morangis (91), le lycée Jean Monnet de La Queue-les-Yvelines (78), le lycée Galilée de Gennevilliers (92), le lycée EREA Françoise Dolto de Beaumont-sur-Oise (95) et le lycée Jean Vilar de Meaux (77).

Le parcours débutera pour tous avec une invitation à la Cité de la Musique pour la répétition générale du concert du 6 novembre 2023 du Paris Mozart Orchestra. Ce concert sera précédé ou suivi pour les élèves de chaque lycée d'une rencontre avec Claire Gibault et les artistes associés au projet (3h par lycée).

Entre janvier et avril, chaque lycée bénéficiera de 4 heures d'atelier de déclamation de chant choral.

Ces ateliers seront complétés par une ou deux sorties à Paris pour assister aux répétitions générales d'un concert ainsi qu'à une répétition ou des épreuves du concours La Maestra à la Philharmonie.

Enfin, le parcours se conclura avec des journées in situ des musiciens du PMO dans chaque lycée au cours desquelles les élèves restitueront leurs interprétations et créations travaillées au cours des ateliers.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 74 886 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 14 500 €).

Proposition faite pour 6 établissements, 18 classes :

LPO Nikola Tesla de Dourdan (91)
LPO Jean Monnet de La Queue-les-Yvelines (78)
LPO Galilée de Gennevilliers (92)
EREA Françoise Dolto de Beaumont-sur-Oise (95)
LGT Jean Vilar de Meaux (77)
LPO Marguerite Yourcenar de Morangis (91)

Localisation géographique :
- MEAUX
- LA QUEUE-LES-YVELINES
- MORANGIS
- DOURDAN
- GENNEVILLIERS
- BEAUMONT-SUR-OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	6 510,00	7,28%
Diffusion d'une petite forme in situ	47 556,00	53,20%
Défraiement transport des intervenants	3 220,00	3,60%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	1 100,00	1,23%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	15 500,00	17,34%
Transports des élèves	1 000,00	1,12%
Autres (communication …)	500,00	0,56%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	14 000,00	15,66%
Total	89 386,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	37 500,00	41,95%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres) : Fondation Groupe ADP, Fondation TotalEnergies, Vivendi (attribuée)	46 886,00	52,45%
AUTRES SUBVENTIONS : SACEM	5 000,00	5,59%
Total	89 386,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074396 - projet "L'Automne au Lycée" - FESTIVAL D'AUTOMNE PARIS

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	125 132,00 € HT	46,35 %	58 000,00 €
	Montant total de la subvention		58 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FESTIVAL D'AUTOMNE PARIS
Adresse administrative : 156 RUE DE RIVOLI
75001 PARIS 01
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame SYLVIE HUBAC, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT PLURIDISCIPLINAIRE : THEATRE DANSE MUSIQUE MAGIE CINEMA ECRITURE

Association créée en 1972 par Michel Guy afin de promouvoir la création internationale, le Festival d'Automne à Paris est l'un des plus importants festivals d'arts vivants en Europe et mêle plusieurs disciplines : théâtre, musique, danse, mais aussi arts visuels et cinéma. Il a été dirigé par Alain Crombecque de 1992 à 2009 puis par Emmanuel Demarcy-Mota depuis 2012. Avec un programme proposant plus de 80 manifestations artistiques de septembre à décembre réparties dans plus de 60 lieux partenaires dont plus de la moitié en Ile-de-France, le Festival d'Automne à Paris touche près de 250 000 spectateurs et visiteurs chaque année.

"L'Automne au lycée" propose des parcours artistiques pluridisciplinaires à 50 classes de 16 lycées d'Ile-de-France, de la Seconde à la Terminale, du BTS au BAC PRO (filières générales, techniques et professionnelles).

Tout au long de l'automne et au-delà, ce programme propose des tournées théâtrales dans les établissements scolaires, des sorties culturelles et des ateliers de pratiques artistiques, avec la participation d'une quarantaine d'artistes, dont certains sont directement issus du programme de l'édition.

1. Un parcours de sorties culturelles dans les lieux partenaires du Festival d'Automne : pour chaque classe, un parcours de 3 spectacles ou /expositions/films/concerts sélectionnés dans le programme de la 52e édition du Festival d'Automne est conçu en lien avec les enseignants. Avant et après les spectacles, des ateliers de médiation, des rencontres avec les artistes et professionnels de la culture sont proposés aux élèves pour les aider à former leur expérience de spectateur et spectatrice et développer leur esprit critique.
2. La diffusion de spectacles et formes artistiques dans les lycées franciliens : le Festival d'Automne investit les lycées et propose plusieurs spectacles et rencontres avec les artistes issus de son programme tout au long de l'année scolaire. Les élèves redécouvrent leur établissement scolaire comme lieu d'art, de culture et d'échanges artistiques.
3. Des ateliers de pratique avec les artistes : des ateliers de danse, théâtre, musique, cinéma, magie nouvelle, arts plastiques et écriture sont menés par des artistes programmés au Festival d'Automne, invitant les élèves à expérimenter à leur tour les processus de création.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 125 132 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (-7000 €).

Proposition faite pour 16 établissements, 50 classes :

LGT Henri Bergson, Paris 19ème (75)
LGT Émile-Dubois, Paris 14ème (75)
LGT Colbert, Paris 10ème (75)
LPO Maximilien Vox, Paris 6ème (75)
LPO Adolphe-Chérioux, Vitry-sur-Seine (94)
LGT Auguste-Renoir, Asnières-sur-Seine (92)
LGT Charles de Gaulle, Rosny-sous-Bois (93)
LPO de Bezons, Bezons (95)
LP Cognacq-Jay, Argenteuil (95)
LGT Henri-Wallon, Aubervilliers (93)
LGT Le Corbusier, Aubervilliers (93)
LGT Fragonard, L'Isle-Adam (95)
LGT Montesquieu, Herblay-sur-Seine (95)
LPO Suger, Saint-Denis (93)
LGT Jean-Moulin, Torcy (77)
LPO Maurice Utrillo, Stains (93)

Localisation géographique :
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- TORCY
- ASNIERES-SUR-SEINE
- AUBERVILLIERS
- SAINT-DENIS

- STAINS
- ROSNY-SOUS-BOIS
- VITRY-SUR-SEINE
- ARGENTEUIL
- BEZONS
- L'ISLE-ADAM
- HERBLAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	47 532,00	35,97%
Diffusion d'une petite forme in situ	29 900,00	22,63%
Défraiement transport des intervenants	1 500,00	1,14%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	24 700,00	18,69%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 500,00	1,89%
Transports des élèves	8 000,00	6,05%
Autres (communication …)	4 000,00	3,03%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	14 000,00	10,60%
Total	132 132,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	65 000,00	49,19%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres)	35 000,00	26,49%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	32 132,00	24,32%
Total	132 132,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074398 - projet "Musique et patrimoine" - FESTIVAL DE SAINT-DENIS

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	40 557,00 € HT	61,64 %	25 000,00 €
	Montant total de la subvention		25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION FESTIVAL SAINT-DENIS
Adresse administrative : 16 RUE DE LA LEGION D'HONNEUR
93200 SAINT-DENIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame ALICE RASCOUSSIER, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
MUSIQUE ET PATRIMOINE

Le Festival de Saint-Denis s'attache depuis 1969 à promouvoir et démocratiser la musique classique au sein du département de la Seine-Saint-Denis et de la région Ile de France. Son volet Métis lui a permis de développer depuis plus de 15 ans un réel ancrage territorial en proposant une programmation à l'image de son territoire, mêlant les registres de la musique classique aux musiques du monde.

Ce parcours culturel offre aux lycéens la possibilité d'appréhender la richesse du patrimoine musical classique et du patrimoine architectural. Au cours de l'année, les élèves de 7 lycées franciliens participeront à des temps d'échanges avec les artistes, découvriront des œuvres musicales et architecturales et pourront échanger avec les guides-conférenciers des lieux visités. Les élèves pourront ainsi acquérir des connaissances nouvelles qui complèteront l'enseignement reçu en classe. Les temps de préparation et de sensibilisation permettent de développer la pratique de l'écoute musicale et notamment de celle de la musique classique mais également d'en apprendre davantage sur le métier de musicien. Le projet permet donc une ouverture, à la fois au métier d'artiste lyrique, mais aussi au spectacle vivant et à sa multitude de métiers artistiques, administratifs et techniques.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 40 557 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 5 000 €).

Proposition faite pour 15 établissements, 30 classes dont :

LPO Romain Rolland, Goussainville (95)
LPO Charlotte Delbo, Dammartin-en-Goële (77)
LGT Paul Eluard, Saint-Denis (93)
LGT Saint-Exupéry, Mantes la Jolie (78)
LPO Fernand et Nadia Léger, Argenteuil (95)
LP Gabriel Péri, Champigny sur Marne (94)
LPO Léon Blum, Créteil (94)

Liste à compléter.

Localisation géographique :
- DAMMARTIN-EN-GOELE
- MANTES-LA-JOLIE
- SAINT-DENIS
- CRETEIL
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- ARGENTEUIL
- GOUSSAINVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	8 950,00	19,65%
Diffusion d'une petite forme in situ	8 400,00	18,44%
Défraiement transport des intervenants	780,00	1,71%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	927,00	2,03%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	7 000,00	15,37%
Transports des élèves	12 500,00	27,44%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	7 000,00	15,37%
Total	45 557,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	30 000,00	65,85%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	15 557,00	34,15%
Total	45 557,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074400 - projet "Patrimoine et création à l'abbaye de Royaumont"- FONDATION ROYAUMONT

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	41 420,00 € HT	60,36 %	25 000,00 €
	Montant total de la subvention		25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION ROYAUMONT
Adresse administrative : ABBAYE DE ROYAUMONT
95270 ASNIERES-SUR-OISE
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur ALDO CARDOSO, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
PATRIMOINE ET SPECTACLE VIVANT
Première fondation française d'utilité publique à vocation culturelle, la Fondation Royaumont est depuis 55 ans aux côtés des intellectuels et des artistes. Associées dans un compagnonnage engagé il y a 25 ans, la musique et la danse sont aujourd'hui les deux domaines d'intervention artistique de la Fondation. La musique est structurée en deux pôles : le pôle Voix et répertoire et le pôle Création musicale. La danse s'incarne dans le pôle Création chorégraphique. Avec le département de l'Action territoriale et celui des Bibliothèques et ressources, qui renforce la présence des sciences humaines dans le projet de la Fondation, le Centre international pour les artistes de la musique et de la danse se compose donc de trois pôles artistiques et de deux départements transversaux. La Fondation accorde une priorité à la transmission des savoirs, à la recherche et au dialogue entre les langages et les pratiques artistiques. S'appuyant sur la présence de trois bibliothèques, elle est à la pointe de l'interprétation du répertoire éclairée par l'étude des sources et des données historiques. Elle est également à l'avant-garde de la création musicale et chorégraphique.

Dans le programme "Patrimoine et création à l'abbaye de Royaumont" proposé à 5 lycées du 92, 93 et 95 (le lycée du Vexin - Chars (95), le lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage Jeanne Barret - Montreuil (93) et les lycées Evariste Galois - Beaumont-sur-Oise (95), Gérard de Nerval - Luzarches (95) et Louise Michel - Nanterre (92)),le patrimoine et les 7 siècles d'histoire ainsi que les jardins remarquables

de l'abbaye de Royaumont servent de point de départ à des parcours d'éducation artistique et culturelle respectueux des fondamentaux de l'EAC :
1) Développement des connaissances :
Chacune des classes impliquées dans le projet bénéficiera d'une visite guidée thématique ou visite conférence en articulation avec la thématique proposée dans les ateliers de pratique artistique choisis : visite et architecture de l'abbaye médiévale, visite sur l'abbaye au fil des siècles de la fondation à la période industrielle, visite de l'abbaye et des trois jardins remarquables. En complément de ces visites guidées ou conférences thématiques, certains parcours donneront lieu à des visites complémentaires d'espaces réservées et ressources, comme par exemple la Bibliothèque musicale François Lang pour une découverte documentaire de fonds précieux en écho avec les projets spectacle vivant notamment.

2) Pratique artistique : chacun des parcours comprendra une série d'ateliers à l'abbaye
et dans l'établissement, animés par des artisans d'art ou artistes en résidence ou partenaires de la Fondation Royaumont, avec un objectif de restitution pour une majorité des parcours (exposition, présentation orale ou spectacle, dégustation, etc.)

3) La découverte des œuvres se fera à l'occasion des spectacles du festival de Royaumont pour les lycées impliqués dans un parcours spectacle vivant ; pour les autres parcours, la présentation des œuvres de l'artiste intervenant complètera la restitution ou exposition des élèves au lycée.

4) Un parcours EAC ouvert sur l'univers de formation professionnelle des élèves : quand ce sera possible, des chantiers d'application ou des rencontres métiers avec les équipes de la Fondation Royaumont, seront favorisés lors des visites à l'abbaye.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 41 420 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (-7000 €).

Proposition faite pour 5 établissements, 12 classes :

LP Lycée du Vexin - Chars (95)
LPO Lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage Jeanne Barret - Montreuil (93)
LPO Lycée Evariste Galois - Beaumont-sur-Oise (95)
LGT Gérard de Nerval - Luzarches (95)
LPO Lycée Louise Michel - Nanterre (92)

Localisation géographique :
- HAUTS DE SEINE
- SEINE SAINT DENIS
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	15 375,00	31,75%
Défraiement transport des intervenants	3 250,00	6,71%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	4 615,00	9,53%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	9 000,00	18,59%
Transports des élèves	6 180,00	12,76%
Autres (communication …)	5 000,00	10,33%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	5 000,00	10,33%
Total	48 420,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	32 000,00	66,09%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres) : Fondation ENGIE, Caisse d'Epargne Ile de France, Fondation Yves Rocher (attribuée)	16 420,00	33,91%
Total	48 420,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074401 - projet "TOPO, sensibilisation à la lecture à voix haute et à la création sonore" - LA POP

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	37 000,00 € HT	67,57 %	25 000,00 €
	Montant total de la subvention		25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA PENICHE OPERA
Adresse administrative : 5 RUE DE ROUEN
75019 PARIS 19
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CATHERINE RUGGIERRI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
CRÉATION SONORE - LECTURE A VOIX HAUTE
La Péniche Opéra, la Pop, est un incubateur artistique et citoyen, un lieu de résidences d'artistes, de recherche et d'expérimentations. Sa mission est d'accompagner la fabrique de spectacles dans lesquels le son est au cœur de la création. La structure accueille chaque année une cinquantaine d'équipes artistiques.

La structure propose à 2 classes de 5 établissements (UFA, Forges / LPO Jacques Vaucanson, Les Mureaux/LPO Gustave Eiffel, Rueil-Malmaison/LPO L'Initiative, Paris 19e/LP Aristide Briand, Blanc-Mesnil) de participer au projet TOPO, un parcours de médiation et de création artistique qui repose sur les pratiques de la lecture à haute voix et la création sonore.

À partir de la sélection d'un texte, les élèves seront amenés à trouver un moyen de le faire résonner, accompagnés par un duo comédien/créateur sonore. Parmi les artistes investis dans le projet, on retrouve Lisa Guez, Stéphanie Aflalo ou encore Thomas Guillaud-Bataille. L'objectif pour les élèves est de s'approprier et incarner un patrimoine littéraire, s'emparer d'une œuvre et l'étoffer d'un matériau sonore original et enfin produire une création artistique singulière et personnelle.

Les deux classes de chaque lycée sont amenées à collaborer pour choisir le texte commun. Ensuite,

chacune suivra un parcours d'atelier de 15h, une classe travaillant avec un comédien à la lecture à voix haute et à l'incarnation du texte et l'autre classe à la création sonore autour du texte. Les deux classes se retrouveront en fin de parcours pour deux séances d'atelier permettant l'enregistrement des textes et permettant aux élèves de s'initier à la pratique qu'ils n'ont pas approfondie.

Au total, chaque classe bénéficiera de 19h d'ateliers. Les séances sont construites avec l'équipe pédagogique qui est également amenée à pratiquer la lecture à voix haute et la création sonore. L'œuvre collaborative réalisée dans le cadre de TOPO sera ensuite à découvrir lors de « siestes sonores » organisées dans l'enceinte du lycée et en podcast, sur les Audioblogs d'ARTE radio.

En outre, un temps de restitution pourra être programmé hors des murs du lycée dans un lieu voisin en fonction des partenaires spécifiques du parcours.
Deux sorties par classe seront organisées dans le cadre du parcours spectateur, en concertation avec les équipes pédagogiques et en lien avec la thématique de l'atelier, parmi diverses propositions : un spectacle à la Pop porté par l'artiste intervenant ou autre spectacle, visite et ateliers de structures culturelles parisiennes (Philharmonie, Maison de la Radio, Ircam…).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 37 000 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 5 établissements, 10 classes :

UFA, Forges (77)
LPO Jacques Vaucanson, Les Mureaux (78)
LPO Gustave Eiffel, Rueil-Malmaison (92)
LPO L'Initiative, Paris 19eme (75)
LP Aristide Briand, Blanc Mesnil (93)

Localisation géographique :

- PARIS
- FORGES
- LES MUREAUX
- RUEIL-MALMAISON
- LE BLANC-MESNIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	19 910,00	53,81%
Défraiement transport des intervenants	800,00	2,16%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	3 000,00	8,11%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 000,00	5,41%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	1 000,00	2,70%
Transports des élèves	1 950,00	5,27%
Autres (communication …)	1 000,00	2,70%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	7 340,00	19,84%
Total	37 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	25 000,00	67,57%
DRAC Île-de-France (attribuée)	6 000,00	16,22%
Ministère du travail (Attribuée)	6 000,00	16,22%
Total	37 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX074403 - projet "Mon Œil !" - LE BAL

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	190 000,00 € TTC	36,84 %	70 000,00 €
		Montant total de la subvention	70 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE BAL
Adresse administrative : 6 IMPASSE DE LA DEFENSE
75018 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Patrick ZACHMANN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
ARTS VISUELS - ARTS NUMERIQUES
Le Bal est un lieu indépendant d'exposition, d'édition, de réflexion et de pédagogie dédié à l'image contemporaine. La Fabrique du Regard, pôle formation de la structure, forme les jeunes à et par l'image.

Le Bal propose pour l'année 2023-24 de renouveler son programme "Mon Œil !" et de travailler avec 10 lycées et 55 classes, soit 3 à 4 classes par lycée et 1200 lycéens, venant de 6 départements d'Île-de-France, dont la moitié en Grande Couronne. 4 nouveaux établissements intégreront le projet et 6 établissements déjà partenaires en 2022-2023 le poursuivront. Le choix des établissements est fait en concertation avec la Région, les académies et la DRAC.

"Mon Œil !" s'appuie sur l'appétit des jeunes pour les images afin de leur donner le pouvoir de réflexion et de création. Au travers des ateliers, ils vont établir des liens entre différents types d'images issues de divers contextes et moments historiques, pour saisir les enjeux et profonds bouleversements qui traversent notre société.

Le programme s'articule en 5 parcours qui offrent la possibilité aux 10 établissements partenaires de s'impliquer à des degrés différents :
- Parcours satellite : 13 classes participeront à un unique atelier d'1h30 autour de l'exposition du BAL.
- Parcours découverte : 20 classes bénéficieront de 3 ateliers (1h à 6h au BAL, dans un cinéma partenaire

et au lycée) de découverte de l'œuvre d'un artiste et des enjeux de l'image en mouvement dans un cinéma partenaire et d'un travail collectif sur ERSILIA (plateforme numérique d'éducation à l'image développée par le BAL).
- Parcours création visuelle : en addition aux heures du parcours découverte, 16 classes suivront un parcours de création visuelle pour 3 à 20 h d'ateliers de création collective en lien avec un artiste professionnel. Ces séances pourront être resserrées sur 2 à 3 semaines consécutives.
- Parcours création numérique : en addition aux heures du parcours découverte, 4 classes bénéficieront d'un parcours d'ateliers de 6h dédiés à la création de contenu numérique sur ERSILIA en salle informatique ou dans un lieu partenaire.
- Parcours ambassadeur du BAL : 2 classes suivront la programmation du BAL sur toute l'année (découverte des coulisses des expositions, rencontres pôle de production…) pour en comprendre les différents enjeux. Dans un deuxième temps, une création est réalisée en collaboration avec un professionnel invitant les jeunes « à prendre la parole » et à partager leur regard critique à travers une production. Au total, 8 à 12h d'ateliers sont prévues .

Deux restitutions auront lieu : l'une d'entre elles au BAL, à l'occasion du Festival de La Fabrique du Regard, et l'autre au lycée qui sera commune aux classes participantes, en présence de l'ensemble des acteurs des projets, de l'équipe éducative élargie et des parents. Chaque lycéen recevra un exemplaire de la production réalisée dans le cadre de l'atelier. De plus, les « parcours » et les créations réalisés par les élèves seront valorisés via la plateforme numérique ERSILIA et ainsi diffusés à une communauté élargie du lycée.

Le projet insiste particulièrement sur le rayonnement du parcours. Ainsi, une journée de portes ouvertes au BAL sera proposée aux établissements participants : les équipes enseignantes et les autres classes de l'établissement pourront découvrir une exposition du BAL. Par ailleurs, chaque jeune et enseignant bénéficiera d'un pass de La Fabrique du Regard lui permettant de revenir gratuitement au BAL, accompagné d'une personne. Enfin, Le Bal met à disposition des établissements et des partenaires de la documentation photographique leur permettant de communiquer sur les temps forts du projet et de les valoriser auprès de l'ensemble de l'établissement et des parents.

Enfin, on note que le BAL accompagne également les équipes éducatives et propose 6 à 12h de formation dans l'année, en plus d'un dossier-ressources pédagogiques contenant un corpus de textes et d'images, qui s'ajoute aux ressources spécifiques partagées aux enseignants via ERSILIA.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 190 000 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 5 000€).

Proposition faite pour 10 établissements, 55 classes :

LPO Joliot-Curie, Dammarie-les-Lys (77)
LP Cognacq-Jay, Argenteuil (95)
LP Ferdinand Buisson, Ermont (95)
LPO Jean Monnet, Franconville (95)
LGT Jules Ferry, Conflans-Sainte-Honorine (78)
LGT de Pierrefitte, Pierrefitte (93)
LPO Auguste Blanqui, Saint-Ouen-Sur-Seine (93)

LPO François Arago, Villeneuve-Saint-Georges (94)
LP des métiers Armand Guillaumin, Orly (94)
LP Camille Jenatzy, Paris 18 (75)

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	70 000,00	35,90%
Diffusion d'une petite forme in situ	1 000,00	0,51%
Défraiement transport des intervenants	200,00	0,10%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	6 000,00	3,08%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	32 300,00	16,56%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	45 000,00	23,08%
Transports des élèves	500,00	0,26%
Autres (communication …)	3 000,00	1,54%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	37 000,00	18,97%
Total	195 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	75 000,00	38,46%
DRAC Île-de-France (sollicitée)	10 000,00	5,13%
RECTORAT (Sollicité)	5 000,00	2,56%
Préfecture de Paris (sollicitée)	16 000,00	8,21%
PARTENAIRES PRIVES (attribuée)	42 000,00	21,54%
PARTENAIRES PRIVES (sollicitée)	42 000,00	21,54%
Ministère de la Culture (sollicitée)	5 000,00	2,56%
Total	195 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074404 - projet "Portes ouvertes sur les collections du musée du Louvre : (re)découvrez, explorez, créez !" - MUSEE DU LOUVRE

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657381-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	37 500,00 € TTC	66,67 %	25 000,00 €
		Montant total de la subvention	25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE
Adresse administrative : 75058 PARIS CEDEX 01
75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Administratif
Représentant : Madame LAURENCE DES CARS, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
ARTS VISUELS

Structure de renommée internationale, le Musée du Louvre abrite des collections de chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art universelle. Le musée mène une politique d'EAC volontariste, visant en priorité les publics des lycées professionnels.

Cette année, le Louvre propose de travailler avec 16 lycées à raison de 5 issus de l'académie de Créteil, 6 de Paris et 5 de Versailles pour un total de 41 classes. Dans le choix des lycées, la priorité a été donnée à la voie professionnelle en ciblant les zones blanches d'éducation prioritaire ainsi que la poursuite de certains partenariats engagés il y a moins de 3 ans.

L'accent sera mis sur la découverte de la richesse et de la diversité des collections ainsi que des expositions phares. Les interventions artistiques seront variées et de nombreuses ressources pédagogiques seront mises à disposition. Les élèves pourront aussi découvrir le musée via des rencontres métiers pour leur permettre une appropriation concrète et pratique de l'univers muséal.
Chaque projet est co-construit entre le musée, les artistes et des équipes enseignantes pluridisciplinaires (un minimum de 3 enseignants par classe et de différentes disciplines) et comporte un volet de 18h de

pratique en moyenne par établissement, allant parfois jusqu'à 30h/classe. Chaque classe sortira une fois au musée accompagnée de l'artiste et généralement une deuxième fois en autonomie. Chacun organisera une restitution adaptée à la nature du projet réalisé. Les artistes qui interviennent dans les programmes sont proposés par le Louvre aux enseignants en fonction des disciplines et thématiques sur lesquelles ils souhaitent travailler.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 37 500 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 500 €).

Proposition faite pour 16 établissements, 41 classes

LPO Alfred Nobel, Clichy-sous-Bois (93)
LP Léo Lagrange, Bondy (93)
LPO Voillaume, Aulnay-sous-Bois (93)
LP Marx Dormoy, Champigny-sur-Marne (94)
LGT Jean Vilar, Meaux (77)
LP Belliard (75018)
LP Maria Deraismes (75017)
LP D'Alembert (75019)
LP Corvisart (75013)
LP Leonard de Vinci (75014)
LP Chennevière Malézieux (75012)
LP du Vexin de Chars (95)
LPO René Auffray de Clichy (92)
LPO Joliot-Curie de Nanterre (92)
LPO Gaspard Monge de Savigny-sur-Orge (91)
LGT Jules Ferry de Conflans-Sainte-Honorine (78)

Localisation géographique :
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- MEAUX
- CONFLANS-SAINTE-HONORINE
- SAVIGNY-SUR-ORGE
- CLICHY
- NANTERRE
- CLICHY-SOUS-BOIS
- AULNAY-SOUS-BOIS
- BONDY
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- CHARS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	27 200,00	71,58%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	3 500,00	9,21%
Transports des élèves	7 300,00	19,21%
Total	38 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	25 500,00	67,11%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	12 500,00	32,89%
Total	38 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074405 - projet "OpérApprentis" - OPERA NATIONAL DE PARIS

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657381-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	328 478,00 € HT	27,40 %	90 000,00 €
	Montant total de la subvention		90 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPERA NATIONAL DE PARIS
Adresse administrative : 120 RUE DE LYON
75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public Industriel et Commercial
Représentant : Monsieur ALEXANDER NEEF, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
MUSIQUE
Structurée en deux pôles, la formation professionnelle d'une part et l'éducation artistique de l'autre, l'Académie de l'Opéra national de Paris s'attache à accompagner de jeunes professionnels dans l'apprentissage de leurs métiers ainsi qu'à permettre à des élèves de la maternelle à l'université de découvrir de façon active les mondes de l'opéra et du ballet.

L'Opéra National de Paris reconduit pour l'année 2023-2024 son programme OpérApprentis, à destination de 12 CFA franciliens, permettant à 27 classes d'apprentis de découvrir l'Opéra (3 classes par établissement). Les élèves concernés suivront 9 à 10 ateliers de pratique artistique de 3 heures (soit une trentaine d'heures d'atelier par classe) avec un contenu différent selon les spécialités des classes concernées, explorant les domaines de la danse, du chant, de la musique ou de la mise en scène. Ils seront également accueillis à l'Opéra Bastille et au Palais Garnier pour des visites, au moins un spectacle et 1 à 2 rencontres avec des professionnels de l'Opéra, proches de leur formation.

Chaque artiste suivra deux classes d'un même établissement et y assurera l'intégralité des ateliers de pratique artistique. Il sera également présent pour l'ensemble des visites, spectacles… Cela permettra de valoriser le projet et d'emporter une meilleure adhésion des élèves aux différentes propositions. Les artistes participeront aussi aux réunions préparatoires avec les équipes pédagogiques ainsi qu'aux réunions de suivi et de bilan du projet.

Dans une optique de rayonnement, les autres classes des établissements partenaires auront un accès privilégié à l'Opéra (spectacles, visites, rencontres), et pourront assister aux restitutions des ateliers artistiques. La forme que prendra la restitution du projet cette année est actuellement en réflexion.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 328 478 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 5 000 €).

Proposition faite pour 12 établissements, 27 classes :
Haute Ecole de Joaillerie, Paris 2eme, 75
Institut Français de la Mode, Paris 13eme, 75
CFA Agrocampus, Saint-Germain-en-Laye, 78
BTP CFA, Ermont, 95
Ecole Ferrandi, campus de Saint-Gratien, Saint-Gratien, 95
CFA C3A, Antony, 92
CFA Ducretet, Clichy, 92
CFA Campus des métiers et de l'entreprise, Bobigny, 93
CFA Eco-campus du bâtiment, Vitry-sur-Seine, 94
Faculté des Métiers de l'Essonne, Evry, 91
CFA IMA Val de Seine, Melun, 77
+ un CFA en cours de détermination

Localisation géographique :
- PARIS
- PARIS
- MELUN
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- ANTONY
- CLICHY
- BOBIGNY
- VITRY-SUR-SEINE
- ERMONT
- SAINT-GRATIEN
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	95 337,00	28,59%
Défraiement transport des intervenants	15 896,00	4,77%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	93 150,00	27,93%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	30 000,00	9,00%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	8 000,00	2,40%
Transports des élèves	8 400,00	2,52%
Autres (communication …)	16 000,00	4,80%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	66 695,00	20,00%
Total	333 478,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	95 000,00	28,49%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres)	144 957,00	43,47%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	93 521,00	28,04%
Total	333 478,00	100,00%

DOSSIER N° EX074408 - projet "Le Processus - forme itinérante / Théâtre de Romette" - THEATRE 71

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	38 456,00 € HT	52,01 %	20 000,00 €
		Montant total de la subvention	20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE 71
Adresse administrative : 3 PL DU ONZE NOVEMBRE
92240 MALAKOFF
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MICHEL PENAGER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - THEATRE

Malakoff scène nationale est implanté sur le territoire de Vallée Sud Grand Paris dans le département des Hauts-de-Seine et développe une activité de diffusion et de soutien à la création de spectacles vivants pluridisciplinaires, ainsi qu'un volet important d'actions artistiques dans l'objectif d'associer et de diversifier davantage ses publics. Dirigée depuis septembre 2019 par Armelle Vernier, son nouveau projet s'appuie sur les lignes de forces qui en ont fait sa reconnaissance en le développant dans ses trois lieux, le Théâtre 71, la Fabrique des Arts et le Cinéma Marcel Pagnol, autour de notions clefs : ouverture, mobilité, inclusion, partage.

Le projet destiné aux élèves de 5 lycées (Gustave Monod d'Enghien-les-Bains (95), Geoffroy Saint Hilaire d'Etampes (91), Eugène Ionesco d'Issy-les-Moulineaux (92), Louis Dardenne de Vanves (92) et Louis Girard de Malakoff (92)) s'appuie sur l'adaptation à la scène d'une pièce écrite par Catherine Verlaguet « Le processus » par le metteur en scène Johanny Bert, artiste en résidence à Malakoff scène nationale. Ce projet a été pensé à destination du public lycéen afin de les sensibiliser aux questions de santé sexuelle (information sur la vie affective et sexuelle des adolescents) à travers le prisme du spectacle vivant. Pour cela, Malakoff scène nationale s'est associée au Centre de planification et d'éducation familiale de la ville de Malakoff.

Le projet propose deux représentations du spectacle « Le Processus » dans chaque lycée partenaire (120 élèves par lycée), suivies d'un moment d'échange entre la comédienne et les lycéens. Ces échanges seront toujours accompagnés de l'infirmière scolaire de l'établissement. Afin d'aller plus loin, le projet propose également une initiation de pratique théâtrale et des ateliers d'écriture pour chaque classe ayant assisté au spectacle afin que les élèves puissent mettre le corps en jeu et des mots sur leur pensée et puissent expérimenter la création d'une œuvre littéraire. Ces ateliers seront animés par l'équipe artistique du projet.

Par ailleurs, chaque classe sera sensibilisée au spectacle vivant comme suit :
- 1 représentation in-situ du spectacle "Le processus"
- 2 à 3 heures d'ateliers de pratique dans le prolongement de la représentation
- 2 à 3 heures d'ateliers d'écriture à l'issue de la représentation et de l'atelier de pratique
- 1 sortie au théâtre pour découvrir la programmation de Malakoff scène nationale sur l'année scolaire 2023-2024.

Les textes rédigés par les élèves seront réunis dans un recueil qui sera ensuite mis en ligne sur un Padlet numérique. De cette manière, les élèves, les parents d'élèves ainsi que les enseignants pourront consulter et mesurer l'implication des élèves dans ce projet.
En fonction des moyens, la réalisation d'un recueil papier pourra également être envisagée.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 38 456 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 5 établissements, 23 classes :

LPO Gustave Monod, Enghien-les-Bains (95)
LGT Lycée Geoffroy Saint Hilaire, Etampes (91)
LGT Eugène Ionesco, Issy-les-Moulineaux (92)
LP Louis Dardenne, Vanves (92)
LP Louis Girard, Malakoff (92)

Localisation géographique :
- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	5 594,00	14,55%
Diffusion d'une petite forme in situ	9 258,00	24,07%
Défraiement transport des intervenants	300,00	0,78%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	7 000,00	18,20%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	4 500,00	11,70%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	900,00	2,34%
Transports des élèves	4 500,00	11,70%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	6 404,40	16,65%
Total	38 456,40	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	20 000,00	52,01%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	18 456,40	47,99%
Total	38 456,40	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074409 - projet "LA FABRIQUE du théâtre dans toutes ses dimensions#2" - THÉÂTRE DE SARTROUVILLE ET DES YVELINES

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65742-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	48 398,00 € HT	57,85 %	28 000,00 €
	Montant total de la subvention		28 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE SARTROUVILLE
Adresse administrative : PL JACQUES BREL
78500 SARTROUVILLE
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur ABDELWAHEB SEFSAF, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - THEATRE - LECTURE A VOIX HAUTE

Seul CDN implanté en grande couronne, le Centre Dramatique National de Sartrouville défend une programmation théâtrale et pluridisciplinaire de haut niveau ; fortement implanté sur son territoire - la ville de Sartrouville, le département des Yvelines, les communes limitrophes du Val d'Oise - il développe les actions les plus pertinentes pour sensibiliser, former et conquérir de nouveaux spectateurs, en initiant en particulier les enfants et les adolescents au théâtre. C'est un lieu de référence nationale dans le domaine de la création « enfance et jeunesse », à travers la biennale Odyssées en Yvelines.

Depuis janvier 2023, le CDN de Sartrouville et des Yvelines porte un nouveau projet artistique proposé par Abdelwaheb Sefsaf, metteur en scène, musicien et comédien nouvellement nommé à sa direction. Ce projet est accompagné d'artistes associés talentueux et prêts à inventer des actions culturelles ambitieuses, de terrain, tournées vers tous les spectateurs, propres à susciter le débat pour développer plus encore le public du Théâtre. Parmi eux, l'autrice-metteuse en scène Margaux Eskenazi (Compagnie Nova) et l'auteur-metteur en scène Maurin Ollès seront associés au Programme EAC, « la fabrique du Théâtre dans toutes ses dimensions ».

Le programme d'EAC proposé à 5 lycées du 78 et du 95 se propose de décrypter les processus de

création du spectacle vivant au fil de la découverte des productions et coproductions du CDN. Adossé à un parcours de spectacles en création sur la saison, il s'agit de permettre à chaque élève d'appréhender le processus de création d'une œuvre pour la scène, dans ses dimensions artistiques, esthétiques comme techniques.

Les spectacles "Et mon cœur fume encore" et "Vers le spectre" seront proposés aux classes, et des ateliers de pratique s'organiseront à partir de ces spectacles et autour des disciplines suivantes : lecture à voix haute, écriture (de plateau, documenté...), théâtre (jeu, improvisation).

En amont de ce parcours de spectateurs, chaque classe bénéficiera d'un « atelier du regard » afin d'adopter quelques clés de lecture et d'analyse d'un spectacle ; en écho, un « atelier critique » pour débattre des spectacles vus sera mis en place, ouvrant à l'expression des émotions esthétiques et du jugement critique. Ce parcours sera également ponctué de rencontres avec des artistes dans le cadre de répétitions publiques et bords de scène à l'issue des représentations.

Une petite forme théâtrale, "Venus", de Margot Eskenazi sera proposée au sein des établissements.

A travers la pratique artistique proposée par les artistes associés et leurs équipes, les élèves pourront expérimenter la dynamique de sens portée par la mise en voix, en corps et en espace, par la présentation d'un texte : apprécier le style d'un auteur, et au-delà, le point de vue d'un metteur en scène sur le texte, sa signature. Enfin, en complicité avec l'équipe technique du Centre Dramatique National, un temps d'immersion au théâtre sera dédié à la découverte des métiers du spectacle intervenants dans son processus de création, en écho avec le parcours de format.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 48 398 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 19 596 €).

Proposition faite pour 5 établissements, 10 classes :

LGT Jules Ferry, Conflans Ste Honorine (78)
LPO Jules Verne, Sartrouville (78)
LPO Jules Verne, Cergy (95)
LPO Jean Rostand, Mantes la Jolie (78)
LP Simone Weil, Conflans Ste Honorine (78)

Localisation géographique :
- YVELINES
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	15 728,00	23,13%
Diffusion d'une petite forme in situ	13 440,00	19,77%
Défraiement transport des intervenants	2 610,00	3,84%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	7 680,00	11,30%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	3 000,00	4,41%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	500,00	0,74%
Transports des élèves	11 704,00	17,21%
Autres (communication …)	2 000,00	2,94%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	11 332,00	16,67%
Total	67 994,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	47 596,00	70,00%
ETAT : PASS CULTURE	7 680,00	11,30%
ETAT : Rectorat	3 000,00	4,41%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	9 718,00	14,29%
Total	67 994,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074410 - projet "Mélomanes ! La musique est dans notre nature" - ASSOCIATION CHROMA

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	122 416,00 € HT	40,84 %	50 000,00 €
	Montant total de la subvention		50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION CHROMA
Adresse administrative : IMMEUBLE LE TERMINAL
93130 NOISY-LE-SEC
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ANTOINE DE GALZAIN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – MUSIQUE - DEVELOPPEMENT DURABLE
Zebrock poursuit son programme construit sur le registre des musiques actuelles, de la chanson et des cultures urbaines, prisées des adolescents et offrant d'efficaces leviers éducatifs. La collaboration avec le laboratoire en sciences de l'éducation ESCOL-CIRCEFT de l'université Paris 8 a permis la conception et la mise en œuvre de projets éducatifs particulièrement attentifs aux enjeux cognitifs, à leur rapport avec l'attente scolaire, soignant la contextualisation des œuvres et des actes artistiques et pensant le dialogue cognitif entre connaissances savantes et non savantes.

En 2023-2024, le fil conducteur de « Mélomanes ! » s'intéressera au regard que portent les artistes sur le vivant. L'environnement et l'urgence climatique offriront un angle nouveau pour explorer l'évolution des musiques populaires : celui de la lente prise de conscience écologique amorcée à la fin des années 1960.

Dans chacun des 16 établissements franciliens, le programme se déroulera selon le même schéma :
- Une réunion d'information des professeurs participants
- Une présentation par les enseignants d'une vidéo bande-annonce du projet
- Une conférence chantée en classe sur le thème de l'année : les chansons qui l'illustrent seront interprétées en live par des musiciens professionnels (2h + 1h de discussion). Elle sera largement ouverte à l'ensemble des élèves du lycée, au-delà des classes référentes, mais aussi aux équipes pédagogiques

et à la direction.
- Un atelier de musique : soit 2h de temps de pratique mélomane et musicale mené dans chaque établissement (initiation au chant ou à la MAO, rencontre avec un professionnel de la musique, masterclass complémentaire à la conférence)
- Les lieux culturels à proximité du lycée, informés du projet, seront invités à accueillir les élèves et seront associés aux ateliers musique.
- Le festival « Mélomanes ! » réunira l'ensemble des classes au Cabaret Sauvage, pour une journée inédite de rencontres avec le rallye des métiers de la musique, de concerts lycéens et se conclura par un set d'un professionnel.

En parallèle, un appel à participation au tremplin Première Seine (tremplin musical lycéen du festival Rock en Seine dont Zebrock est un partenaire de longue date) sera lancé aux groupes lycéens. Les groupes sélectionnés bénéficieront d'un coaching avec un musicien professionnel (10h).

Pour accompagner les enseignants dans leur démarche, Zebrock mettra à leur disposition des ressources et outils pédagogiques : la plateforme Melo, la capsule vidéo d'introduction, un livret pédagogique pour les élèves, et l'ouvrage « histoire du rock pour les ados ».

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 122 416 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de dépenses de fonctionnement dépassant les 20% autorisés par le règlement (- 1948 €).

Proposition faite pour 16 établissements, 32 classes dont :
LP Théodore Monod, Noisy-le-Sec (93)
LGT Emmanuel Mounier, Châtenay-Malabry (92)
LP Jean-Baptiste Clément, Gagny (93)
LPO Louise Michel, Champigny-sur-Marne (94)
LPO GARAC, Argenteuil (95)
Les autres établissements sont en cours de détermination.

Localisation géographique :
- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	16 478,00	13,25%
Diffusion d'une petite forme in situ	1 344,42	1,08%
Défraiement transport des intervenants	9 000,00	7,24%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	25 089,00	20,17%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	14 777,00	11,88%
Transports des élèves	800,00	0,64%
Autres	30 445,00	24,48%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	26 431,00	21,25%
Total	124 364,42	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	50 000,00	40,20%
Subvention Département : 93 (sollicitée)	62 364,42	50,15%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres)(attribuée)	10 000,00	8,04%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres) (sollicitée)	2 000,00	1,61%
Total	124 364,42	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074412 - projet "Musiques en héritages" - BANLIEUES BLEUES

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	35 800,00 € HT	67,04 %	24 000,00 €
		Montant total de la subvention	24 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : BANLIEUES BLEUES
Adresse administrative : 9 RUE GABRIELLE JOSSERAND
93500 PANTIN
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur DANIEL ORANTIN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – MUSIQUE

Créée en 1984 à l'initiative d'une dizaine de villes de la Seine-Saint-Denis, Banlieues Bleues est une association en charge de l'organisation du festival du même nom se déployant sur onze villes de Seine-Saint-Denis mais aussi dans le Val d'Oise, les Hauts-de- Seine et Paris. Installée depuis 2006 dans un lieu de fabrique, de résidences et de création, la Dynamo, elle poursuit sa vocation de soutien à la création, à la diffusion et à la recherche de nouveaux publics.

"Musiques en héritages" est un projet pluridisciplinaire, pour 10 classes de 5 lycées de la Seine-Saint-Denis et de la Seine et Marne, qui met en regard la question de l'écoute de la musique avec celle de la pratique musicale autour d'une notion clé : la transmission. Celle entre les générations, tout d'abord, avec les enquêtes sonores faites par les élèves, à la découverte de leur patrimoine musical, de leur héritage culturel ; mais celle aussi culturelle avec la découverte d'un artiste dont l'œuvre est traversée par la tradition africaine ou orientale dont il est issu. Cette transmission passera par la pratique d'un instrument et l'apprentissage d'un répertoire lié à cette tradition musicale. Une troisième forme de transmission sera également au cœur du projet avec la question de la trace : les élèves auront pour mission d'inventer une bulle sonore qui sera diffusée en ligne.

Le projet "Musiques en Héritages" se veut être un savant mélange entre enquête journalistique, création

sonore et pratique musicale. Chaque lycée aura une « classe à l'écoute » qui apprendra à faire des enregistrements et des interviews ; et une « classe musicale » qui pratiquera la musique avec un musicien pour mieux comprendre le lien entre l'œuvre et les histoires intimes et sociales qui l'habitent. Tous les enregistrements donneront lieu à une « vignette sonore » par lycée.

Une sorte de documentaire sonore en 5 épisodes pourra ainsi être constituée et diffusée sur le site de Banlieues Bleues, l'ENT, les web radio et autres supports souhaités par chacun des lycées. Deux sorties concerts seront envisagées pour chaque lycée dans le cadre de la saison de la Dynamo et du Festival Banlieues Bleues, ainsi qu'une grande restitution finale de toutes les bulles sonores et des musiques apprises lors de la soirée Lycéens@LaDynamo 2024. Elles seront également disponibles sur le site de Banlieues Bleues, l'ENT, les web radio et autres supports souhaités par chacun des lycées.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 35 800 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 5 établissements, 10 classes :
LGT Jacques Brel, La Courneuve, 93
LPO Pierre de Coubertin, Meaux, 77
LP Jean-Pierre Timbaud, Aubervilliers, 93
LP Hélène Boucher, Tremblay-en-France, 93
LP Théodore Monod, Noisy-le-Sec, 93

Localisation géographique :
- MEAUX
- AUBERVILLIERS
- LA COURNEUVE
- NOISY-LE-SEC
- TREMBLAY-EN-FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	20 400,00	56,98%
Défraiement transport des intervenants	1 300,00	3,63%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	3 600,00	10,06%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 700,00	7,54%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	2 400,00	6,70%
Transports des élèves	1 100,00	3,07%
Autres	500,00	1,40%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 800,00	10,61%
Total	35 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	24 000,00	67,04%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée)	1 800,00	5,03%
ETAT : PASS CULTURE (attribuée)	3 600,00	10,06%
Subvention Département : 93 (sollicitée)	2 600,00	7,26%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	3 800,00	10,61%
Total	35 800,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074413 - projet "Spectacle itinérant" - TNO THEATRE NATIONAL DE L'ODEON

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657381-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	76 928,00 € HT	54,60 %	42 000,00 €
		Montant total de la subvention	42 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TNO THEATRE NATIONAL DE L'ODEON
Adresse administrative : 2 RUE CORNEILLE
75006 PARIS
Statut Juridique : Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
Représentant : Monsieur STEPHANE BRAUNSCHWEIG, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
THEATRE - LECTURE A VOIX HAUTE

L'Odéon-Théâtre de l'Europe est un des six théâtres nationaux français, dont le projet depuis 1983 est d'accueillir ou de coproduire des spectacles européens pour affirmer « l'identité culturelle des Européens, une identité multiple, complexe, contradictoire et qui pourtant est reconnaissable comme le fil rouge qui tramerait une histoire commune ». La particularité de l'Odéon est son ouverture sur le monde et ses croisements générationnels. L'Odéon-Théâtre de l'Europe est porté par une triple mission : favoriser la création d'œuvres théâtrales nouvelles ; favoriser la diffusion d'œuvres théâtrales européennes et diffuser ces œuvres au public le plus large possible. Au cœur des missions et de l'identité de l'Odéon se trouve donc la nécessité de toucher un public diversifié, et notamment le public qui n'est pas sensible au théâtre ou ne possède pas les moyens de s'y rendre.

Le théâtre souhaite proposer une petite forme théâtrale itinérante, en résonance à l'une des pièces présentées dans sa programmation. Ce dispositif, initié en 2017, est composé de différentes actions qui évoluent suivant les éditions. Parmi les actions que le projet propose systématiquement, on retrouve une représentation de la petite forme dans les établissements, des temps de rencontre avec l'équipe artistique, une sortie au théâtre de l'Odéon pour assister au spectacle, un parcours historique avec visite de l'Odéon et des ateliers Berthier ainsi que d'autres ateliers d'initiation à la pratique théâtrale.

Cette année, le spectacle qui sera proposé aux élèves de 12 lycées franciliens est Andromaque de Jean Racine, mis en scène par Stéphane Braunschweig, directeur du théâtre de l'Odéon. Dans cette adaptation, le metteur en scène souhaite résonner avec l'actualité. Il souhaite se concentrer sur les traumatismes que laisse la guerre et l'impact qu'ils ont sur les générations futures. L'Odéon souhaite inviter les élèves à relire les classiques et la figure d'Andromaque et à réfléchir au pouvoir des femmes souvent enfermées dans des rôles.

Il proposera des temps de comparaisons et analyses de différents textes contemporains en lien avec cette figure. Des extraits de texte seront choisis pour des ateliers d'initiation au théâtre et de lecture à voix haute.
Une restitution déambulatoire dans différents lieux du lycée sera prévue dans chaque établissement. Un travail avec l'équipe enseignante des lycées sera réalisé dans la recherche d'un texte contemporain en lien avec les thématiques du projet. L'Odéon propose aux élèves un projet répondant aux trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : assister à deux formes théâtrales qui se répondent, approfondir leurs compréhensions des textes et pratiquer des formes diverses du théâtre. Une journée sera consacrée à la restitution finale dans chaque établissement.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 76 928 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 23 000 €).

Proposition faite pour 12 établissements, 24 classes :

LP Madeleine - Vionnet – Bondy (93)
LPO Samuel de Champlain - Chennevières-sur-Marne (94)
LP Louise Michel - Épinay-sur-Seine (93)
LPO Arthur Rimbaud - Garges-lès-Gonesse (95)
LP Angela Davis - La Plaine-Saint-Denis (93)
LPO Jean - Monnet - La Queue-lez-Yvelines (78)
LGT Henri Moissan – Meaux (77)
LGT Olympe de Gouge - Noisy le Sec (93)
LPO Louis Bascan – Rambouillet (78)
LPO Jean - Jacques Rousseau – Sarcelles (78)
LPO Blaise Cendrars – Sevran (93)
LGT Jean Moulin – Torcy (77)

Localisation géographique :
- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	38 400,00	38,43%
Diffusion d'une petite forme in situ	19 972,00	19,99%
Défraiement transport des intervenants	10 087,00	10,09%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	8 244,00	8,25%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	4 000,00	4,00%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	2 500,00	2,50%
Transports des élèves	2 400,00	2,40%
Autres (communication …)	5 600,00	5,60%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	8 725,00	8,73%
Total	99 928,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	65 000,00	65,05%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres)	20 000,00	20,01%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	14 928,00	14,94%
Total	99 928,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074414 - projet "Les Inattendus" - L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (EPPGHV)

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657381-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	116 500,00 € HT	61,80 %	72 000,00 €
		Montant total de la subvention	72 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PARC GRANDE HALLE VILLETTE
Adresse administrative : 211 AVENUE JEAN JAURES
75935 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public Industriel et Commercial
Représentant : Monsieur DIDIER FUSILLIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – OLYMPIADE – PATRIMOINE – DEVELOPPEMENT DURABLE

L'établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV) a pour mission de favoriser la création artistique et de promouvoir les pratiques, les nouveaux usages et les nouvelles formes d'expression. L'établissement dispose d'une expertise reconnue en matière de médiation et d'éducation artistique.

Il propose de nouveau les « Inattendus », parcours d'EAC qui se déploieront dans 2 classes de 20 établissements issus de tout le territoire francilien, selon deux modèles d'implication variable : les "parcours création" et les "parcours découverte".

Ils permettent d'une part aux élèves de se confronter à des propositions artistiques singulières et diverses : à l'occasion des Pop-Up (interventions spectaculaires dans les établissements permettant de toucher massivement les élèves mais aussi les enseignants et l'ensemble du personnel de l'établissement) et lors d'un parcours de spectateur composé de deux spectacles et d'une exposition de la programmation pluridisciplinaire de la Villette. S'y ajoutent des accès aux coulisses des spectacles et des résidences, une visite d'exposition, des temps de rencontre pour créer un rapport privilégié et une proximité entre les élèves et les artistes du parc.

D’autre part, les classes qui suivent les parcours bénéficient aussi de temps de pratique artistique. Cette expérience leur permet de s'initier à une pratique artistique voire de participer à un processus de création collective en immersion avec un artiste programmé ou accueilli en résidence à La Villette.

Deux modèles de parcours à implication variable sont proposés aux enseignants :
- Les parcours création, proposés en priorité aux lycées renouvelant leur engagement au programme pour une deuxième année consécutive : 16h d’intervention artistique à répartir sur deux classes, sous format d'immersion avec un artiste lié à La Villette.
- Les parcours découverte, proposés en priorité aux lycées s'engageant pour la première fois dans le programme : 8h d'intervention artistique à répartir sur deux classes, sous format d'ateliers de découverte d'une pratique artistique en amont des spectacles.

En parallèle, les élèves bénéficieront de rencontres métiers (technique, gestion, accueil, costumière...), visites personnalisées, courses d'orientation, et conférences-débats. Ces actions leur permettront de s'approprier des connaissances sur le secteur du spectacle vivant, ainsi que de leur donner des clefs de compréhension des œuvres et de leur contexte de création. Ces parcours entendent donner envie aux élèves impliqués d’occuper les espaces de La Villette en s’y sentant bien accueillis et légitimes.

Enfin, il sera également proposé aux élèves d’ouvrir les portes de lieux culturels innovants proches de chez eux : les Micro-Folies franciliennes. Ces lieux d’accueil aux multiples facettes disposent notamment d’un Musée numérique permettant de visionner facilement plusieurs milliers d’œuvres de nombreuses institutions et musées en haute définition. Chaque parcours est coconstruit sur mesure selon une approche transdisciplinaire, et met en relation les enjeux propres de l'établissement et des classes, ainsi que le programme de l'éducation nationale avec les différentes propositions artistiques de la saison de la Villette.

Les enseignants bénéficieront également de temps dédiés au fil de l’année : avant-premières des spectacles, vernissages des expositions, temps de rencontres et d’échanges en juin afin d’établir et alimenter un lien privilégié avec eux.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s’est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 116 500 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 3 640 €).

Proposition faite pour 20 établissements, 40 classes, dont :

LPO Gué à Tresmes, Congis-sur-Thérouanne (77)
LPO Charles Baudelaire, Fosses (95)
LGT Maurice Eliot, Epinay-sous-Sénart (91)
LPO Adolphe Chérioux, Vitry-sur-Seine (94)
LP Hector Guimard, Paris (75)
LPO Léonard de Vinci, Saint-Germain-en-Laye (78)
LPO Isaac Newton, Clichy (92)
LP Théodore Monod, Noisy-le-Sec (93)
LPO Léopold Sédar Senghor, Magnanville (78)
La liste des autres établissements est en cours de constitution

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	21 600,00	17,98%
Diffusion d'une petite forme in situ	8 100,00	6,74%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	19 440,00	16,18%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	3 000,00	2,50%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	40 000,00	33,29%
Autres (communication …)	4 000,00	3,33%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	24 000,00	19,98%
Total	120 140,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	75 640,00	62,96%
RECTORAT (Sollicité), PACTE et PAC	2 700,00	2,25%
ETAT : PASS CULTURE (attribuée)	2 700,00	2,25%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	39 100,00	32,55%
Total	120 140,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074415 - projet "Les Concerts de Poche dans les lycées et les CFA d'Île-de-France" - LES CONCERTS DE POCHE

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	126 000,00 € TTC	39,68 %	50 000,00 €
	Montant total de la subvention		50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES CONCERTS DE POCHE
Adresse administrative : 1 ROUTE DE BARBEAU
77133 FERICY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JULIEN TRICARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – MUSIQUE
Créée en 2005 par la pianiste Gisèle MAGNAN, l'association les Concerts de Poche, qu'elle co-dirige aujourd'hui avec Sonia de Leusse (directrice générale), mène une action en faveur des publics éloignés des institutions culturelles en organisant une programmation musicale exigeante, souvent hors-les-murs, et conduit de nombreux projets d'action culturelle sur le territoire francilien et dans toute la France.

Les Concerts De Poche co-construisent, avec 6 lycées d'Essonne et de Seine-et-Marne, un projet d'Education Artistique et Culturelle qui se déclinera dans chacun des établissements tout au long de l'année scolaire 2023-2024. Sur une base commune, chaque projet sera unique et s'adaptera aux souhaits des enseignants et des élèves, aux enseignements pédagogiques, aux contraintes des établissements, aux spécificités des groupes.

Le projet musical participatif est un parcours culturel organisé autour de 3 axes :
- une série d'ateliers collectifs de pratique et création musicale, articulés au programme académique des élèves, menés par un duo d'artistes intervenants en lien étroit avec les enseignants (entre 8h et 12h par classe, 204h au total), avec cinq contenus artistiques proposés aux établissements : chant choral, écriture et mise en musique, lutherie sauvage et fabrication d'instruments, percussions corporelles et créations de chorégraphies rythmiques, ou création et improvisation « Musique en Chantier ».

- un parcours de spectateur, composé d'un à deux concerts sélectionnés parmi la programmation des Concerts de Poche et une sortie dans une des structures culturelles franciliennes partenaires, à rayonnement régional et national (dont l'Opéra de Paris, la Philharmonie, le Théâtre des Champs-Elysées, les Structures Sonores Baschet…).
- des rencontres avec des professionnels de la culture autour des métiers de la médiation, de la communication, de la production ou de la régie de concert.

Chaque parcours aboutira à une présentation publique au sein de l'établissement ou une restitution sur scène en première partie d'un « Concert de Poche », accompagnée par des artistes professionnels, pour présenter le fruit de leur travail de création musicale (chant choral, écriture (texte et mélodie), fabrication d'instruments de musique ou de décors). Ces restitutions réuniront l'ensemble des groupes de chaque établissement voire pourront être inter-établissements afin de créer des liens entre les élèves et des ponts entre les différentes disciplines académiques.
Les genres musicaux proposés concernent la musique classique, le jazz et l'opéra. Les Concerts de Poche partent toujours de ce que les jeunes connaissent pour tisser des liens entre les différents genres et déconstruire les a priori.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 126 000 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 15 000 €).

Proposition faite pour 6 établissements, 23 classes :

LPO André Malraux, Montereau-Fault-Yonne (77)
LLP Pierre Mendès France – Ris-Orangis (91)
LGT Rosa Parks – Montgeron (91)
LPO La Fayette – Champagne-sur-Seine (77)
LP Nelson Mandela – Étampes (91)
IEM Villepatour – Presles-en-Brie (77), annexe du LPO Simone Signoret de Vaux-le-Pénil (77)

Localisation géographique :
- CHAMPAGNE-SUR-SEINE
- MONTEREAU-FAULT-YONNE
- PRESLES-EN-BRIE
- RIS-ORANGIS
- MONTGERON
- ETAMPES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	30 200,00	21,42%
Défraiement transport des intervenants	4 100,00	2,91%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	14 400,00	10,21%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	7 200,00	5,11%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	50 000,00	35,46%
Transports des élèves	7 200,00	5,11%
Autres (communication …)	2 500,00	1,77%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	25 400,00	18,01%
Total	141 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	65 000,00	46,10%
ETAT : DRAC Île-de-France (attribuée)	8 000,00	5,67%
ETAT : ministères culture, éducation nationale, ANCT (sollicitée)	11 700,00	8,30%
Subvention Département : 77 et 91 (sollicitée)	9 000,00	6,38%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres) (sollicitée)	38 400,00	27,23%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	8 900,00	6,31%
Total	141 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074416 - projet "Autour de 40°, Attitude Afro" - CIBOC CTRE INT BAGNOLET OEUVRES CHOREGRAPHIQUE

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	28 615,00 € HT	69,89 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CIBOC CTRE INT BAGNOLET OEUVRES CHOREGRAPHIQUE
Adresse administrative : 96 BIS RUE SADI CARNOT 93170 BAGNOLET CEDEX
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame YASMINA SELLOU, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – DANSE
Dédié aux arts chorégraphiques pluriels et engagés, le festival des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis soutient et présente des œuvres poétiques et critiques en prise avec le monde actuel. Depuis 2021, le festival se prolonge avec les Extensions, une série de performances proposées en complicité avec les maisons de quartier, les établissements scolaires, les parcs et jardins…

Ce nouveau projet d'éducation artistique et culturelle intitulé « Autour de 40°, attitude afro » sera mené avec 10 classes de 5 lycées de Seine-Saint-Denis et de Seine et Marne, avec la compagnie dirigée par le chorégraphe Yves Mwamba, en écho à son spectacle « 40 degrés ».

Cette pièce chorégraphique revisite ce qu'on appelle communément la danse afro en s'intéressant à ses dynamiques et ce qu'elle génère de collectif. La danse afro est hybride, tirant ses influences dans les danses traditionnelles africaines et les danses urbaines, elle se renouvelle chaque jour dans les grandes capitales.

Le projet d'éducation artistique et culturel propose de découvrir ces danses et leurs histoires et vise à offrir aux élèves une immersion dans l'univers de la danse afro, de la danse urbaine et de la danse

contemporaine.

Cette exploration se fera au travers de la pratique et de la culture chorégraphique grâce à un parcours ponctué, pour chacune des classes, de 17h d'ateliers chorégraphiques (mené par un binôme d'artistes en séances ponctuelles ou en immersion), de deux sorties culturelles minimum et de trois ateliers du regard. Ces derniers seront assurés par l'équipe du service des relations des Rencontres chorégraphiques à l'attention des élèves et des équipes pédagogiques. Ils viseront à l'acquisition de connaissances clés sur la danse et la création contemporaine, sur les métiers du spectacle vivant et à préparer les élèves aux spectacles du programme culturel.
Un temps de restitution dont le format reste à déterminé sera organisé en fin de projet.

Enfin, la pièce chorégraphique « 40 degrés » sera présentée dans plusieurs établissements à l'ensemble de la communauté éducative. Ce sera l'occasion de faire connaître le projet et de susciter la curiosité des élèves et du reste de l'équipe pédagogique et administrative.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 28 615 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction.

Proposition faite pour 5 établissements, 10 classes :
LPO Eugène Hénaff à Bagnolet
LPO Eugénie Cotton à Montreuil
LGT Germaine Tillon au Bourget
LPO Clément- Ader à Tournan-en-Brie
LEGTPA La Bretonniere à Chailly-en-Brie

Localisation géographique :
- CHAILLY-EN-BRIE
- TOURNAN-EN-BRIE
- BAGNOLET
- LE BOURGET
- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	15 415,00	53,87%
Diffusion d'une petite forme in situ	1 500,00	5,24%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	3 500,00	12,23%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	100,00	0,35%
Transports des élèves	2 800,00	9,79%
Autres	100,00	0,35%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	5 200,00	18,17%
Total	28 615,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	20 000,00	69,89%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres) (sollicitée)	3 500,00	12,23%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	5 115,00	17,88%
Total	28 615,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074417 - projet "Vocaux Graphes" - ESPACE MUSICAL

Dispositif : Programme d'éducation artistique et culturelle (n° 00001084)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Programme d'éducation artistique et culturelle	43 530,00 € HT	62,03 %	27 000,00 €
	Montant total de la subvention		27 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ESPACE MUSICAL PUCE MUSE
Adresse administrative : 2 RUE DES PYRENEES
94150 RUNGIS CEDEX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur LUC MALLET, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
MUSIQUE - ARTS NUMERIQUES
Structure pionnière dans la musique visuelle aidée à de nombreuses reprises, l'Espace Musical Puce Muse reconduit son projet Vocaux Graphes pour la quatrième année consécutive, auprès de cinq lycées et 12 classes dont un renouvellement (lycée Gutenberg de Créteil) et un lycée encore à définir.

Dans son contenu, le projet reprend les bases des années précédentes, avec la création d'une mise en scène sonore et visuelle, en groupes de 6 à 7 élèves, d'un poème choisi avec les enseignants autour d'une thématique travaillée en amont à l'aide d'un corpus pédagogique fourni par Puce Muse. La structure animera 6 heures d'atelier de création musicale auprès de chaque classe en s'appuyant sur les différents logiciels qu'elle a développés. Le projet artistique s'accompagne d'un parcours spectateur (en cours de précision avec un concert de Puce Muse/Festivals + découverte d'un lieu culturel comme la Philharmonie ou la Gaité Lyrique), avec une à deux sorties culturelles choisies en concertation avec les enseignants et une séance de rencontre métier avec des salariés de Puce Muse.

Deux formats de restitution sont envisagés : des restitutions publiques au sein de chaque lycée (lecture, transformation des textes par les élèves accompagnés par les artistes de Puce Muse), ou la réalisation d'une capsule vidéo à partir de la captation des performances des élèves.

Le projet renouvelle la journée de formation des enseignants encadrant le projet et la mise à disposition

des logiciels de l'association au CDI pour permettre à tous les élèves de les utiliser afin de garantir un rayonnement sur l'ensemble de l'établissement.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 43 530 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 8 000 €).

Proposition faite pour 6 établissements, 14 classes :
LP Léonard de Vinci, Bagneux, 92
LPO Gutenberg, Créteil, 94
LP Gustave Eiffel, Massy, 91
LP Lycée Professionnel Chateau d'Epluches, Saint-Ouen-l'Aumône, 95
LP Gustave Ferrié, Paris, 75
LEAP Lycée agricole La Salle, Igny, 91

Localisation géographique :
- PARIS
- MASSY
- IGNY
- BAGNEUX
- CRETEIL
- SAINT-OUEN-L'AUMONE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	26 410,00	51,25%
Diffusion d'une petite forme in situ	1 881,00	3,65%
Défraiement transport des intervenants	1 751,00	3,40%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	2 550,00	4,95%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	1 415,00	2,75%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	2 860,00	5,55%
Autres (communication …)	4 357,00	8,46%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	10 306,00	20,00%
Total	51 530,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	35 000,00	67,92%
ETAT : DRAC Île-de-France (attribuée)	5 000,00	9,70%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	11 530,00	22,38%
Total	51 530,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074379 - projet "Radio libre !" - L'AVANT SEINE THEATRE DE COLOMBES

Dispositif : Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC) (n° 00001086)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC)	30 435,00 € HT	69,00 %	21 000,00 €
	Montant total de la subvention		21 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'AVANT SEINE - THEATRE DE COLOMBES
Adresse administrative : 88 RUE SAINT-DENIS
92700 COLOMBES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MATHIEU SCHWARTZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT

L'Avant Seine / Théâtre de Colombes est un établissement culturel à la programmation pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique et cirque), à la fois lieu de vie et de partage, brassant toutes les générations et les cultures. Il est dirigé par Ludovic Moreau depuis 2018 et porté par une équipe de 22 salariés permanents. Le théâtre a pour ambition d'assurer un soutien à la création contemporaine ainsi qu'à sa diffusion. A cet effet, il accueille sur la saison 2022/2023 plus de cinquante spectacles pour 82 représentations dans sa salle modulable de 950 places, mais également chez ses partenaires culturels, au sein d'établissements scolaires, de centre socio-culturels, dans l'espace public, etc... Sa volonté est de créer des rendez-vous variés en termes de thématiques et d'expression artistique avec une cohérence de qualité et de créativité grâce à l'accueil d'artistes divers, d'envergure nationale et internationale. La structure accompagne par ailleurs ces derniers sur le long terme en les accueillant pour des temps de résidence. Le projet de L'Avant Seine est à mesure égale celui de l'accessibilité et de la culture pour tous, notamment des jeunes. Dans ce sens, l'Avant-Seine monte chaque année des projets d'éducation artistique et culturelle, afin d'accompagner au mieux les enseignants et leurs élèves dans la découverte du spectacle vivant. Sa programmation s'accompagne également de projets d'action culturelle à destination des publics éloignés de la culture du fait de leur précarité économique ou sociale.

« Radio libre ! » est un projet sur trois ans mêlant spectacle vivant et pratique radiophonique et ayant pour objectif de faire découvrir le théâtre, la danse et le cirque contemporain à des lycéens du territoire et d'accompagner ces derniers vers la création de leurs propres émissions de radio autour de ces disciplines.

A partir d'un parcours de spectateur réalisé à L'Avant Seine/Théâtre de Colombes, les élèves de 6 classes des lycées Guy de Maupassant (Colombes), Albert Camus et Daniel Balavoine (Bois-Colombes) tireront les fils conducteurs de plusieurs émissions de radio à partir des sujets traités par les spectacles ou de leurs formes artistiques innovantes et originales.

Chaque émission prendra la forme souhaitée par les élèves : témoignages en lien avec les spectacles, reportage élargi, interview des artistes, critiques... Ces émissions diffusées en direct sur une fréquence publique deviendront ensuite des podcasts. Les cycles d'ateliers de radio seront complétés par des rencontres/ateliers avec les artistes des spectacles vus par les élèves afin d'aller plus loin dans leur compréhension des pièces mais également de les initier à différentes pratiques artistiques. L'objectif étant qu'ils puissent lier les arts et les médias et devenir de jeunes journalistes culturels en herbe.

Ce projet a enfin pour ambition d'accompagner les élèves dans leur prise de parole au quotidien en leur permettant d'améliorer leur compétence orale, leur capacité d'argumentation et leur esprit d'analyse. Il sera également pour eux l'occasion de découvrir les coulisses de ce média et tous les métiers qui le composent.

Chaque nouvelle année de CREAC permettra une croissance et une amélioration du projet qui a pour ambition de toucher de plus en plus de classes et de proposer de nouvelles sorties culturelles comme la visite de la Maison de la radio à Paris par exemple, où les émissions pourront être enregistrées en présence d'un public extérieur aux établissements.

Le parcours de spectateurs se divise entre forme in-situ, visite et spectacles au théâtre.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 30 435 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (-1016 €).

Proposition faite pour 3 établissements, 6 classes :

LP Daniel Balavoine, Bois-Colombes (92)
LGT Guy de Maupassant, Colombes (92)
LGT Albert Camus, Bois-Colombes (92)

Localisation géographique :
- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	15 270,00	48,55%
Diffusion d'une petite forme in situ	1 678,20	5,34%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	4 700,00	14,94%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	1 020,00	3,24%
Autres (communication …)	3 000,00	9,54%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	5 783,00	18,39%
Total	31 451,20	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	22 015,84	70,00%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	9 435,36	30,00%
Total	31 451,20	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074380 - projet "En scène !" - LE FORUM- EPIC SMAACP

Dispositif : Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC) (n° 00001086)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657381-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC)	39 619,00 € HT	60,58 %	24 000,00 €
	Montant total de la subvention		24 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SMAACP SCENE DES MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIEES DE CERGY PONTOISE
Adresse administrative : 95 BD DE L'OISE 95490 VAUREAL
Statut Juridique : Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
Représentant : Madame AURELIE VANDEN BORN, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
MUSIQUE

Le Forum EPIC SMAACP est un lieu dédié aux musiques actuelles. En septembre 2023, il inaugurera un nouveau bâtiment dans lequel, un nouveau champ des possibles sera à imaginer. Aujourd'hui ses activités sont :
- La diffusion
- L'accompagnement de projets artistiques : création et répétition
- Les résidences et résidences mutualisées
- Les répétitions condition-scène
- Les dispositifs d'accompagnement en partenariat avec le Studio des Variétés
- Les actions culturelles
- La valorisation des pratiques artistiques (ateliers, masterclass, rencontres avec groupes)
- Les actions de sensibilisation (999, rencontre autour des métiers culturels)
- Les actions de prévention (Peace and Lobe, Les Dessous du Son)
- L'éducation artistique et culturelle : Fabrique à Chansons, PACTE, CREAC, résidences territoriales, parcours du spectateur

- Les programmations pluridisciplinaires telles que : Expositions/marché des créateurs/scènes ouvertes/courts-métrages/soirées impro/vidéo/conférences.

« En Scène ! » est un projet qui propose à différents établissements de l'agglomération de Cergy-Pontoise (lycées Gallilée (Cergy), Jean Perrin (Saint-Ouen l'Aumône) et l'Ecole de la deuxième chance (Cergy)) de vivre pendant 3 ans, l'expérience des musiques actuelles à travers la scène et la dimension de spectacle vivant.

Ce projet CREAC entre dans le cadre de la thématique "Olympiade culturelle". En effet, il propose de mêler les cultures urbaines et la culture hip hop, bien ancrées à Cergy-Pontoise à travers le rap et les musiques actuelles d'une part et les nouvelles disciplines olympiques que sont le break, le skate et le basket 3v3. Chaque année du CREAC sera mise à l'honneur par une de ces disciplines sportives à travers un événement façon "bloc party" au Forum.
Chaque établissement, selon les filières et profils va participer à l'élaboration d'un concert qui célèbrera les musiques urbaines dans le nouvel équipement du Forum, dont l'inauguration est prévue pour septembre 2023. Il s'agira d'un concert d'un artiste (à définir) dont la première partie, la communication, la technique, l'habillage visuel seront réalisés par les élèves. Ce projet sera porté par le Forum accompagné d'artistes et de professionnels du secteur pour permettre rencontre, pratiques et découverte du monde des musiques actuelles. En lien avec ce projet, seront proposées toute une série d'actions : découverte backstage d'une salle de concert, rencontres métiers, sensibilisation autour des risques auditifs, sorties à des spectacles et concerts, rencontres lors de résidences artistiques.
Les élèves pratiqueront des ateliers d'écriture de texte (slam et rap), de création vidéo et de lumière et de son.

Enfin, parallèlement à ces ateliers de pratiques, un parcours de visite sur mesure sera proposé à chaque établissement :
- Visite du lieu lors de résidences artistiques et rencontre avec l'équipe du Forum : résidences "backstage" rencontre avec les artistes, échanges et questions
- Rencontre autour des métiers du spectacle vivant en partenariat avec le COMBO95
(Réseau des salles des musiques actuelles du Val d'Oise) : communication ; programmation, technique
- Venue à 3 concerts du choix des élèves sur l'année, hors temps scolaire dans le but de
découvrir le Forum un soir de concert tout public
- Sensibilisation aux risques auditifs en partenariat avec le RIF
- Accueil de stagiaires issus des établissements tout au long de l'année : technique, communication, programmation
- Concerts proposés par les partenaires de proximité du Forum (le Douze, Théâtre de
Jouy etc).

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 39 619 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 4 000 €).

Proposition faite pour 3 établissements, 7 classes :

LGT Galilée, Cergy (95)
Ecole de la 2e Chance, Site de Cergy Pontoise (E2C95) (95)
LGT Jean Perrin, Saint Ouen l'Aumône (95)

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	11 315,00	25,94%
Diffusion d'une petite forme in situ	5 000,00	11,46%
Défraiement transport des intervenants	300,00	0,69%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	14 110,00	32,35%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	7 700,00	17,65%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	360,00	0,83%
Autres (communication …)	1 040,00	2,38%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 794,00	8,70%
Total	43 619,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	28 000,00	64,19%
Subvention EPCI	14 419,00	33,06%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	1 200,00	2,75%
Total	43 619,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074382 - projet "FRATELLINI CIRCUS TOUR, La découverte des Arts du cirque au lycée" - ACADEMIE FRATELLINI

Dispositif : Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC) (n° 00001086)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC)	57 920,00 € TTC	43,16 %	25 000,00 €
	Montant total de la subvention		25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACADEMIE FRATELLINI
Adresse administrative : RUE DES CHEMINOTS
93210 SAINT DENIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Alain PACHERIE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - CIRQUE - MARIONNETTES - ARTS DE LA RUE
Implantée en Seine-Saint-Denis depuis près de 20 ans, L'Académie Fratellini est à la fois une école supérieure des arts du cirque reconnue, un lieu de création et de diffusion artistique ainsi qu'un acteur engagé sur son territoire à travers des actions socio-culturelles s'adressant à l'ensemble des publics.

En s'engageant en CREAC avec 3 lycées de Saint-Denis (Paul Eluard, Bartholdi et La Plaine) et le lycée Bergson dans le 19ème à Paris, l'Académie Fratellini souhaite approfondir son ancrage territorial, construire des liens durables avec ces établissements ainsi que leurs élèves et faciliter l'accès à l'option cirque dont elle est partenaire depuis la rentrée 2022 au lycée Bergson et qui est accessible aux élèves parisiens et de proche banlieue.

Ainsi, il s'agira d'accompagner les élèves dans la découverte du cirque contemporain, réhabiliter le cirque auprès des adolescents, et faciliter la rencontre avec les apprentis de l'Académie Fratellini, des artistes de demain et les équipes artistiques qui font le cirque aujourd'hui.

Par ailleurs, l'Académie Fratellini entrant dans une période de travaux de rénovation et d'extension durant deux ans, elle s'engage dans une grande itinérance sur le territoire et proposera à cette occasion une

tournée dans les lycées, avec deux représentations dans chaque établissement (possibilité d'accueillir jusqu'à 150-170 élèves par représentation).

Dans chacun des lycées, deux classes pilotes bénéficieront d'un parcours de découverte des arts du cirque avec : 2 à 3 spectacles de la programmation de l'Académie Fratellini, une douzaine d'heures de pratique artistique et des rencontres avec des équipes artistiques des compagnies programmées (autour du spectacle Dans l'espace, de la Compagnie Un loup pour l'homme, et de Soka Tira Osoa de la Compagnie Basinga) et l'équipe technique de l'Académie Fratellini.

Au lycée Paul Eluard, une 3ème classe travaillera, en lien avec leur professeure de français et une association d'éducation à l'image et au cinéma, à la réalisation d'un documentaire autour des arts du cirque, à l'aide d'images filmées autour des activités de l'Académie.

Au lycée professionnel Bartholdi, au-delà de l'initiation à la pratique du cirque, une classe de première "Métiers de la mode" travaillera autour du costume dans le spectacle vivant et plus spécifiquement des costumes de cirque, une classe de la filière ébénisterie travaillera autour des agrès de cirque, et du mobilier de l'Académie Fratellini et un projet particulier sera proposé à une classe "Métiers de l'accueil" dans le cadre de la réouverture et de l'inauguration de la nouvelle Académie Fratellini, à l'automne 2024. Pour ces classes du lycée professionnel, le projet s'inscrira donc dans le cadre de la réalisation de leur « Chef d'œuvre » et couvrira les trois années de la convention.

Dès la rentrée 2024, le public pourra être accueillir dans les murs. La majorité des étapes du projet se déroulera alors sur site, afin que les lycéens se familiarisent avec le lieu : venir plusieurs fois permet de s'approprier la structure et de s'y sentir les bienvenus. Ainsi, au fil des trois années du projet, et avec la complicité des compagnies invitées, l'objectif est de créer et pérenniser un lien tout particulier avec les lycées et d'inscrire de nouvelles complicités dans l'Académie Fratellini rénovée et agrandie.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 57 920€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 4 établissements, 10 classes :

LGT PAUL-ELUARD, SAINT-DENIS (93)
LP FRÉDÉRIC-BARTHOLDI, SAINT-DENIS (93)
LPO de PLAINE COMMUNE, SAINT-DENIS (93)
LGT HENRI BERGSON-JACQUARD, PARIS 19EME

Localisation géographique :
- PARIS
- SAINT-DENIS
- SAINT-DENIS (LA PLAINE SAINT-DENIS)

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	27 300,00	47,13%
Diffusion d'une petite forme in situ	14 000,00	24,17%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	5 520,00	9,53%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	600,00	1,04%
Autres	6 000,00	10,36%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	4 500,00	7,77%
Total	57 920,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	25 000,00	43,16%
ETAT : PASS CULTURE	8 100,00	13,98%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres)	6 000,00	10,36%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	18 820,00	32,49%
Total	57 920,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074383 - projet "POUSSONS LES MURS" - THEATRE DE GENNEVILLIERS

Dispositif : Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC) (n° 00001086)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65742-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC)	38 218,00 € HT	52,33 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE GENNEVILLIERS
Adresse administrative : 41 AV DES GRESILLONS
92230 GENNEVILLIERS
Statut Juridique : Société Anonyme Coopérative Ouvrière de Production
Représentant : Monsieur DANIEL JEANNETEAU, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
THEATRE
Le T2G Théâtre de Gennevilliers est un Centre Dramatique National dirigé depuis le 1er janvier 2017 par Daniel Jeanneteau. Essentiellement consacré à la création contemporaine, son projet s'attache à exprimer un présent allant de l'intime au collectif, il s'appuie sur une implantation locale renouvelée et pense le théâtre comme un lieu de vie permanent, où la rencontre entre artistes et publics est au cœur du travail de création. Centré sur les écritures et les formes théâtrales, il est ouvert à toutes les pratiques artistiques : danse, musique, arts plastiques, arts performatifs etc. Pensé comme un écosystème inscrit dans la globalité, l'établissement développe sur ses terrasses un projet ambitieux d'agriculture urbaine et de jardin d'agrément, se dotant
ainsi d'un nouvel espace de convivialité et d'action.

Le projet de CREAC intègre quatre établissements du territoire proche du théâtre (lycées Galilée de Gennevilliers, Michel-Ange de Villeneuve-la-Garenne, Newton de Clichy et lycée de Bezons).

Au sein de ces établissements, trois classes seront inscrites dans le projet : Une classe "pilote", avec des ateliers de 20h de pratique artistique et un parcours spectateurs ; une classe "découverte" avec des ateliers de 12h de pratique artistique et un parcours spectateurs ; Une classe "critique" qui travaillera sur la critique et l'appropriation de spectacles avec des ateliers de 6h de pratique qui s'articuleront autour du

parcours spectateurs. Le projet global pour les trois années du CREAC portera sur les thématiques du décloisonnement (des arts, des pratiques, des lieux, des personnes, etc.) et de la diversité.

Les trois classes bénéficieront également d'une visite du théâtre, et de ses espaces, les ateliers auront lieu lorsque ce sera possible sur les plateaux de répétitions du théâtre ou au lycée.
Pendant trois ans, des binômes d'artistes travailleront en collaboration au sein des classes inscrites au dispositif. Chaque classe bénéficiera d'un parcours de spectateur qui viendra nourrir sa pratique artistique et sera composé de 3 spectacles au T2G ou de sorties dans une structure culturelle partenaire. De plus, un spectacle hors les murs sera programmé chaque année dans l'un des établissements. En plus de ces 3 propositions, le théâtre invitera les élèves volontaires des 4 établissements à suivre un parcours de spectateurs accompagné (de médiations et de rencontres avec les artistes) par l'équipe des relations avec les publics, permettant de développer un regard critique et curieux.

Ainsi, par ce projet, les élèves pourront à la fois rencontrer des œuvres et des processus de création divers, découvrir des lieux culturels et leur fonctionnement, expérimenter des pratiques artistiques et, de fait, acquérir des connaissances en savoir, savoir-faire et savoir être, et découvrir les différents métiers du spectacle vivant.

Le T2G inscrit le projet sur trois ans de CREAC en lien au projet de lieu qu'il développe, et des actions en partenariat avec d'autres structures culturelles, pour toujours ouvrir davantage les circulations et créer des dynamiques. Aussi, chaque lycée fera une sortie dans une autre structure culturelle, en lien avec la thématique travaillée et en croisant d'autres champs artistiques. De l'IRCAM à Paris, au Tamanoir à Gennevilliers en passant par des centres d'arts ou des musées d'île de France, le CREAC ressemble à la programmation du T2G, transversale et diversifiée, et qui s'invente avec de multiples points de vue.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 38 218 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 4 établissements, 12 classes.

LPO Galilée , Gennevilliers (92)
LGT Michel Ange, Villeneuve-La-Garenne (92)
LPO Newton, Clichy (92)
LPO de Bezons, Bezons (95)

Localisation géographique :
- HAUTS DE SEINE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	16 060,00	42,02%
Diffusion d'une petite forme in situ	3 000,00	7,85%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	7 770,00	20,33%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	800,00	2,09%
Transports des élèves	2 268,00	5,93%
Autres (communication …)	1 000,00	2,62%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	7 320,00	19,15%
Total	38 218,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	20 000,00	52,33%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres)	5 375,00	14,06%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	12 843,00	33,60%
Total	38 218,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074387 - projet "OOOM – Oeil-onde-oreille-monde" - ASSOCIATION LA MUSE EN CIRCUIT

Dispositif : Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC) (n° 00001086)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC)	48 098,00 € HT	62,37 %	30 000,00 €
	Montant total de la subvention		30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION LA MUSE EN CIRCUIT
Adresse administrative : 18 RUE MARCELIN BERTHELOT
94140 ALFORTVILLE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame GENEVIEVE GALLOT, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – MUSIQUE – ARTS VISUELS
Centre national de création musicale implanté à Alfortville, La Muse en Circuit fait une grande place à la pluridisciplinarité, à la mise en valeur de propositions musicales destinées au spectacle vivant et à la pédagogie qui fait partie intégrante de son cahier des charges.

En cohérence avec sa politique de développement et de son ancrage sur son territoire de proximité, la Muse en Circuit souhaite conduire un projet CREAC en partenariat durable avec le MAC VAL (Vitry-sur-Seine) et trois lycées du Val de Marne : Maximilien Perret à Alfortville, Jean Macé à Vitry-sur-Seine et Romain Rolland à Ivry-sur-Seine.

Du point de vue artistique et pédagogique, les deux structures présentent une complémentarité enrichissant les actions et font écho à l'évolution des arts selon une logique de décloisonnement.

Le cœur du projet se construit autour de la notion de podcast donnant lieu à des créations sonores ou radiophoniques de plusieurs types : émission-débat, poésie sonore, fiction radio, en direct ou/et enregistré. Avec le MAC VAL, seront déployés des ateliers en immersion couplés à des visites d'exposition, où une équipe de conférenciers sera dédiée au projet.

Chaque année sera traversée par une thématique s'appuyant sur une exposition du MAC VAL. Pour la 1ère année, il s'agira de "L'œil vérité : le musée au second degré, 1950-1990 et un peu au-delà" présentée d'octobre 2023 à février 2024 invitant les élèves à entrer dans l'univers de l'art contemporain, en acquérir les repères, en maîtriser les enjeux comme en questionner la notion de publics et d'autorités : celle du Musée et celle d'une histoire de l'art contemporain en train de s'écrire.

Dans chacun des trois établissements, 2 classes dites « pilotes » suivront un parcours d'ateliers de pratiques artistiques (8 sessions de 2h) jusqu'à une restitution finale (une journée de 6h) : ateliers de création sonore, ateliers de pratique vocale expérimentale, atelier de réflexion sur la manière de construire une émission. Chaque session d'atelier sera menée en binôme d'intervenants travaillant avec un demi groupe de classe. Les ateliers seront réalisés en immersion et couplés aux visites d'exposition. Les conférenciers du MAC VAL accompagneront à chaque fois les séances d'ateliers. Une visite de la Muse en Circuit avec une rencontre avec un musicien accueilli en résidence est également prévue.
Trois intervenants principaux, aux profils complémentaires, mèneront le projet sur trois ans : un musicien de la création sonore, un spécialiste de la voix (chanteur expérimental) et un auteur-dramaturge de création radio (ARTE Radio). D'autres artistes ou spécialistes pourront venir enrichir leurs interventions : critiques d'art, professionnels de l'art contemporain, scénaristes, soundesigners, producteur radiophonique, etc.

En parallèle, les élèves bénéficieront d'un parcours culturel qui sera ouvert à d'autres classes (3 classes minimum par lycée) : une conférence sur les arts sonores et l'art contemporain, une intervention sur les métiers de la création et radiophonique, une visite à la Maison de la Radio et à La Muse en Circuit, un concert ou spectacle-musical au sein de chaque lycée.

Ces actions ont été définies pour répondre aux objectifs de l'EAC et notamment : donner des points de repère théoriques sur les arts contemporains et expérimentaux, favoriser la fréquentation culturelle, donner des outils d'orientation pour ouvrir des perspectives professionnelles.

Pour clore l'année, une restitution publique rassemblera les trois lycées et conviera d'autres classes ainsi que les parents des élèves. Les créations sonores enregistrées à chaque reprise lors des restitutions, seront valorisées sur un mini-site Internet à construire, créant en fin de projet une série, une collection de podcasts éditorialisée.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 48 098 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 12 230 €).

Proposition faite pour 3 établissements, 15 classes :
LPO Maximilien Perret, Alfortville (94)
LPO Jean Macé, Vitry-sur-Seine (94)
LGT Romain Rolland, Ivry-sur-Seine (94)

Localisation géographique :
- ALFORTVILLE
- IVRY-SUR-SEINE

- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	19 200,00	31,83%
Diffusion d'une petite forme in situ	8 400,00	13,92%
Défraiement transport des intervenants	5 000,00	8,29%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	1 800,00	2,98%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	3 878,00	6,43%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	4 550,00	7,54%
Transports des élèves	3 500,00	5,80%
Autres (communication …)	4 000,00	6,63%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	10 000,00	16,58%
Total	60 328,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	42 230,00	70,00%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée) : quote-part fonctionnement	8 998,00	14,92%
Subvention Département : 94 via le MAC VAL (attribuée)	2 000,00	3,32%
ETAT : PASS CULTURE (Attribuée)	3 000,00	4,97%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	4 100,00	6,80%
Total	60 328,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074388 - projet "Ensemble c'est tout" - ECOLE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE DE ROSNY-SOUS-BOIS

Dispositif : Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC) (n° 00001086)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC)	23 857,00 € TTC	67,07 %	16 000,00 €
	Montant total de la subvention		16 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	ENACR ECOLE NAT DES ARTS DU CIRQUE ROSNY
Adresse administrative	:	22 RUE JULES GUESDE 93110 ROSNY-SOUS-BOIS
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Monsieur JOSE-MANUEL GONCALVES, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - CIRQUE
Créée en 1983, l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (ENACR) est une plateforme d'apprentissage des arts du cirque dédié aux étudiants en formation initiale, aux amateurs sans barrières d'âge et aux professionnels du spectacle vivant ainsi qu'un lieu de résidence et de médiation autour des arts du cirque.

Le projet de CREAC "Ensemble c'est tout" sera déployé sur 3 ans dans trois établissements de proximité (les lycées Jean Moulin et Charles de Gaulle de Rosny-sous-Bois et Blaise Pascal de Villemomble) et a pour vocation de contribuer à la création d'une véritable filière cirque à Rosny-sous-Bois de la maternelle au lycée et d'accentuer l'accessibilité de la pratique artistique pour les élèves des QPV.

Les ateliers de pratique artistique, le parcours du spectateur, la restitution et une diffusion d'œuvre in situ permettront aux élèves une découverte des arts du cirque en rencontrant des artistes et leurs œuvres.

Porté par les arts du cirque, offrant une pluralité d'entrées, ce projet fournit la possibilité à tous les lycéens de se retrouver dans une pratique en vue de la construction de réalisations communes, favorisant les

relations sociales par l'apprentissage de l'écoute, du choix en collectif ainsi que l'expression de la créativité.

La pratique du cirque renforce la cohésion et l'entraide entre les élèves notamment dans l'exécution de portés et de figures aériennes qui seront au cœur des ateliers organisés en début de projet. Elle permet d'améliorer la coordination, la concentration, la ténacité et la régularité.

Par ailleurs, au-delà de ces disciplines circassiennes, le travail chorégraphique et théâtral sera abordé en filigrane tout au long du projet.

Chaque classe bénéficiera d'un cycle d'ateliers de création de 16 heures par an correspondant à un trimestre de cours de sport. La création des élèves sera présentée soit sous le chapiteau, soit au lycée et ouverte au public.

En préambule des ateliers de pratique, chaque classe fera une visite commentée du chapiteau (rencontre avec les élèves de la formation professionnelle, venir assister à un entrainement, discussion autour des métiers du cirque et des formations) suivi d'une intervention en classe portant sur la présentation du projet, l'histoire du cirque et de son esthétique.

La découverte du milieu circassien, la rencontre avec les œuvres et les artistes viendront compléter le projet via l'organisation de trois sorties afin de permettre une découverte de la diversité et de la richesse des arts du cirque. Dans la mesure du possible, des « bords plateaux » avec les équipes artistiques impliquées seront mis en place afin que les lycéens puissent découvrir les tenants de la création contemporaine.

Quelques achats de petit matériel pédagogique en début de projet permettront de faciliter la pratique au sein des établissements de manière élargie au-delà des interventions de l'ENACR et ainsi de faire rayonner le projet au sein des établissements partenaires.

Enfin, un spectacle in situ sera présenté dans chaque lycée partenaire par les compagnies qui interviendront sur les ateliers. Ces spectacles auront lieu dans la cour des établissements scolaires et seront donc ouverts à tous les élèves.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 23 857 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite des dépenses de fonctionnement dépassant les 20% autorisés par le règlement (- 315 €) et de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 3 068€).

Proposition faite pour 3 établissements, 6 classes :

LP Jean Moulin, Rosny-sous-Bois (93)
LGT Charles de Gaulle, Rosny-sous-Bois (93)
LPO Blaise Pascal, Villemomble (93)

Localisation géographique :

- ROSNY-SOUS-BOIS
- VILLEMOMBLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	9 240,00	33,92%
Diffusion d'une petite forme in situ	4 500,00	16,52%
Défraiement transport des intervenants	500,00	1,84%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	3 600,00	13,22%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	1 300,00	4,77%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	1 300,00	4,77%
Transports des élèves	600,00	2,20%
Autres (communication …)	500,00	1,84%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	5 700,00	20,93%
Total	27 240,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	19 068,00	70,00%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	8 172,00	30,00%
Total	27 240,00	100,00%

DOSSIER N° EX074389 - projet "Témoins directs du présent" - THEATRE ET CINEMAS DE SAINT-MAUR

Dispositif : Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC) (n° 00001086)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657381-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC)	22 981,00 € HT	69,62 %	16 000,00 €
	Montant total de la subvention		16 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE ET CINEMA DE SAINT-MAUR
Adresse administrative : 20 RUE DE LA LIBERTE
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial
Représentant : Monsieur Sylvain BERRIOS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - THEATRE

EPIC équipé de deux salles de spectacle et de deux cinémas et dirigé par Priscille Descout, le Théâtre de Saint-Maur, propose une programmation éclectique, d'une quarantaine de spectacles en soirée et une quinzaine en journée à destination des scolaires. Il accueille trois à quatre résidences et départs de tournée et se positionne comme co-producteur de trois à quatre créations par saison.

Le théâtre souhaite s'engager en CREAC afin de se projeter dans un projet d'envergure et de long terme avec les lycées Gutenberg de Créteil, Gourdou-Leseurre et François Mansart de Saint-Maur-des-Fossés. L'objectif est de permettre la construction d'une véritable communauté d'intérêt autour de la création théâtrale sur les trois ans à venir.

D'autres partenaires du théâtre seront également associés, en particulier la maison des seniors de la ville de Saint-Maur. Cela permet, en outre affirmer le soutien aux artistes de la Bande à Léon, programmés la saison prochaine et dont la prochaine création sera soutenue par le Théâtre.

Pour l'année 2023-2024, il s'agira de tisser un programme d'actions culturelles autour de la diffusion, fin

novembre 2023, les élèves assisteront au spectacle « La mer de Poséidon en caddie » mis en scène par Audrey Bertrand pour la Bande à Léon, ils seront emmenés dans une large enquête, à la fois personnelle et collective. En étant invités à s'interroger sur la notion de non-lieux en anthropologie moderne : quel rapport à l'espace quand celui-ci se caractérise par une absence d'intimité possible ? Est-on vraiment anonyme dans les espaces de transit ? Existe-t-on dans un supermarché, sur une aire d'autoroute ou une station de métro ?

Les dix classes impliquées vont ainsi rassembler de la matière sur toutes ces questions à travers diverses lectures et échanges, mais également les explorer par le récit, le jeu, la chorégraphie, le sensible. Leurs histoires seront un témoignage pris sur le vif de leur rapport à l'espace, notion éminemment politique.

Chaque classe bénéficiera de 10h d'atelier avec les artistes intervenants. Le travail sera restitué sous forme d'un recueil de textes.

Par ailleurs, un parcours de spectateurs enrichi de rencontres avec les professionnels de la structure et d'une visite du lieu sera organisé. Deux représentations du spectacle « Réflexions » de Bénédicte Guichardon dans chaque établissement sont également envisagées, ce qui permettra un rayonnement au-delà des classes impliquées dans le programme. Les autres classes seront aussi systématiquement invitées à profiter des sorties en temps scolaire et pourront bénéficier d'un temps de rencontre-atelier avec l'équipe artistique du spectacle La mer de Poséidon en caddie.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 22 981 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 287 €).

Proposition faite pour 3 établissements, 10 classes :
LP Gourdou-Leseurre, Saint-Maur-des-Fossés (94)
LPO François Mansart, Saint-Maur-des-Fossés (94)
LPO Gutenberg, Créteil (94)

Localisation géographique :
- CRETEIL
- SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	7 420,00	31,89%
Diffusion d'une petite forme in situ	5 100,00	21,92%
Défraiement transport des intervenants	300,00	1,29%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	4 048,00	17,40%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 000,00	8,60%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	1 000,00	4,30%
Autres (communication …)	400,00	1,72%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 000,00	12,89%
Total	23 268,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	16 287,00	70,00%
ETAT : PASS CULTURE (attribuée)	2 024,00	8,70%
Subvention Commune : Saint-Maur-des-Fossés (attribuée)	400,00	1,72%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	4 557,00	19,58%
Total	23 268,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074390 - projet "Intime et politique" - THÉÂTRE PUBLIC DE MONTREUIL

Dispositif : Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC) (n° 00001086)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC)	55 000,00 € HT	63,64 %	35 000,00 €
	Montant total de la subvention		35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	NOUVEAU THEATRE DE MONTREUIL
Adresse administrative	:	10 PLACE JEAN JAURES 93100 MONTREUIL
Statut Juridique	:	Société à Responsabilité Limitée
Représentant	:	Madame PAULINE BAYLE, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - THEATRE

Dirigé depuis janvier 2022 par Pauline Bayle, le Théâtre Public de Montreuil est un centre dramatique national, dont la mission est de créer et de proposer une programmation pluridisciplinaire, dédiée aux esthétiques contemporaines, offrant un espace à la (dé)mesure humaine des récits imaginaires, en s'appuyant sur des spectacles qui donnent à voir la tragédie de l'ordinaire et la puissance des arts pour la transcender. Le projet du TPM est ancré de plain-pied dans la vie publique et où les artistes sont invités à réinventer sans cesse l'expérience des spectateurs et le rapport au public.

Le projet de CREAC "Paroles créatrices : intime et politique" se déploie sur trois ans avec 5 établissements polyvalents du territoire, impliquant 3 classes dans chacun d'eux et des enseignants de diverses disciplines. Il s'agira d'explorer les croisements entre l'échelle intime et politique ainsi que les grandes questions liées à l'identité et à l'émancipation. Pour la 1ère année, la thématique est celle de l'adolescence.

Les interventions artistiques encadrées par un ou deux intervenants (au total 314h) se déclinent selon trois parcours différents et sont accompagnées par des artistes de divers horizons, pour la plupart liés à la programmation :

Parcours 1 – « Paroles créatrices » pour une participation à une création (16h/classe pour 3 classes et 12h/classe pour 2 classes)
Parcours 2 – « Brigade », pour la création de formes artistiques d'archives (performance ou le podcast et création sonore) qui feront rayonner le projet au sein de l'établissement (24h/classe pour 5 classes)
Parcours 3 – « Omnivores », pour une initiation à la mise en voix et l'exploration de la lecture. (10h par classe pour 5 classes).

Chaque classe bénéficie en outre d'un parcours de spectacles et de rencontres.

Ainsi, les élèves suivent un parcours d'EAC complet, s'appuyant sur les 3 piliers.
- Acquérir des connaissances : les élèves s'approprieront différentes façons d'exprimer une émotion esthétique et d'exercer leur jugement critique. Ils utiliseront le vocabulaire de la création théâtrale et mobiliseront des connaissances au service de leur compréhension de l'œuvre au sein d'un journal de bord, qui permettra de faire rayonner le projet au sein d'un même établissement.
- Fréquenter : La proximité des lycées avec le TPM permettra aux élèves de l'identifier et de se familiariser avec la structure à l'occasion du parcours de spectacles (rencontre avec une institution culturelle). Dans ce cadre, les élèves découvriront différentes expressions artistiques : performance, écriture de plateau ou danse. Ces découvertes seront accompagnées par des rencontres avec les artistes.
- Pratiquer : la pratique de l'écriture se trouvera au cœur du projet avec la volonté de faire participer les élèves aux choix de mise en scène, de dramaturgie pour la première classe et de s'intégrer à un processus collectif de création. La deuxième classe découvrira la pratique de la performance avec des artistes de la programmation. La troisième classe travaillera sur l'oralité, à travers la recherche de la mise en voix d'un texte et la prise de parole en public.

Enfin, afin d'amorcer le partenariat, l'ensemble des enseignants portant le projet au sein de l'établissement sera invité un après-midi au TPM pour rencontrer les équipes, visiter les coulisses du théâtre, échanger sur leurs attentes et être formés aux outils mis en place.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 55 000 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 10 000 €).

Proposition faite pour 5 établissements, 15 classes :
LPO EUGÉNIE-COTTON, Montreuil (93)
LPO PAUL-ROBERT, Les Lilas (93)
LPO EUGÈNE-HÉNAFF, Bagnolet (93)
LGT et LP CONDORCET, Montreuil (93)
LGT JEAN JAURES, Montreuil (93)

Localisation géographique :
- BAGNOLET
- LES LILAS
- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	26 690,00	41,06%
Diffusion d'une petite forme in situ	16 600,00	25,54%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	9 600,00	14,77%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	653,00	1,00%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	4 022,00	6,19%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	7 435,00	11,44%
Total	65 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	45 000,00	69,23%
AUTRES SUBVENTIONS (Attribuée)	9 600,00	14,77%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	10 400,00	16,00%
Total	65 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074391 - projet "Singularités !" - VILLE DE NANTERRE

Dispositif : Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC) (n° 00001086)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657341-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC)	35 823,00 € HT	69,79 %	25 000,00 €
	Montant total de la subvention		25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE NANTERRE
Adresse administrative : PLACE DU 27 MARS 2002
92000 NANTERRE
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur Patrick JARRY, Maire

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
MUSIQUE - OLYMPIADE CULTURELLE

Scène conventionnée d'intérêt national - art et création - pour la musique, la Maison de la musique de Nanterre porte un projet artistique et culturel ouvert sur les musiques dans leur diversité. Le projet s'articule autour de trois axes : la pertinence et la richesse des répertoires, la diversité artistique et la mise en perspective des disciplines, l'inscription au coeur de réalités territoriales. Il se déploie sur le site de la Maison de la musique (salle de 500 places et auditorium de 100 places), à la Maison Daniel-Féry qui est à la fois une salle de concert (de 300 places) et une maison de projets accompagnant des artistes de tous niveaux (en particulier des jeunes Nanterriens), et hors les murs. Avec environ 50 propositions artistiques et 70 représentations par saison, la Maison de la musique met en avant les créations, les artistes émergents et les artistes confirmés. La danse fait également partie de son ADN.

La programmation explore la création sous ses formes les plus diverses : ballet, hip hop, danse contemporaine... Hors les murs, la Maison de la musique mène également de nombreuses actions artistiques afin de créer des rencontres inédites.

La Maison de la musique de Nanterre est un équipement culturel de la ville de Nanterre. Sa programmation 2023-2024 fera écho aux Jeux olympiques Paris 2024 grâce à des propositions touchant

à la performance physique, aux valeurs du sport ou dressant le portrait de sportifs.

Le projet de CREAC « Singularités ! » s'appuiera donc sur cette programmation et fera le lien avec les notions de performance sportive, fraternité, personnalités du monde du sport. Projet d'éducation artistique et culturelle qui invite les élèves à s'interroger sur les identités, les parcours de vie et les sujets de société par le biais du domaine sportif et artistique, il vise plus largement à rendre les élèves citoyens, à développer leur regard critique, à prendre conscience de soi et des autres et à développer leurs moyens d'expression.

Le projet propose un parcours du spectateur varié qui amènera les élèves vers des esthétiques et des formats multiples où corps et paroles se mêleront. Ils auront le choix entre plusieurs propositions à découvrir à la Maison de la musique de Nanterre :
- "Libre arbitre" de Julie Bertin et Léa Girardet
- "Juste Heddy" de Mickaël Phelippeau
- "Feu" de Fouad Boussouf
- "La tendresse" de Julie Berès
- "Nulle part est un endroit" de Nach

Le parcours sera complété par le spectacle "Cent mètres papillon" de Maxime Taffanel qui sera joué au sein des établissements scolaires.

Les ateliers seront menés par les artistes de la programmation, ce qui permettra aux élèves de les rencontrer avant de les découvrir sur scène mais également d'expérimenter avec eux une pratique artistique. Ils seront amenés à mobiliser leurs connaissances et expériences pour développer des récits par le biais de trois parcours. Les ateliers vont de la pratique du beatbox à des ateliers d'écriture rap, de la danse Krump à de la danse contemporaine. Une restitution est prévue en fin de projet au sein de chaque établissement.

Ce projet conduira également les élèves à la Maison de la musique pour une visite de la salle de spectacle et de ses coulisses, pour découvrir les différentes étapes de la création d'un spectacle et échanger autour des métiers du spectacle vivant (artistiques, techniques et administratifs).

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 35 823 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 3 établissements, 9 classes

LPO JOLIOT-CURIE, NANTERRE (92)
LP LA TOURNELLE, LA GARENNE-COLOMBES (92)
LP VOILIN, PUTEAUX (92)

Localisation géographique :
- LA GARENNE-COLOMBES
- NANTERRE
- PUTEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	10 200,00	28,47%
Diffusion d'une petite forme in situ	13 500,00	37,69%
Défraiement transport des intervenants	550,00	1,54%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	4 050,00	11,31%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	450,00	1,26%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	900,00	2,51%
Transports des élèves	1 500,00	4,19%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	4 672,50	13,04%
Total	35 822,50	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	25 000,00	69,79%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	10 822,50	30,21%
Total	35 822,50	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074381 - projet "Le lycée de demain" - LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	37 335,00 € TTC	42,86 %	16 000,00 €
	Montant total de la subvention		16 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE
Adresse administrative : IMPASSE DE LA RENARDIERE
92220 BAGNEUX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur DANIEL FORGET, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
ARCHITECTURE - DESIGN - CIRQUE - PATRIMOINE

Le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM) est aujourd'hui Centre des Arts du Cirque et des Cultures émergentes. C'est une structure créée il y a 30 ans qui a pour vocation d'établir des liens étroits entre pratiques culturelles et artistiques et réalités territoriales et humaines. C'est aussi une école des arts du cirque et des cultures urbaines. La structure devrait recevoir le label « Centre Culturel de Rencontre » du Ministère de la Culture et deviendra le 21ème site patrimonial français à intégrer ce réseau d'excellence, avec une particularité : celle de valoriser les patrimoines des périphéries urbaines et un art populaire comme le cirque. Depuis 2019, il est engagé aux côtés de Bagneux et de La preuve par 7 dans la construction du futur lycée général prévu pour 2027.

Le PPCM propose à nouveau son projet "Le Lycée de demain" avec les 4 mêmes lycées : le lycée professionnel Léonard de Vinci de Bagneux, le lycée professionnel Jean Monnet de Montrouge, le lycée professionnel Louis Girard de Malakoff et le lycée polyvalent Adolphe Chérioux de Vitry-sur-Seine. Le projet concerne au total 8 classes. Le projet est mené en partenariat avec Notre Atelier Commun, structure bénéficiaire d'une aide en action ponctuelle d'EAC en 20/21 et 21/22, dont ce projet est la continuité.

« Le Lycée de Demain » est un projet d'expérimentation inscrit dans cette démarche, mené à l'échelle du

sud de la banlieue parisienne et qui propose aux lycéens de mettre en pratique leurs compétences d'enseignement technique au service d'un projet artistique et architectural. Le projet propose aux élèves de s'appuyer sur l'étude de leur propre établissement scolaire afin d'en dresser un diagnostic puis, accompagnés par un ou plusieurs intervenants du champ artistique et culturel, de proposer une réponse spatiale sensible. Initié il y a trois ans, le projet a connu plusieurs phases de réflexions qui ont permis de mettre en place un protocole artistique.

Le projet sera mené à travers deux parcours proposés à l'ensemble des 8 classes :
- Un parcours acteur (24h par classe) qui consiste à produire une œuvre en collaboration avec un artiste (architecte et designer), répondant à un problème identifié et solutionné par les élèves, particulièrement dans les lieux intermédiaires des lycées. Parmi les projets envisagés : les couloirs ou les toilettes. Le projet peut s'étendre sur une semaine ou sur plusieurs mois selon le calendrier des établissements.
- Un parcours spectateur : les élèves seront conviés à 3 représentations artistiques par classe dont une forme courte dans le lycée par la cie Galapiat Cirque, à destination de tous les élèves du lycée, et les deux autres au PPCM. Ces représentations seront l'occasion de visiter le PPCM, d'échanger avec les artistes en bord de plateau et de rencontrer les professionnels du spectacle vivant.

A la fin de l'année, deux restitutions finales sont prévues. Une première se déroulera au sein des établissements, au cours de laquelle les élèves présenteront leurs réalisations à d'autres classes du lycée. Une seconde restitution aura sur le site du "Lycée avant le Lycée" Bagneux, lors d'une rencontre inter-lycées où toutes les classes participantes seront invitées en fin d'année à se retrouver pour un après-midi festif présentant au travers d'une exposition les travaux effectués dans les différents lycées. Un spectacle sera également proposé par des artistes du PPCM.
Aussi, un bilan papier et un documentaire vidéo sont prévus pour documenter le projet.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 37 335 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 34 000 €).

Proposition faite pour 4 établissements, 8 classes

Lycée Professionnel Léonard de Vinci - Bagneux (92)
Lycée Professionnel Jean Monnet - Montrouge (92)
Lycée Professionnel Louis Girard - Malakoff (92)
Lycée Polyvalent Adolphe Chérioux - Vitry-sur-Seine (94)

Localisation géographique :
- BAGNEUX
- MALAKOFF
- MONTROUGE
- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	31 744,00	44,50%
Diffusion d'une petite forme in situ	2 952,00	4,14%
Défraiement transport des intervenants	5 352,00	7,50%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	3 920,00	5,50%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	5 000,00	7,01%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	4 600,00	6,45%
Transports des élèves	2 700,00	3,78%
Autres (communication …)	800,00	1,12%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	14 267,00	20,00%
Total	71 335,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	50 000,00	70,09%
AUTRES SUBVENTIONS	21 335,00	29,91%
Total	71 335,00	100,00%

DOSSIER N° EX074392 - projet "Points de Vue ?" - 5EME SAISON

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	36 800,00 € TTC	54,35 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 5EME SAISON
Adresse administrative : 39 AVENUE GALLIENI
77590 BOIS LE ROI
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CAROLINE MABY, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
THEATRE
5e Saison est une association de développement artistique et culturel qui a pour objectif d'accompagner des compagnies et de concevoir des projets de territoires.

Elle propose aux élèves de 4 lycées (Benjamin Franklin de La Rochette, Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes, Georges Clémenceau de Villemonble et Louise Michel de Champigny sur Marne) et 1 CFA (BTP de Nangis) le projet "Points de vue" dont l'objectif est d'offrir un espace de réflexion, d'expression et de partage autour de l'altérité mais également une rencontre entre les élèves des différents établissements. Au total, le projet impliquera 10 classes, 300 élèves et 4 intervenants.

Le projet s'articule autour de 3 parcours qui se dérouleront de novembre 2023 à avril 2024 :
1) Parcours de spectateurs - ensemble des classes participantes :
Les élèves voient 2 à 4 spectacles de novembre 2023 à mars 2024 dans les théâtres partenaires (Théâtre de Corbeil-Essonnes et théâtres du réseau Collectif Scènes 77) et rencontrent des professionnels du secteur à l'occasion de chacune de ces sorties.
2) ACT-E (Agitations Créatives en Territoires d'Expressions) - 1 classe par établissement - 20h d'atelier par classe : Projet de création où chaque classe imagine 4 performances théâtrales, chacune appuyée sur des formes d'écritures différentes (théâtre, récit, poésie, slam…).
3) Sous tous les angles - 1 classe par établissement - 8h d'atelier par classe : Atelier autour de la critique

de spectacles pour aiguiser le regard critique et sa plume. Mené par un dramaturge, il s'articule autour de l'édition d'une revue web autour des spectacles vus et du suivi de ACT-E.

Le projet donnera lieu à une restitution croisée et commune à l'ensemble des établissements partenaires, organisée à la MPAA/Saint-Germain. Elle permettra la restitution au plateau des spectacles créés dans le cadre du parcours ACT-E, en présence des équipes pédagogiques et de directions des établissements, ainsi que des parents d'élèves. De plus, la revue web "Sous tous les angles" constituera un mode de restitution mensuelle. Les élèves y partageront leurs critiques des spectacles vus, des interviews des artistes, la présentation de métiers de la culture, des interviews des intervenants et élèves du projet ACT-E, des vidéos et photos des ateliers, etc.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 36 800 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 5 établissements, 10 classes :
CFA BTP, Nangis, 77
LP Benjamin Franklin, La Rochette, 77
LPO Robert Doisneau, Corbeil-Essonnes, 91
LGT Georges Clémenceau, Villemomble, 93
LPO Louise Michel, Champigny sur Marne, 94

Localisation géographique :
- LA ROCHETTE
- NANGIS
- CORBEIL-ESSONNES
- VILLEMOMBLE
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	13 200,00	35,87%
Défraiement transport des intervenants	800,00	2,17%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	9 000,00	24,46%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	1 000,00	2,72%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	500,00	1,36%
Transports des élèves	4 500,00	12,23%
Autres (communication …)	1 000,00	2,72%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	6 800,00	18,48%
Total	36 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	20 000,00	54,35%
Rectorats de Créteil et Versailles (Sollicité)	2 800,00	7,61%
Pass Culture (attribuée)	9 000,00	24,46%
PARTENAIRES PRIVES : Fondation de France - "Grandir en Culture" (sollicitée)	5 000,00	13,59%
Total	36 800,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074395 - projet "I.mmersions" - ESCALES DANSE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	39 775,00 € TTC	62,85 %	25 000,00 €
	Montant total de la subvention		25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ESCALES DANSE
Adresse administrative : 2 AVENUE DU MESNIL
95470 FOSSES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame ANTONELLA JACOB, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Escales Danse – réseau conventionné danse en territoire - est une association de 22 membres franciliens et de l'Oise. Le réseau Escales Danse travaille à l'élaboration de deux axes centraux :
- mettre en place une programmation danse sur le territoire, affirmant la volonté d'offrir une visibilité à la vitalité de la scène chorégraphique.
- mettre en place des projets d'actions culturelles d'envergure, réunissant plusieurs structures culturelles du territoire. Ces projets œuvrent en faveur de la diversité culturelle du territoire et de la rencontre des publics avec la création artistique, tant sur les zones urbaines que rurales.

Le projet mené par Catherine Dreyfus, chorégraphe de la compagnie ACTE 2, avec 2 lycées du 95 (Gustave Monod d'Enghien, Rolland de Goussainville) et un lycée du 77 (Charlotte Delbo à Dammartin en Goële) se déploie sur 4 axes :
1) S'immerger dans un processus de création : Ce projet permettra à la compagnie de récolter la matière de leur future création "i." afin d'être au plus proche des préoccupations et des pratiques des adolescents sur la représentation de soi sur les réseaux sociaux. Ainsi, le projet comprend la venue des élèves sur des temps de résidence au Centre des Arts d'Enghien-les-Bains, un échange avec l'équipe artistique et la participation à des temps de répétition et de réflexion de la compagnie. Les élèves seront ainsi amenés à goûter à un processus de création chorégraphique, et à mieux comprendre les enjeux d'un spectacle.
2) Pratiquer, rechercher, expérimenter ensemble par le corps : La compagnie proposera un temps (plus ou moins long selon les classes) de travail de pratique de la danse, mais aussi de recherche et

d’expérimentation, en lien avec sa prochaine création. Ces pratiques artistiques sont un outil de développement de la personne, et représentent un moyen d'expression et de créativité.
3) Mener une réflexion sur la représentation de soi et les réseaux sociaux : La chorégraphe souhaite mener avec les élèves une réflexion sur la narration et la représentation de soi à travers les médias et les réseaux sociaux. Ainsi, un sociologue et un dramaturge accompagneront différents moments du projet pour participer à leur ouverture et à leur formation de citoyen cultivés, lucides et autonomes.
4) Voir des spectacles tout au long de la saison et suivre des ateliers : Les classes assisteront à un parcours de trois spectacles, dans un minimum de deux structures culturelles du territoire. La structuration en réseau permet d'avoir un programme d'une grande richesse, permettant le lien avec la thématique du projet et/ou l'esthétique chorégraphique. Ainsi, le parcours de spectateur se déroulera au centre des arts d'Enghien les bains, à l'Atalante de Mitry Mory et à l'Espace Sarah Bernhardt de Goussainville.
Ce projet souhaite ainsi participer à l'ouverture culturelle des élèves et leur faire découvrir différentes expressions artistiques.

Le bénéficiaire s’engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s’est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 39 775 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 5 000 €).

Proposition faite pour 3 établissements, 27 classes :

Lycée polyvalent Gustave Monod, Enghien-les-Bains (95)
Lycée polyvalent Charlotte Delbo, Dammartin-en-Goële (77)
Lycée polyvalent Romain Rolland, Goussainville (95)

Localisation géographique :
- SEINE ET MARNE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	14 265,00	31,86%
Diffusion d'une petite forme in situ	9 390,00	20,97%
Défraiement transport des intervenants	5 000,00	11,17%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	2 120,00	4,73%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	500,00	1,12%
Transports des élèves	4 500,00	10,05%
Autres (communication …)	3 000,00	6,70%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	6 000,00	13,40%
Total	44 775,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	30 000,00	67,00%
ETAT : DRAC Île-de-France	8 000,00	17,87%
Subvention Département 95	5 000,00	11,17%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	1 775,00	3,96%
Total	44 775,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074420 - projet "Raconte-moi ta vie !"- ACRIF ASS CINEMAS DE RECHERCHE D ILE DE FRANCE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	60 650,00 € TTC	19,79 %	12 000,00 €
	Montant total de la subvention		12 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACRIF ASS CINEMAS DE RECHERCHE D ILE DE FRANCE
Adresse administrative : 19 RUE FREDERICK LEMAITRE 75020 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Dominique TOULAT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
CINEMA ET AUDIOVISUEL - MUSIQUE - LIVRE LECTURE ECRITURE

Porté par Auteurs Solidaires et mis en œuvre par l'ACRIF, « Raconte-moi ta vie ! » est un projet qui permet à des lycéens et des apprentis de 3 établissements de l'académie de Versailles (les lycées Les Frères Moreau à Quincy-sous-Sénart, Léonard de Vinci à Bagneux et Robert Doisneau à Corbeil-Essonnes) de se projeter dans un récit personnel, partagé et reconstruit collectivement avec l'accompagnement d'auteurs confirmés. Par le processus de création partagée et l'expérimentation de pratiques artistiques, ce projet permet à ces jeunes, par l'exploration de leur imaginaire, de transposer des histoires personnelles en histoires à caractère universel.
Au démarrage du projet, les élèves découvriront des œuvres cinématographiques projetées en salle de cinéma choisies en fonction de la dimension narrative du projet : autofiction, biopic… Les enseignants participants seront invités selon leur discipline à faire découvrir aux élèves, sous d'autres formats artistiques, des œuvres en lien avec le récit de soi.

Les élèves apprendront à créer et à transmettre un récit autour d'un sujet d'actualité, la fracture intergénérationnelle, puis à le mettre en fiction audiovisuelle, sonore, scénique ou musicale.

Ils passeront par une phase d'écriture du récit, partant d'une histoire personnelle vers une transcription en récit ou en fiction permettant une distanciation et son appropriation collective (soit 20h par classe).

Un comité de lecture choisira la forme que prendra la production finale des récits par classe : les uns adapteront leur récit en scénario de fiction et réaliseront un court-métrage, les autres travailleront sur la mise en voix, la création d'une fiction podcastée et une mise en espace scénique, et d'autres mettront en musique leurs récits pour créer des musiques urbaines.

Tous les textes des élèves feront l'objet d'une édition ainsi que d'un enregistrement sonore des productions (entre 10h et 20h par classe d'atelier, 65h de tournage/montage de vidéos).

Le projet est un parcours en deux phases mettant en relation les élèves avec des auteurs d'au moins deux disciplines différentes : 10 auteurs de la SACD (scénaristes, réalisateurs, monteurs, créateurs sonores), 4 auteurs de la SACEM (auteurs, compositeurs).

Un parcours culturel sera proposé à chaque classe comprenant une projection dans les salles du réseau de l'ACRIF en début de projet et une sortie à la SACD.

Une restitution publique de 3h par établissement se tiendra dans une salle de cinéma partenaire et chacun organisera une restitution au sein de l'établissement à l'attention de l'ensemble des élèves.

Afin de garantir un rayonnement dans chaque établissement, l'organisation d'une lecture des textes par les élèves de l'option théâtre pourra être imaginée, ou encore la diffusion dans le cadre d'événements en cas de création musicale (semaine des arts, portes ouvertes).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 60 650 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 3 000€).

Proposition faite pour 3 établissements, 6 classes :
LP Les Frères Moreau à Quincy-sous-Sénart (77)
LP Léonard de Vinci à Bagneux (92)
LPO Robert Doisneau à Corbeil-Essonnes (91)

Localisation géographique :
- SEINE ET MARNE
- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	31 240,00	49,08%
Défraiement transport des intervenants	6 000,00	9,43%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	720,00	1,13%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	3 522,00	5,53%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	4 800,00	7,54%
Autres (communication …)	5 400,00	8,48%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	11 968,00	18,80%
Total	63 650,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	15 000,00	23,57%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres)	48 650,00	76,43%
Total	63 650,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074421 - projet "Passerelles" - ASSOCIATION LE 6B

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	13 186,00 € TTC	68,25 %	9 000,00 €
	Montant total de la subvention		9 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION LE 6B
Adresse administrative : 6 QUAI DE SEINE
93200 SAINT-DENIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame BARBARA PORTAILLIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
ARTS VISUELS – ARTS NUMERIQUES
Installée dans un ancien bâtiment industriel au coeur du quartier Confluences à Saint-Denis, l'association Le 6b propose depuis 10 ans un espace de travail et d'expériences sociales, culturelles, économiques et urbaines composant un écosystème créatif riche de près de 200 structures résidentes (plasticiens, graphistes, photographes, vidéastes, designers, architectes, urbanistes, compagnies du spectacle vivant, structures d'insertion et de formation...).

Prenant en compte les spécificités des enseignements proposés au lycée Alfred Costes de Bobigny, ce projet d'EAC se propose d'associer les élèves de 5 classes à la conception et à la réalisation d'une œuvre commune, et à la documentation du projet.

"Passerelles" s'articule ainsi autour de la création et la réalisation d'une œuvre typographique interactive créant un parcours de lecture et d'appréhension visuelle (plusieurs installations sont prévues dont une principale dans le hall de l'ancien bâtiment du lycée encore utilisé et qui constitue un lieu de passage de l'ensemble des élèves au quotidien).

Inspirée des espaces et du vécu du lycée, jouant avec la notion de combinatoire comme un écho à la création collective et aux différents regards qui seront combinés pour sa conception, l'œuvre une fois installée permet de renouveler l'imaginaire de cet espace des couloirs et du hall du lycée.

Différentes sections professionnelles du lycée seront impliquées dans sa conception et sa réalisation, depuis la section communication visuelle, la section Système numérique, la section production imprimée et la section production graphique. Même si chacune d'entre-elles concourent à l'œuvre en écho à la spécificité de ses apprentissages, tous les élèves seront concernés par l'ensemble du parcours pédagogique et artistique, et seront appelés à travailler conjointement à différentes étapes du parcours.

Après quelques heures dédiées aux rencontres avec les artistes du collectif Polysémique, une visite du lieu culturel et des séances dédiées à l'acquisition de notions de culture générale pour chacune des cinq classes, le projet comprend deux temps forts pour la conception et la réalisation de l'œuvre :

- 16h de workshop sur une semaine dédiée à la conception de l'œuvre et du parcours pour une classe de communication visuelle
- 16h de workshop sur une semaine dédiée à la réalisation plastique de l'œuvre pour une autre classe de communication visuelle

Les 3 autres classes s'impliqueront dans le ce processus de création sur des temps plus courts (entre 2 et 4h). Les 5 classes se réuniront ensuite pour l'installation réalisée en commun.

La restitution principale se fera à travers une exposition parcours dans l'établissement : une œuvre principale scénographique et interactive dans le hall d'entrée et un à deux plus petits formats dans les escaliers. Par ailleurs, un film documentant le processus et l'exposition de l'œuvre sera projeté au sein de l'établissement.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 13 186€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (-768€).

Proposition faite pour 1 établissement, 5 classes :
LP ALFREDCOSTES, Bobigny (93)

Localisation géographique :

- BOBIGNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	5 780,00	41,42%
Défraiement transport des intervenants	50,00	0,36%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 900,00	20,78%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	2 000,00	14,33%
Autres (communication …)	1 424,00	10,20%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	1 800,00	12,90%
Total	13 954,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	9 768,00	70,00%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	4 186,00	30,00%
Total	13 954,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074424 - projet "L'art citoyen / Allons au lycée et venez au théâtre" - CENTRE CULTUREL ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657348-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	39 038,00 € HT	38,42 %	15 000,00 €
	Montant total de la subvention		15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE CULTUREL ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS
Adresse administrative : 1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE 94150 RUNGIS
Statut Juridique : Régie de Collectivité Locale à Caractère Industriel
Représentant : Monsieur BRUNO COCHET, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - THEATRE
Le Théâtre de Rungis est un théâtre de ville conçu comme lieu de proximité dont le projet développe trois axes : la diffusion, l'action culturelle et le soutien à la création via des résidences pluriannuelles, des accueils en création, des coproductions ou des accueils plateau.

Ce projet, construit avec le lycée professionnel Mistral de Fresnes, voisin (à 2 km du Théâtre) et partenaire de longue date, s'adresse à des élèves éloignés socialement et économiquement de la culture.

Le projet est conçu pour 3 classes de première et 3 classes de terminales, par l'équipe du théâtre, les équipes pédagogiques et deux compagnies en résidence : la compagnie Mauvais Sang et la Base.

Cette action immersive, innovante et ambitieuse, plonge les lycéens au cœur d'un établissement artistique et se compose de deux volets :
Volet 1 : Une immersion d'une semaine au Théâtre pour trois classes de première. Durant une semaine banalisée, ils suivent 23h de pratique théâtrale en petits groupes en lien avec les œuvres du parcours de spectateur, voient un film et une pièce de théâtre suivis de rencontres avec les artistes, découvrent les métiers du théâtre et travaillent sur des cas pratiques (administration, billetterie, communication…).

Lors de cette semaine, toute l'équipe du théâtre est mobilisée ainsi que les artistes intervenants, c'est le temps fort du projet. Des moments de convivialité au Théâtre sont prévus notamment autour des repas, ce qui vient renforcer la dimension humaine du projet et les temps d'échanges entre élèves, professeurs, artistes et personnels du théâtre.
En dehors de cette semaine, les élèves bénéficient d'un parcours de spectateurs qui se déroule tout au long de l'année, d'autres temps de rencontres et d'échanges avec les artistes en amont et en aval de cette semaine.

Volet 2 : Un parcours artistique pour 3 classes de terminale. Chaque classe, séparée en demi-groupe, bénéficie de 10h d'atelier en vue de la création de saynètes par les élèves à destination du lycée, de la communauté éducative et des familles. Cette pratique vient approfondir celle découverte l'année précédente. Un parcours culturel de 3 spectacles au Théâtre de Rungis est également prévu.
Les élèves présenteront leur travail lors de restitutions au plateau mais également au lycée, en classes ou lors des journées portes ouvertes.

Les objectifs du projet sont multiples : développement de la citoyenneté, de l'estime de soi, des pratiques culturelles. Le projet contribue également à la construction du parcours professionnel, mobilise et nourrit diverses connaissances et compétences (contenus littéraires et historiques, administration et gestion, orientation professionnelle, éducation citoyenne et savoir-être).
L'ambition est de constituer au fil des années une communauté d'élèves ayant participé aux actions du Théâtre de Rungis et donc de poursuivre et d'entretenir ces liens initiés lors des actions, notamment à travers la fréquentation des établissements culturels.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 39 038€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 1 500€).

Proposition faite pour 1 établissement, 6 classes :
LPO Frédéric Mistral, Fresnes (94)

Localisation géographique :
- FRESNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	26 250,00	64,75%
Diffusion d'une petite forme in situ	4 500,00	11,10%
Défraiement transport des intervenants	4 650,00	11,47%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	338,00	0,83%
Transports des élèves	300,00	0,74%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	4 500,00	11,10%
Total	40 538,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	16 500,00	40,70%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée) : dispositif EAC	16 500,00	40,70%
Subvention Commune : compensation de la Ville de Rungis (attribuée)	7 538,00	18,59%
Total	40 538,00	100,00%

DOSSIER N° EX074429 - projet "THEATRE, ELOQUENCE et CONFIANCE EN SOI : LIRE / DIRE / IMPROVISER" - ATELIER DE L'ORAGE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	36 600,00 € HT	46,45 %	17 000,00 €
	Montant total de la subvention		17 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ATELIER DE L'ORAGE
Adresse administrative : ESPACE CULTUREL LA VILLA
91100 VILLABE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame HELENE ROUET, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
THEATRE ET LECTURE A VOIX HAUTE

Implantée en Essonne depuis plus de 20 ans, la Compagnie Atelier de l'Orage que dirige Gilles Cuche y a créé de nombreux spectacles "Jeune public" mêlant, théâtre, musique et marionnette où l'art du récit a progressivement trouvé une place centrale. S'inscrivant délibérément dans le champ d'un théâtre "éducatif et citoyen", la compagnie puise son inspiration dans le large fond des contes et musiques du monde, convaincue qu'en ces périodes troubles, la culture en général et le théâtre en particulier constituent des outils de tolérance et de compréhension mutuelle. En amont et autour de ses spectacles, elle mène de nombreuses actions à la rencontre des publics, notamment des enfants et des adolescents, dans le cadre scolaire et périscolaire.

Le projet s'adresse à 3 lycées du 91 et du 77 (Marie Laurencin à Mennecy, George Brassens à Evry et Antoine Carême à Savigny-le-Temple). Il touchera 5 "classes projet" et 30 classes au total.

Les classes projet bénéficieront chacune de 20 heures d'ateliers de pratique de slam, lecture à voix haute ou poésie, un parcours de spectateurs in-situ et sur le territoire local.

Les 25 autres classes auront accès au spectacles in-situ et auront chacune 2 heures d'ateliers de pratique

de lecture à voix haute.

La restitution du projet se fera sous forme de suivi photographique.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 36 600 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire

Proposition faite pour 3 établissements, 30 classes :

Lycée professionnel Antonin Carême à SAVIGNY LE TEMPLE, 77
Lycée polyvalent Marie Laurencin à MENNECY, 91
Lycée polyvalent George Brassens à Evry, 91

Localisation géographique :
- SAVIGNY-LE-TEMPLE
- MENNECY
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	7 500,00	20,49%
Diffusion d'une petite forme in situ	11 000,00	30,05%
Défraiement transport des intervenants	1 430,00	3,91%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs...)	5 800,00	15,85%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 500,00	6,83%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	3 500,00	9,56%
Transports des élèves	1 600,00	4,37%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 270,00	8,93%
Total	36 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	17 000,00	46,45%
Subvention Département : Essonne	9 000,00	24,59%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	10 600,00	28,96%
Total	36 600,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074432 - projet "Cette année-là ! Recherche et création..." - BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657382-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	14 610,00 € HT	61,60 %	9 000,00 €
	Montant total de la subvention		9 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : BNF BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
Adresse administrative : QUAI FRANCOIS MAURIAC
75706 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Administratif
Représentant : Madame LAURENCE ENGEL, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET SPECTACLE VIVANT

Institution patrimoniale à vocation encyclopédique et multiculturelle, la Bibliothèque nationale de France a pour mission de collecter, conserver, enrichir et communiquer le patrimoine documentaire national. Grâce au dépôt légal, la BnF conserve le patrimoine écrit de la Nation pour les générations à venir mais également les archives de l'audiovisuel, des arts du spectacle, des monnaies et médailles, des estampes et de la photographie. Tout au long de l'année, une programmation culturelle concourt à la valorisation de ce patrimoine : expositions temporaires, cycles de conférences, master classes, lectures à voix haute, cinéma...sont proposés en lien avec les collections des différents départements.

Le projet concerne cette année 4 classes de 2 lycées de l'Essonne et de la Seine-et-Marne : le lycée professionnel Ampère à Morsang-sur-Orge et le lycée polyvalent Frédéric Joliot-Curie de Dammarie-les-Lys.

Pour chaque classe, le parcours commencera par la visite d'une exposition accompagnée par un artiste (auteur, metteur en scène, comédien ou photographe). Une œuvre sera choisie parmi celles de l'exposition pour constituer la base de la recherche documentaire.

L'artiste accompagnera les élèves dans la découverte de l'œuvre, dans les recherches documentaires ainsi que dans la réalisation des supports de restitution.

Le projet se déroulera sur 4 jours consécutifs à la BNF pour un total de 30h réparties ainsi : visite de l'exposition 1h30, visite BNF 1h30, ateliers de recherche documentaire 2h, recherches en salle de lecture et ateliers créatifs avec l'artiste 25h.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 14 610€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 4 090€).

Proposition faite pour 2 établissements, 4 classes :
LP Ampère - Morsang-sur-Orge (91)
LPO Joliot-Curie - Dammarie-les-Lys (77)

Localisation géographique :
- DAMMARIE-LES-LYS
- MORSANG-SUR-ORGE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	8 000,00	42,78%
Défraiement transport des intervenants	100,00	0,53%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	1 800,00	9,63%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	500,00	2,67%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	400,00	2,14%
Transports des élèves	4 000,00	21,39%
Autres (communication …)	300,00	1,60%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 600,00	19,25%
Total	18 700,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	13 090,00	70,00%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	5 610,00	30,00%
Total	18 700,00	100,00%

DOSSIER N° EX074433 - projet "Sciences en scène" - CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657363-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	21 749,00 € TTC	55,17 %	12 000,00 €
	Montant total de la subvention		12 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	CNAM CONSERVATOIRE NAL ARTS & METIERS
Adresse administrative	:	292 RUE SAINT MARTIN 75141 PARIS 3E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant	:	Madame BENEDICTE FAUVARQUE-COSSON, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
PATRIMOINE – SPECTACLE VIVANT - CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
Labellisé Musée de France, le musée des Arts et Métiers (un des services composant le CNAM) a pour mission de conserver, étudier et accroître une collection de référence et un patrimoine national illustrant le progrès des sciences et des techniques.

Le projet d'Éducation Artistique et Culturelle proposé à sept classes du lycée Claude Nicolas Ledoux de Pavillons-sous-Bois permet aux élèves de découvrir le musée et ses collections patrimoniales. Il met en scène la culture scientifique et technique de manière originale et promeut la transdisciplinarité au sein du lycée.

Chacune des classes de voies générales, technologiques ou professionnelles, se verra attribuer le défi d'imaginer la mise en scène d'une expérience scientifique en lien avec l'une des sept collections thématiques du musée des Arts et Métiers.

Les élèves sont accompagnés tout au long de l'année, à la fois par l'équipe de médiation du musée, et par une compagnie de théâtre spécialisée dans les spectacles scientifiques. Ils s'approprient une

collection, un pan de l'histoire des sciences et mobilisent leurs savoirs et savoir-faire afin de concevoir une démonstration d'un phénomène physique, d'expliquer une invention technique ou de mettre en scène une discipline.

La compagnie qui accompagnera les classes tout au long de l'année doit les initier à l'art du spectacle tout en incluant les dimensions de démonstration scientifique, de vulgarisation et de manipulation.

La dimension artistique se mêle à la dimension scientifique et expérimentale dans l'objectif de créer un spectacle scientifique et technique autour des collections du musée à destination du grand public.

Les classes sont mises dans une posture de médiateur dans le but de se familiariser avec la culture scientifique, technique et industrielle. L'objectif du projet est donc de permettre aux élèves de s'approprier et de valoriser à leur manière cette culture et ce patrimoine matériel et immatériel.

Afin de trouver des sources d'inspiration, les élèves viennent plusieurs fois au musée, rencontrent des professionnels de la médiation ainsi que des chercheurs et chercheuses dans des laboratoires de science expérimentale. Ils s'initient au théâtre avec la compagnie lors d'un workshop de 2 jours au musée puis lors de 6 interventions en classe. Ils assistent également à une pièce à thème scientifique au Théâtre de la Reine Blanche.

Après avoir fréquenté le musée et le théâtre, avoir rencontré des professionnels et s'être appropriés une collection, les élèves composent un spectacle scientifique qui est répété tous ensemble et présenté, d'abord au musée, devant le grand public, puis au sein même de leur lycée afin d'en faire profiter tous leurs camarades. Entre ces temps d'intervention, ce sont les équipes pédagogiques qui poursuivent le projet avec les élèves.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 21 749 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 10 746 €).

Proposition faite pour 1 établissement, 7 classes :
LP Claude Nicolas Ledoux, Les Pavillons-sous-Bois (93)

Localisation géographique :
- LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	9 415,00	28,97%
Défraiement transport des intervenants	300,00	0,92%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	1 400,00	4,31%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	7 000,00	21,54%
Transports des élèves	9 880,00	30,40%
Autres (communication …)	4 500,00	13,85%
Total	32 495,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	22 746,00	70,00%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	9 749,00	30,00%
Total	32 495,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074434 - projet "Nos mythologies" - CENTRE NATIONAL DES DRAMATURGIES CONTEMPORAINES - THEATRE OUVERT

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	16 083,00 € HT	37,31 %	6 000,00 €
	Montant total de la subvention		6 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	CENTRE NATIONAL DES DRAMATURGIES CONTEMPORAINES THEATRE OUVERT
Adresse administrative	:	159 AVENUE GAMBETTA 75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Monsieur LAURENT POITRENAUX, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - THEATRE
Théâtre Ouvert - Centre National des Dramaturgies Contemporaines, est un théâtre d'essais et de création situé dans le 20e arrondissement à Paris, qui œuvre au développement des écritures contemporaines et travaille à l'émergence de nouveaux auteurs dramatiques et de nouvelles écritures de la scène.

Le théâtre propose à 5 classes issues de 3 lycées (LPO Samuel de Champlain à Chennevières-sur-Marne, LPO Plaine Commune à Saint-Denis et LGT Voltaire à Paris) de découvrir les dramaturgies contemporaines autour du thème des récits fondateurs, en partant du texte de Bérangère Jannelle "Comme un nageur au fond des mers."

Dans un premier temps, les élèves seront invités à découvrir ce qui fait mythologie puis invités à écrire leurs propres mythologies pour aboutir à l'écriture de microfictions qui trouveraient leur source dans le vécu personnel des élèves, mais en l'élargissant par les codes propres aux mythes et en y intégrant d'autres supports : objets, sons, films…

Ce projet permettra aux lycéens d'acquérir de nouvelles connaissances, en se familiarisant avec un lieu

culturel, en découvrant le milieu du spectacle vivant et les métiers qui s'y pratiquent. Il est également attendu que chacun puisse s'emparer de la pratique artistique pour produire un texte, un enregistrement. En ce sens, un travail sur l'expression écrite, l'oralité, la prise de parole, l'éloquence sera au cœur du projet.

Chaque classe bénéficiera de 10 h d'atelier entre septembre 2023 et mars 2024 : 6 h avec Bérangère Jannelle et 4 h avec une des autres équipes artistiques de la saison qui proposeront des ateliers sur le même thème par le prisme de leur propre travail : mythologie politique et sociale, mythologie intime et familiale, nouveaux héros et nouvelles héroïnes…

Aussi, chaque classe viendra voir trois spectacles à Théâtre Ouvert : les deux autours desquels elle aura travaillé et un nouveau à découvrir. Ces venues seront l'occasion de visiter le lieu, d'en découvrir les coulisses, les métiers du spectacle vivant en rencontrant les équipes du théâtre et en participant, avec les autres spectateurs ou par petits groupes, à des rencontres à l'issue des spectacles.

Les classes se rencontreront à la fin du projet pour préparer une restitution des ateliers menés avec Bérangère Jannelle, à partir de leurs textes, dans des conditions professionnelles au Théâtre Ouvert.

Ce projet est voué à rayonner dans les établissements. Il sera proposé aux autres classes des établissements de s'associer au parcours du spectateur. Chaque classe pourra ainsi venir découvrir le théâtre et sa programmation et l'équipe des relations avec les publics proposera systématiquement une visite aux nouvelles classes. Enfin, ces classes seront invitées à découvrir le travail de leurs camarades lors de la restitution du mois d'avril.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 16 083€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (-50€).

Proposition faite pour 3 établissements, 5 classes :
LP Samuel de Champlain - Chennevières-sur-Marne (94)
LP Plaine Commune - Saint-Denis (93)
LGT Voltaire - Paris (75)

Localisation géographique :
- PARIS
- SAINT-DENIS
- CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	6 048,00	37,49%
Défraiement transport des intervenants	200,00	1,24%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	3 000,00	18,60%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	1 900,00	11,78%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	650,00	4,03%
Transports des élèves	2 460,00	15,25%
Autres (communication …)	720,00	4,46%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	1 155,00	7,16%
Total	16 133,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	6 050,50	37,50%
ETAT : Pass Culture (attribuée)	2 016,00	12,50%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	8 066,50	50,00%
Total	16 133,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074435 - projet "Les Talens au lycée - Triathlon de l'opéra"- ENSEMBLE LES TALENS LYRIQUES

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	38 500,00 € HT	25,97 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS ENSEMBLE LES TALENS LYRIQUES
Adresse administrative : 49 RUE DE MAUBEUGE
75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur EVENCE RICHARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – MUSIQUE - AUDIOVISUEL - OLYMPIADE CULTURELLE

Créé en 1992, les Talens Lyriques, dirigé par le claveciniste Christophe Rousset, est un ensemble professionnel de musique, spécialisé dans les répertoires français et étrangers des XVIème, XVIIème, XVIIIème et XIXème siècles.

En 2023-2024, dans le cadre des jeux olympiques et de l'Olympiade culturelle, les Talens Lyriques proposent aux élèves de quatre classes du lycée Guillaume Apollinaire de Thiais de s'engager dans un « triathlon de l'Opéra » qui leur permettra de découvrir trois opéras de manière ludique et innovante.

Le travail colossal des artistes n'étant pas sans rappeler la préparation des sportifs aux jeux olympiques, les élèves se glisseront dans la peau de journalistes sportifs pour couvrir les trois grandes productions de la saison 23-24 de l'orchestre, des premières répétitions aux représentations parisiennes : Cosi fan tutte de Mozart au Théâtre du Châtelet en février, Cublai, gran kan dei Tartari de Salieri au Teather an der Wien de Vienne (Autriche) en avril et Armide de Lully à l'Opéra-Comique en juin.

Cette sensibilisation à l'opéra se conjuguera à la découverte du monde du spectacle vivant et de ce secteur professionnel particulier. Les lycéens auront l'occasion de rencontrer des artistes professionnels

(chanteurs, musiciens, comédiens et danseurs) mais aussi tous les corps de métiers du secteur (régisseurs, techniciens, chargés de production, etc.).

Tout d'abord, les élèves découvriront les productions des Talens Lyriques via des ateliers de sensibilisation et d'écoute, de la pratique musicale vocale mais aussi numérique avec les applications t@lenschool en classe accompagnés par une médiatrice culturelle. Les élèves travailleront aussi sur la prise de parole en public et les techniques d'interview (50h d'ateliers au total pour les 4 classes) avant d'aller à la rencontre des artistes et de l'équipe administrative des Talens Lyriques.

Afin d'aller plus loin dans la découverte de ce large répertoire, les élèves assisteront à des répétitions commentées et des concerts en classe seront conçus spécialement en résonance avec ces œuvres.

L'opéra Cublai gran kan dei Tartari étant donné en Autriche, la possibilité d'organiser un voyage scolaire en lien avec le lycée est étudiée (hors assiette éligible de l'aide régionale).

A la suite de chaque opéra, les élèves seront accompagnés dans la réalisation d'un reportage qu'ils pourront concevoir sous plusieurs formes : compte-rendu écrit, "débriefing" d'après concert, reportage radiophonique, blog ou vidéo.

L'originalité du projet réside dans la volonté de lier musique et sport en présentant l'opéra et l'expérience de la représentation comme une discipline sportive et de suivre une production de bout en bout comme une compétition de haut niveau par le prisme du journalisme sportif.

Ce projet supposant une présence régulière des Talens Lyriques dans le lycée (ateliers de présentation d'instruments, ateliers de pratique artistique, concerts en classe et répétitions commentées), d'autres classes, que celles impliquées directement dans le projet, seront conviées de manière ponctuelle à certaines actions. Des actions pourront également être imaginées à destination des différentes options et spécialités proposées par l'établissement (musique, sport, langues vivantes) ainsi que des clubs (journalisme, bande-dessinée, éloquence, cinéma) pour étoffer et faire rayonner le projet.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 38 500 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 1 établissement, 4 classes :
LGT Guillaume Apollinaire, Thiais (94)

Localisation géographique :
- THIAIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	24 000,00	62,34%
Diffusion d'une petite forme in situ	1 500,00	3,90%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	2 000,00	5,19%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 000,00	5,19%
Transports des élèves	2 500,00	6,49%
Autres (communication …)	1 500,00	3,90%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	5 000,00	12,99%
Total	38 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	10 000,00	25,97%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée),	10 000,00	25,97%
RECTORAT (/Sollicité)	1 000,00	2,60%
ETAT : PASS CULTURE (sollicitée)	5 000,00	12,99%
Subvention Département 94 (sollicitée)	2 500,00	6,49%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	10 000,00	25,97%
Total	38 500,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074439 - projet "Un langage des écritures" - COMMUNE DE CORMEILLES EN PARISIS

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657341-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	18 834,00 € TTC	63,71 %	12 000,00 €
	Montant total de la subvention		12 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CORMEILLES EN PARISIS
Adresse administrative : 3 AVENUE MAURICE BERTEAUX
95240 CORMEILLES EN PARISIS
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur YANNICK BOEDEC, Maire

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
PLURIDISCIPLINAIRE / LECTURE A VOIX HAUTE

Le service culturel de Cormeilles-en-Parisis a à sa charge la gestion de trois équipements culturels : Le Théâtre du Cormier, les Studios 240 (lieu multidisciplinaire dédié à la musique et à la danse), La Galerie Lamazière (espace d'exposition). L'offre de spectacles vivants est pensée en dynamique avec la programmation Arts plastiques (galerie d'exposition Lamazière) et entre en résonnance avec la programmation cinéma (Ciné Cormier tous les dimanches, 20/25 films par mois). Les Studios 240 ajoutent de nouvelles perspectives au développement culturel sur le territoire. En effet, ce lieu est constitué de studios de répétition et d'enregistrement ainsi qu'un auditorium et des studios de danse qui permettent de créer de nouveaux ponts et de nouvelles offres culturelles.
Un nouveau projet va également voir le jour avec l'intégration d'une micro-folie au sein des Studios 240 et un autre mobile pour aller dans les structures éloignées et renforcer les propositions arts plastiques de la Galerie Lamazière.

Le projet d'EAC intitulé "Un langage, des écritures" s'adresse à 5 classes de deux lycées de Cormeilles en Parisis dans le 95 (le lycée professionnel Le Corbusier et un nouveau lycée général).

Il est né de la volonté de placer la question de l'adolescence au centre des enjeux culturels. Ce projet

s'articule autour de spectacles en diffusion dans les structures culturelles mais aussi au sein des établissements, la mise en place d'ateliers avec les compagnies en diffusion et avec des artistes associés, la diffusion de films et la visite d'expositions.

De l'expression orale à l'expression corporelle, il sera ici question d'apprendre à s'exprimer.

Le projet se découpe en deux phases autour de deux créations : Ki Lira Le Texte (KiLLT), une incitation à la lecture à voix haute par le Théâtre du Phare (création 2021) et Molo (Kheya) par Rafaël Smadja (Compagnie Tensei).
Entre ateliers de lecture à voix haute, de théâtre, d'écriture et de danse, d'un parcours de spectateurs sur les équipements culturels de la ville et in-situ, les élèves vont se confronter à un parcours d'EAC éclectique.

Les classes participant au projet lecture à voix haute iront également à l'édition 2024 du concours "Si on lisait à voix haute", porté par la grande librairie. Certains ateliers se feront avec des groupes intergénérationnels des équipements culturels pour favoriser la relation entre l'ensemble des publics des équipements culturels de la ville sans distinction.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 18 834 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 3 945€).

Proposition faite pour 2 établissements, 5 classes :
LP Le Corbusier, Cormeilles-en-Parisis, 95
LG Nouveau lycée, Cormeilles-en-Parisis, 95

Localisation géographique :
- CORMEILLES-EN-PARISIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	8 720,00	38,28%
Diffusion d'une petite forme in situ	6 000,00	26,34%
Défraiement transport des intervenants	2 850,00	12,51%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	409,00	1,80%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	1 000,00	4,39%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	500,00	2,20%
Autres (communication …)	300,00	1,32%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 000,00	13,17%
Total	22 779,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	15 945,30	70,00%
ETAT : Pass culture	409,00	1,80%
Subvention : Ville de Cormeilles-en-Parisis	6 424,70	28,20%
Total	22 779,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074442 - projet "Traversée(s) théâtre" - COMPAGNIE HARMONIEUSE DISPOSITION

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	20 100,00 € TTC	59,70 %	12 000,00 €
	Montant total de la subvention		12 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	COMPAGNIE HARMONIEUSE DISPOSITION
Adresse administrative	:	15 PASSAGE RAMEY 75018 PARIS 18E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Monsieur JEAN-YVES CHAMEYRAT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
THEATRE

Harmonieuse Disposition est une association ayant pour objet la production et la diffusion de spectacles. Elle a également pour objet de développer des activités artistiques, culturelles et théâtrales. Elle fait la promotion de la culture par toutes les formes existantes. L'équipe artistique est composée d'une metteure en scène et de comédiens. Depuis 2015 la Cie Harmonieuse Disposition est soutenue financièrement par la Ville de Paris et la Mairie du 18e arrondissement, la région Ile-de-France et soutenue depuis l'an dernier par l'Olympiade Culturelle et l'Opéra-comique.

Ce projet d'EAC s'adresse à 4 classes et 150 élèves d'un lycée du Val d'Oise et d'un lycée de Paris (lycée Jean Monnet Franconville et lycée Jacques Decour Paris 9).

Le processus qui leur est proposé leur permettra d'aborder tous les aspects du théâtre :
. Prendre sa place en tant que spectateur grâce à 2 à 3 sorties organisées en partenariat avec le théâtre des Champs Elysées (comprenant un spectacle et une visite du théâtre) et la Comédie française ainsi qu'avec la découverte en classe de scènes du répertoire à travers une représentation des comédiens au sein du lycée.

. Prendre sa place en tant que comédien grâce à la tenue d'ateliers en classe menées par les professionnels de la compagnie Harmonieuse Disposition.
. Prendre sa place en tant qu'auteur grâce à la collaboration avec les professeurs de lettres au sein d'ateliers de dramaturgie et d'écriture de scènes théâtrales.
. Prendre sa place en tant que metteur-en-scène : les élèves dirigent les comédiens sur les scènes qu'ils ont écrites pour eux en classe.

La restitution du travail des élèves se fera au lycée devant les autres élèves et leurs familles. Les élèves auront entre 30 et 34 heures d'interventions artistiques pour travailler le théâtre sous toutes ses formes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 20 100 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (-3000€).

Proposition faite pour 2 établissements, 4 classes :
LPO Jean Monnet, Franconville, 95
LG Jacques Decour, Paris 9ème, 75

Localisation géographique :
- PARIS
- FRANCONVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	12 640,00	57,19%
Défraiement transport des intervenants	640,00	2,90%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	2 250,00	10,18%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	1 245,00	5,63%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	800,00	3,62%
Transports des élèves	1 900,00	8,60%
Autres (communication …)	205,00	0,93%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	2 420,00	10,95%
Total	22 100,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	15 000,00	67,87%
ETAT : PACTE (DAAC Versailles)	2 000,00	9,05%
Subvention Commune : Commune de Franconville	1 500,00	6,79%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres)	1 000,00	4,52%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	2 600,00	11,76%
Total	22 100,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074444 - projet "DanceKeat Olympics - Artisanat" - COMPAGNIE KEATBECK

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	14 800,00 € TTC	67,57 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE KEATBECK
Adresse administrative : 131 RUE LEGENDRE
75017 PARIS 17E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame FIONA FOUQUIN, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
DANSE - OLYMPIADE CULTURELLE

Créée en 2010, la Compagnie KeatBeck crée des spectacles de vidéo-danse et des actions culturelles sur les territoires avec la danse et les technologies de l'image comme facteur d'inclusion.

Le projet consistera à créer un spectacle de danse-vidéo avec les élèves de 2 lycées professionnels (lycée Lucas de Nehou à Paris et lycée des métiers Gué à Tresmes en Seine et Marne), concernant 4 classes.

L'essence artistique du projet s'appuie sur les valeurs olympiques et paralympiques de 2024. Les ateliers de danse et vidéo prendront appui sur le patrimoine culturel et l'histoire des JOP. Le projet s'étalera sur l'année scolaire avec des ateliers de danse, des ateliers vidéo et des séances de tournage autour d'une chorégraphie de danse.

Des visites sont prévues chez des partenaires culturels tels que : Bibliothèque Forney, Campus Métiers d'Art et Design, Musée des arts décoratifs, Théâtre Chaillot, INMA.

La création avec les élèves sera projetée au sein du Campus Métiers d'Art et Design lors des Journées Européennes des métiers d'art (JEMA) durant le mois d'avril 2024.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 14 800 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (-800€).

Proposition faite pour 2 établissements, 4 classes :
LPO Lucas De Nehou, Paris 5e
LPO des Métiers Gué à Tresmes, Congis-sur-Thérouanne, 77

Localisation géographique :
- PARIS
- CONGIS-SUR-THEROUANNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	7 360,00	47,18%
Défraiement transport des intervenants	532,00	3,41%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	600,00	3,85%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	500,00	3,21%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	1 000,00	6,41%
Transports des élèves	1 920,00	12,31%
Autres (communication …)	737,20	4,73%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	2 950,80	18,92%
Total	15 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	10 800,00	69,23%
Subvention Commune : Paris, Mairie du 5ème	1 500,00	9,62%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres) : Fondation Monique Desfosses (attribuée)	1 000,00	6,41%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres) : Fondation RATP / SNCF (sollicitée)	2 000,00	12,82%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	300,00	1,92%
Total	15 600,00	100,00%

DOSSIER N° EX074445 - projet "Lieder de Brahms" - LE TRITON

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	20 196,00 € HT	49,51 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE TRITON
Adresse administrative : 11 BIS RUE DU COQ FRANCAIS
93260 LES LILAS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JEAN-PIERRE VIVANTE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
PLURIDISCIPLINAIRE – MUSIQUE – DANSE - ECRITURE
Créé en 2001 par Jean-Pierre Vivante et implanté dans la ville des Lilas, Le Triton, labellisé Salle de Musiques Actuelles, entend conjuguer création, diffusion, enregistrement public, production phonographique mais aussi actions culturelles notamment auprès des scolaires du territoire.

Le Triton et différents établissements scolaires du territoire environnant se sont associés pour mettre en place un projet commun. Depuis plusieurs années, le lycée Paul Robert des Lilas et les collèges des villes environnantes sont touchés par des incidents violents qui ont conduits à la mort de plusieurs jeunes.

Dans ce contexte, le projet Brahms Leaders #2 se positionne comme un outil d'apprentissage et de valorisation du vivre ensemble mais aussi, comme un événement fédérateur, pacificateur et créateur de lien social. Le projet est construit en résonance avec la résidence de création de Nima Sarkechik au Triton autour de son projet Urban Brahms. Pianiste classique, spécialiste du répertoire du compositeur allemand Johannes Brahms, il se distingue par une interprétation libérée des carcans attribués à la musique classique, souvent perçue comme très codifiée voire rigide. Il travaille sur un nouveau projet d'album qui vise à revisiter les lieder de Brahms (poèmes germaniques chantés par une voix, le plus souvent accompagnés au piano) en collaborant avec des chanteurs pop de différents horizons, chantant dans différentes langues et différents registres. Outre Nima SARKECHIK qui supervisera l'ensemble, le projet sera mené conjointement par plusieurs artistes intervenants : Ariana VAFADARI, chanteuse lyrique,

Edgar SEKLOKA, auteur-rappeur et Karima KHELIFI, danseuse et chorégraphe hip-hop.

Ce projet s'adresse à 4 classes du lycée dont deux classes de seconde générale, une classe de seconde professionnelle et une 4ème à déterminer. L'équipe pédagogique regroupe des professeurs de différentes disciplines dont Michaël Soussi (Maths), Manon Ginglinger (EPS), Julie Villard (Français) et Alizée Grosjean (documentaliste).

L'ambition du projet d'EAC Brahms Leaders #2, déclinaison du travail de création de Nima Sarkechik, est de faire vivre aux lycéens un processus complet de création : un spectacle musical mêlant texte, danse hip hop, musique classique (lieder de Brahms) et chant lyrique.
Les ateliers de pratique artistique seront répartis en fonction des trois disciplines proposées dans le projet (écriture - chant - danse), une vingtaine d'heures d'ateliers en classe durant un trimestre au lycée, puis une cinquantaine lors d'une semaine banalisée en mai au Pavillon de Romainville.

Par ailleurs, le projet contribuera à l'ouverture culturelle des élèves via des ateliers théoriques et des sorties-spectacles dans différents lieux culturels franciliens (deux au Triton, trois dans d'autres institutions du territoire).

Les ateliers aboutiront à une restitution au Pavillon de Romainville en mai 2024. Enfin, une projection d'un film documentaire réalisé au cours du projet qui réunira tous les participants aura lieu au Triton le soir de la Fête de la Musique, le 21 juin 2024.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 20 196 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 1 établissement, 4 classes :
LPO Paul Robert, Les Lilas (93)

Localisation géographique :
- LES LILAS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	9 350,00	46,30%
Défraiement transport des intervenants	1 000,00	4,95%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	3 400,00	16,84%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	200,00	0,99%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	100,00	0,50%
Transports des élèves	1 146,00	5,67%
Autres	2 000,00	9,90%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 000,00	14,85%
Total	20 196,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	10 000,00	49,51%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée) : résidence milieu scolaire	3 000,00	14,85%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	7 196,00	35,63%
Total	20 196,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074446 - projet "Sensibilisations à l'univers artistique des Âmes Singes autour de la création « C'est pas du boulot »" - LES AMES SINGES

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	21 000,00 € TTC	47,62 %	10 000,00 €
		Montant total de la subvention	10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	LES AMES SINGES
Adresse administrative	:	37 AVENUE PIERRE POINT 77127 LIEUSAINT
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Monsieur Jean-Louis SBARDELLA, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – THEATRE – DANSE
Implantée à la Marge de Lieusaint depuis sa création en 2019 (convention d'implantation avec la ville jusqu'en juin 2026), « Les Âmes Singes » est une compagnie théâtrale dont l'identité artistique est basée sur une écriture où la musique, le chant, la danse, l'objet, la scénographie se mêlent autour du texte.

Le projet proposé par les Âmes Singes consiste à inviter les élèves et les équipes pédagogiques des lycées de la Mare Carrée (Moissy-Cramayel) et du Gué à Tresmes (Congis-sur-Thérouanne) à entrer dans l'univers artistique de la future création « C'est pas du boulot ».

Sur le thème des utopies au travail, les élèves se poseront la problématique de la recherche en cours telle qu'elle est vécue par les artistes eux-mêmes dans un premier temps, puis, passeront aux séances de pratiques théâtrales « à la façon de », tels que le vivent les comédiens professionnels en proposant des thèmes d'improvisations sur les réflexions du moment. Ce partage créera une complicité avec les élèves, leur permettant de s'identifier au processus de création lorsqu'ils découvriront la création finale.

Un travail d'enquête et de recherche sur différents milieux professionnels sera effectué par les élèves aux côtés de leurs professeurs. Une bibliographie et filmographie sera fournie par la compagnie dans le dossier pédagogique avant les premières séances afin de permettre aux élèves de se nourrir pour la

seconde phase du projet : la pratique.

Les artistes proposeront aux équipes enseignantes différentes formes de pratiques autour de la thématique du travail en fonction de leurs disciplines et de leurs envies. Sur un volume horaire en moyenne de 12 heures de pratique par classe, les élèves pourront aborder cette thématique par le biais du jeu théâtral, du clown ou de la danse en vue de réaliser une petite forme en fin de parcours.

Après avoir rencontré les artistes lors des séances de pratique, les élèves seront invités à venir découvrir la création « C'est pas du boulot » le 27 février 2024 au Théâtre Luxembourg à Meaux ou en mars à la Marge de Lieusaint. Lors du bord plateau, ils pourront faire connaissance avec la totalité de l'équipe artistique et connaître les différents métiers du spectacle vivant. Ils seront également invités à découvrir deux autres spectacles et à visiter les théâtres avec les équipes techniques de chaque lieu.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 21 000 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 2 établissements, 6 classes :
LPO de la Mare Carrée, Moissy-Cramayel (77)
LPO du Gué à Tresmes, Congis-sur-Thérouanne (77)

Localisation géographique :
- CONGIS-SUR-THEROUANNE
- MOISSY-CRAMAYEL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	10 800,00	51,43%
Diffusion d'une petite forme in situ	3 600,00	17,14%
Défraiement transport des intervenants	500,00	2,38%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	200,00	0,95%
Autres (communication …)	2 900,00	13,81%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 000,00	14,29%
Total	21 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	10 000,00	47,62%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée) : résidence milieu scolaire	4 000,00	19,05%
ETAT : PASS CULTURE (attribuée)	3 600,00	17,14%
ETAT : FDVA (sollicitée)	1 100,00	5,24%
Subvention Commune : Lieusaint (attribuée)	1 500,00	7,14%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	800,00	3,81%
Total	21 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074447 - projet "Art culinaire et Art du Geste" - MAISON DES JONGLAGES

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	21 970,00 € TTC	63,72 %	14 000,00 €
	Montant total de la subvention		14 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAISON DES JONGLAGES
Adresse administrative : 22 RUE DE LA REPUBLIQUE
93230 ROMAINVILLE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame GENTIANE GUILLOT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – CIRQUE
Fondée en 2008 et accueillie au sein du centre culturel Houdremont de la Courneuve, la Maison des Jonglages, dirigée aujourd'hui par Vincent Berhault, a pour objet la promotion et la reconnaissance de la richesse et de la diversité des jonglages aujourd'hui. Depuis 2015 elle est reconnue scène conventionnée Art et Création, Jonglages.

La Maison des Jonglages propose à six classes de deux lycées de la Seine-Saint-Denis des parcours favorisant la porosité entre pratiques artistiques amateurs, rencontre avec des artistes et une approche interdisciplinaire en partant des jonglages pour ouvrir sur les arts en général.

Deux parcours sont menés par 4 artistes pluridisciplinaires accompagnés par la Maison des Jonglages sur la saison 23-24 :
- Un parcours Art du Geste et Art Culinaire au lycée Hôtelier François Rabelais de Dugny avec la designeuse culinaire Magali Wehrung et le jongleur Dimas Tivane : L'approche artistique est l'occasion de porter un nouveau regard et un autre message sur l'alimentation et l'héritage culinaire de chacune en tant que patrimoine culturel. Les participants choisissent une recette à partir de laquelle s'ouvre un parcours en deux directions, l'une pour réaliser le ou les mets prévus et l'autre pour décomposer chaque phase de préparation jusqu'au service, analyser les gestes, les ingrédients et les ustensiles nécessaires pour inventer une fiction autour de l'acte de cuisiner et de recevoir. Dans le cadre de ce parcours l'acte de

cuisiner sera considéré comme une forme de chorégraphie des corps, des ustensiles et de matières au service de l'harmonisation des saveurs.

- Un parcours Art et Science au lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud à Aubervilliers avec le circassien Danielo Amaya et le jongleur Axel Martinez : La plupart des jongleurs et jongleuses du monde entier peuvent communiquer avec un système de notation numérique et transmettre des séquences jonglées, comme les musiciens le font avec leurs partitions. La notation siteswap est un outil créé par le jongleur et mathématicien étasunien Claude Shannon au Massachusetts Institute of Technology en 1980. Son théorème, qui lie le temps, la quantité d'objets et les mains disponibles pour lancer ou accueillir un objet, a constitué une révolution pour la communauté de jongleurs et jongleuses. Dans ce parcours d'ateliers, après avoir étudié des schémas de séquences de jonglage, les élèves exploreront des chorégraphies jonglées, en solo, en duo ou en groupe, en vue d'une restitution sous forme de performance ou d'exposition animée.

Chaque classe bénéficiera de 10 séances de 2h d'ateliers de jonglage (dont deux séances avec un seul intervenant et les suivantes animées en duo) conduisant à une restitution, de deux sorties à des spectacles et expositions et d'une visite du théâtre du centre culturel Jean Houdremont avec présentation des métiers du spectacle vivant. Les ateliers de pratique artistique proposés visent à éveiller la curiosité des participants, à former leurs sens esthétique et artistique, à découvrir des méthodes de travail et à enrichir leur culture personnelle à travers le plaisir de l'expérimentation et la connaissance d'univers artistiques variés.

Enfin, des temps d'échanges, de partage et de présentation des travaux seront organisés avec d'autres classes. Des sorties supplémentaires pour celles-ci pourront être financées par le pass culture.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 21 970 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 4 600 €).

Proposition faite pour 2 établissements, 6 classes :
LP Jean-Pierre Timbaud, Aubervilliers, 93
LPO François Rabelais, Dugny, 93

Localisation géographique :
- AUBERVILLIERS
- DUGNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	15 360,00	57,81%
Défraiement transport des intervenants	2 000,00	7,53%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	1 300,00	4,89%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	1 300,00	4,89%
Transports des élèves	410,00	1,54%
Autres (communication …)	1 000,00	3,76%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	5 200,00	19,57%
Total	26 570,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	18 600,00	70,00%
ETAT : PASS CULTURE (Sollicitée)	7 970,00	30,00%
Total	26 570,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074448 - projet "Parcours Musique et Sport" - ORCHESTRE SYMPHONIQUE DIVERTIMENTO

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	14 302,00 € TTC	52,44 %	7 500,00 €
	Montant total de la subvention		7 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ORCHESTRE SYMPHONIQUE DIVERTIMENTO
Adresse administrative : PLACE MARCEL POINTET 93240 STAINS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MORALD CHIBOUT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
MUSIQUE — OLYMPIADE
Fondé en 1998 à l'initiative de Zahia Ziouani, l'Orchestre Symphonique Divertimento (OSD) réunit 70 instrumentistes autour de son projet, mêlant programmation artistique et projets pédagogiques, qui s'adressent à la fois aux musiciens amateurs, aux familles et aux scolaires en allant dans les écoles, de la maternelle à l'université, pour toucher les jeunes générations.

En vue des JO 2024, l'Orchestre propose à trois classes du lycée de Bezons un parcours favorisant la rencontre entre le sport et la musique au travers d'ateliers croisés. De janvier à mai 2024, chaque classe bénéficiera de 10 h d'ateliers animés par des musiciens de l'OSD et des sportifs. Les élèves étudieront les synergies entre l'univers d'un orchestre et le rugby (valeurs communes, méthodologies et pratiques semblables) avec un musicien de l'orchestre et un sportif professionnel (2 h). Ils seront initiés aux percussions corporelles et traditionnelles (4 h) et au breakdance (4 h) dans le cadre d'ateliers.

Aussi, les lycéens seront conviés à une conférence « Musique et sport : contre-courant de deux disciplines genrées » dans laquelle interviendront Zahia Ziouani et un sportif de haut niveau, et qui comprendra un temps de débat préparé en amont par les élèves. Enfin, ils assisteront à un concert de l'OSD au sein du lycée (Le Carnaval des animaux aux JO) et visiteront le Stade de France. Des

ressources pédagogiques seront mises à disposition des enseignants (livret pédagogique musique et sport, fiches pédagogiques, fichiers audio et vidéo, plateforme OSD éducation et guide général pédagogique de l'OSD).

Pour les autres classes du lycée, les élèves seront invités à assister au concert de l'Orchestre, à la conférence et auront un accès libre à la plateforme OSD éducation.

Le projet se conclura par une restitution musicale commune dans le lycée.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 14 302€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 8 370€).

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes :
Lycée Polyvalent de Bezons, 95

Localisation géographique :
- BEZONS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	5 646,90	24,91%
Diffusion d'une petite forme in situ	6 500,00	28,67%
Défraiement transport des intervenants	1 200,00	5,29%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	675,00	2,98%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 700,00	11,91%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	1 400,00	6,18%
Transports des élèves	500,00	2,21%
Autres (communication …)	950,00	4,19%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 100,00	13,67%
Total	22 671,90	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	15 870,33	70,00%
ETAT : DRAC Île-de-France (attribuée)	3 000,00	13,23%
AUTRES SUBVENTIONS : Engie (Attribuée)	3 801,57	16,77%
Total	22 671,90	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074449 - projet "Ecrire et jouer la contestation" - TENDRES BOURREAUX

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	20 600,00 € HT	43,69 %	9 000,00 €
	Montant total de la subvention		9 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TENDRES BOURREAUX
Adresse administrative : 38 BOULEVARD ROUGET DE LISLE
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame IRENE GORDON, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – PLURIDISCIPLINAIRE
Mathieu Bauer crée en 1989 le collectif Sentimental Bourreau, dont il assure la direction artistique à partir de 1999. Mise en sommeil durant le mandat de direction du Nouveau théâtre de Montreuil entre 2011 et 2021, la compagnie Tendres Bourreaux est remise en ordre de marche et se réimplante à Montreuil en s'attachant à la valorisation du genre « théâtre et musique » dans ses créations comme dans le compagnonnage d'autres compagnies et dans ses actions culturelles.
Avec ce projet, la compagnie propose aux les élèves de quatre classes de deux lycées de Seine-Saint-Denis (lycée Blanqui de Saint-Ouen et lycée Jacques Brel de la Courneuve) de traduire par le théâtre et la musique, l'idée « qu'avant Ayn Rand, le capitalisme n'avait su se vendre, en tout cas pas de manière aussi sexy. », en écho au spectacle Femme Capital, programmé à la Maison des métallos la saison prochaine. Il s'agira de faire réfléchir les classes sur la contestation : comment contester une idéologie pour revendiquer des idées par l'art.
Cela passera par différents ateliers de pratique artistique en vue de créer une forme collective, inter-établissements, coordonnée et mise en scène par Anne Soisson, accompagnée d'autres artistes intervenants selon les ateliers :
- Ateliers d'écriture pour une classe, 16 ateliers de 2h en demi-groupe : centré sur l'écriture de chanson, en s'appuyant sur un corpus de chants contestataires ;
- Ateliers d'écriture pour une classe, 16 ateliers de 2h en demi-groupe : sur la place de la femme dans la société, en analysant les thèses d'Ayn Rand particulièrement paradoxales sur ce sujet.

-Atelier musical pour une classe, 12 ateliers de 2h en classe entière : sur le fait musical, en mettant en musique les chansons écrites par les élèves puis en les chantant à la scène.
- Atelier Théâtral, pour un groupe d'une dizaine d'élèves volontaires, 20 ateliers de 2h à répartir hors temps scolaire sur un rythme bimensuel : travail de mise en jeu d'un montage de textes sur la contestation (essais, textes dramatiques) intégrant les parties chantées de l'autre classe mais aussi les écrits des élèves ayant travaillé sur la place de la femme.
Le tout donnera lieu à un spectacle pluridisciplinaire restitué à la maison des Métallos, après 3 jours de répétition, valorisant un travail ambitieux auprès d'un large public.
En parallèle, les classes suivront un parcours de découverte culturelles et artistiques composé de deux sorties théâtrales ainsi qu'un bord de plateau avec l'équipe du spectacle Femme Capital, un temps de découverte des métiers du spectacle vivant à la maison des Métallos, une visite de la MC93 et une demi-journée de découverte de Nova (rencontres avec les journalistes, visite des studios, etc.).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 20 600 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 1 000 €).

Proposition faite pour 2 établissements, 4 classes :
LGT Jacques Brel, la Courneuve, 93
LPO Blanqui, Saint-Ouen, 93

Localisation géographique :
- LA COURNEUVE
- SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	16 140,00	74,72%
Défraiement transport des intervenants	610,00	2,82%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	500,00	2,31%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	200,00	0,93%
Autres (communication …)	200,00	0,93%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 950,00	18,29%
Total	21 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	10 000,00	46,30%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée) : résidence milieu scolaire	10 000,00	46,30%
RECTORAT (/Sollicité) : DAAC Créteil	1 600,00	7,41%
Total	21 600,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074451 - projet "Transfigurer les récits du quotidien et s'approprier la légende" - ESPACE GERMINAL - SCENES DE L'EST VAL D'OISIEN

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	25 606,00 € HT	66,39 %	17 000,00 €
	Montant total de la subvention		17 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ESPACE GERMINAL - SCENES DE L'EST VAL D'OISIEN
Adresse administrative : 2 AV DU MESNIL 95470 FOSSES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CORINNE BERNARD, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT

L'Espace Germinal est implanté depuis trente ans à Fosses, à l'Est du Val d'Oise et à 10km de la Seine et Marne. L'Espace Germinal a un rôle crucial dans la coordination des actions culturelles à l'Est du département et dans les villages de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Sa programmation pluridisciplinaire lui permet de créer des rencontres riches et variées, ainsi que de proposer des parcours de spectateurs adaptés aux différents établissements partenaires. Les actions d'éducation artistique et culturelle mises en place cherchent à sensibiliser un public large, avec une attache particulière donnée à la jeunesse, les spectateurs de demain. L'Espace Germinal propose une multiplicité d'œuvres aux thématiques d'actualité permettant une réflexion sur le monde qui nous entoure et sur nous-même.

De fait, ce théâtre se positionne autant comme un lieu de rencontres artistiques et comme un lieu d'éducation populaire, se voulant accessible à tous. Ce projet s'adresse à 7 classes de 3 lycées du Val d'Oise et de Seine et Marne soit 190 élèves. Le projet EAC a une triple dimension : éducative, de jeunesse et de rayonnement territorial. Il s'appuie sur les propositions artistiques de comédiens, auteurs, metteurs en scène, chorégraphes et musiciens pour faire découvrir aux jeunes des univers artistiques

variés, de qualité, leur faire apprécier et traverser des récits et des expressions d'ailleurs ou contemporaines. Ce projet leur permet de réfléchir et se documenter en lien avec le travail de leurs enseignants, de s'exprimer et participer (écrire, danser etc) et de rencontrer les œuvres dans le lycée comme au théâtre. Les représentations in situ viennent implanter une œuvre dans l'établissement au plus près des élèves.

Les élèves auront entre 15h et 18h d'ateliers théâtre, danse et écriture pour prendre possession des univers artistiques des intervenants. Des restitutions sont prévues sous différentes formes en fonction du projet qu'aura reçu chaque établissement. Le parcours de spectateurs est riche avec trois venues au théâtre, une forme in situ et une sortie à La Villette pour un des lycées.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 25 606 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire

Proposition faite pour 3 établissements, 7 classes.
LPO Charlotte Delbo, Dammartin en Goelle (77)
LPO Charles Beaudelaire, Fosses (95)
LPO Maryse Condé, Sarcelles (78)

Localisation géographique :
- SEINE ET MARNE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	6 506,00	25,41%
Diffusion d'une petite forme in situ	3 600,00	14,06%
Défraiement transport des intervenants	1 600,00	6,25%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	4 300,00	16,79%
Transports des élèves	3 600,00	14,06%
Autres (communication …)	1 000,00	3,91%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	5 000,00	19,53%
Total	25 606,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	17 000,00	66,39%
Subvention Commune : Fosses	8 606,00	33,61%
Total	25 606,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074453 - projet "Prix Adel Hakim, 2ème édition" - THÉÂTRE DES QUARTIERS D'IVRY - CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DU VAL-DE-MARNE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65742-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	36 747,00 € HT	54,43 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DES QUARTIERS D IVRY
Adresse administrative : 1 PLACE PIERRE GOSNAT
94200 IVRY-SUR-SEINE
Statut Juridique : Société Anonyme Coopérative Ouvrière de Production
Représentant : Monsieur NASSER GHERAIB, Gérant

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – THEATRE – LECTURE
Seul CDN du sud francilien, le Théâtre des Quartiers d'Ivry (TQI), dont la mission première est la création et le soutien aux auteurs vivants, est dirigé par Nasser Djemaï depuis janvier 2021. Avec son équipe, il y développe un projet au service de son territoire et à l'image de sa population et en particulier de sa jeunesse, un théâtre pour œuvrer tous ensemble à l'émergence des récits de demain.
Initié en 22-23 avec 3 lycées du territoire, le Prix Adel Hakim des lycéens participe à la construction de cette fabrique de nouveaux imaginaires : un théâtre à l'écoute de la jeunesse. La coordination artistique de ce prix est confiée à Thierry Blanc qui assure également la coordination du comité de lecture du TQI, en charge du choix des trois textes en lice. Les interventions artistiques en classe seront assurées par les artistes de ce comité de lecture, composé de comédiens, auteurs et metteurs en scène aguerris à la rencontre avec les différents publics et animés par l'envie de transmettre et partager leur art

En 23-24, ce sont 11 classes de 4 établissements qui participeront selon l'une des trois modalités d'implication imaginée par le TQI :
- Découverte sensible des 3 textes en lice et vote pour le texte lauréat, à destination de 5 classes : 8 séances de 2h en demi-groupes, réparties en une séance d'introduction, deux séances par texte et une séance de conclusion afin de découvrir les textes, aiguiser leur esprit critique et s'exercer à argumenter. Ces 5 classes se réuniront au TQI pour une journée de rencontre et de vote au mois de mars.

- Sensibilisation à la lecture à voix haute et expérience de plateau, à destination de 3 classes : minimum 10h, accompagnés par un artiste dans l'appréhension d'un des trois textes en lice pour mettre en voix des extraits du texte et présenter cette lecture au plateau lors de la cérémonie de remise du Prix.
- Initiation à la pratique artistique, pour 3 autres classes : ateliers de jeu, de lectures, d'écriture au format plus légers de 2h à 4h.

En début de projet, sera organisée une lecture théâtralisée d'extraits des trois textes en lice par les artistes du projet afin d'en proposer, dès le départ, une approche vivante et incarnée, et ce pour répondre au constat que les élèves à qui nous nous adressions avaient pour la plupart une connaissance très faible voire inexistante du théâtre.

Par ailleurs, tout au long de l'année, un parcours de spectateur est prévu pour chacune des classes participantes, ainsi que des temps privilégiés au théâtre (visites, découverte des métiers du spectacle, rencontre avec les équipes artistiques) afin de familiariser les élèves avec un lieu culturel de proximité.
L'ensemble des élèves est impliqué lors de la cérémonie de remise du Prix Adel Hakim des lycéens au Théâtre des Quartiers d'Ivry fin mars. Leur implication se fera sous différentes formes : acteurs au plateau, co-organisateurs, public…

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 36 747 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 4 établissements, 11 classes :
LGT Eugène Delacroix, Maisons-Alfort, 94
LGT Romain Rolland, Ivry-sur-Seine, 94
LPO Robert Schuman, Charenton-Le-Pont, 94
École Technique Supérieure du Laboratoire, Paris 13ème

Localisation géographique :
- PARIS
- CHARENTON-LE-PONT
- IVRY-SUR-SEINE
- MAISONS-ALFORT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	18 720,00	50,94%
Diffusion d'une petite forme in situ	2 304,00	6,27%
Défraiement transport des intervenants	340,00	0,93%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	2 775,00	7,55%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 000,00	5,44%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	7 668,00	20,87%
Autres	1 000,00	2,72%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	1 940,00	5,28%
Total	36 747,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	20 000,00	54,43%
RECTORAT (/Sollicité) : DAAC Créteil, PIE	2 400,00	6,53%
ETAT : PASS CULTURE (sollicitée)	14 347,00	39,04%
Total	36 747,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074454 - projet "L'atelier : vie d'artiste" - FONDATION GIACOMETTI

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	15 700,00 € TTC	63,69 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION ALBERTO ET ANNETTE GIACOMETTI
Adresse administrative : 3 BIS COUR DE ROHAN
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Madame CATHERINE GRENIER, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
ARTS VISUELS — PATRIMOINE

La Fondation Giacometti, reconnue d'utilité publique depuis 2003, a pour missions la protection, la diffusion et le rayonnement de l'œuvre d'Alberto Giacometti. Elle conserve la plus grande collection au monde des œuvres de l'artiste, ainsi que sa bibliothèque et ses archives.

La Fondation Giacometti propose à 5 classes des lycées Jean Vilar de Meaux et Saint-Jean de Sannois une plongée dans l'univers des ateliers d'artistes : celui d'Alberto Giacometti, mais aussi les ateliers et la vie artistique de Montparnasse depuis les années 1920.

L'objectif principal du projet est de familiariser les élèves avec les lieux culturels et de les fidéliser, tout en leur faisant découvrir un patrimoine historique, artistique et culturel : la scène artistique de Montparnasse, Alberto Giacometti, les pratiques actuelles des artistes vivants… Le projet vise aussi à développer les pratiques artistiques des élèves : dessin, modelage, écriture, bande dessinée...

Le parcours d'EAC sera composé :
• d'ateliers (de dessin d'après modèle vivant, de réalisation d'une bande dessinée avec un artiste et de modelage) ;

• de l'alimentation d'un journal de bord pour chaque élève ;
• de la préparation des réalisations finales avec artistes et intervenants de la Fondation Giacometti ;
• de visites (visites guidées de l'atelier de Giacometti, visite guidée de l'atelier de Paul Follot, balade architecturale et collecte photographique dans le quartier de Montparnasse, conférence de présentation de la vie et de la carrière d'Alberto Giacometti, visite de la Fonderie Susse, et les visites d'autres ateliers-musées de Montparnasse : Musée Bourdelle, Musée Zadkine, Villa Vassilief…) ;
• de rencontres avec des artistes contemporains résidant à Malakoff et avec les professionnels de la Fondation Giacometti tels que les chercheurs, commissaires d'expositions ou les scénographes.

Le programme s'étendra de septembre 2023 à juin 2024 au rythme d'environ une intervention par mois, que ce soit à l'Institut Giacometti ou au sein du lycée. Les interventions dureront en moyenne 1 h à 2 h. 6 à 8 h d'atelier de pratique artistique sont prévues par classe.

Les parcours seront adaptés à chaque lycée partenaire selon les projets des établissements et les besoins des élèves. Ainsi, pour la filière Marchandisage visuel du lycée Saint-Jean, le projet viendra nourrir les séances de cours et la réalisation du Chef-d'œuvre pour les Terminales.

Concernant le rayonnement du projet dans les lycées, les conférences sur Giacometti animées par l'équipe scientifique de la Fondation seront proposées au sein des établissements pour toucher un plus large public ; les classes qui ne participent pas directement au projet y seront invitées.

La Fondation Giacometti offrira également au CDI et aux enseignants de chaque établissement des catalogues d'exposition, des publications de la Fondation, ainsi que des posters avec des reproductions d'œuvres, qui pourront être affichés dans le lycée. Les lycées auront accès aux outils et ressources documentaires de la Fondation : publications, base de données (Alberto Giacometti Database), bibliothèque, copies des archives, moulages tactiles des œuvres, vidéos pédagogiques et captations de conférences, technologique pour travailler sur les liens entre art et littérature. Le lycée Saint-Jean a déjà prévu d'organiser un café littéraire autour des thèmes du projet.

Concernant les restitutions, il s'agira d'expositions dans les lycées réunissant les réalisations produites durant l'année. L'exposition du lycée Saint-Jean aura d'abord lieu au sein du lycée, puis au sein du siège national de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 15 700€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 2 établissements, 5 classes :
LP Saint Jean (Apprentis d'Auteuil), Sannois, 95
LGT Jean Vilar, Meaux, 77

Localisation géographique :
- SEINE ET MARNE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	5 500,00	35,03%
Diffusion d'une petite forme in situ	400,00	2,55%
Défraiement transport des intervenants	700,00	4,46%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	600,00	3,82%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	500,00	3,18%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	2 000,00	12,74%
Transports des élèves	3 000,00	19,11%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 000,00	19,11%
Total	15 700,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	10 000,00	63,69%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	5 700,00	36,31%
Total	15 700,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074456 - projet "Ircam Circus" - IRCAM INSTITUT DE RECHERCHE ET COORDINATION ACOUSTIQUE/MUSICALE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	35 812,00 € HT	55,85 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IRCAM INST RECHERCHE COORD ACOUST MUSICALE
Adresse administrative : ACTION CULTURELLE
75004 PARIS 4E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur FRANCK MADLENER, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
MUSIQUE

L'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (IRCAM), associé au Centre Pompidou sous la tutelle du Ministère de la Culture, est un centre de recherche publique se consacrant à la création musicale, à la recherche scientifique et à la transmission. L'Institut a décidé de développer son axe de transmission en ouvrant un service d'action culturelle au 1er septembre 2022.

Avec son projet "Ircam Circus", l'Ircam propose à 6 classes de 3 lycées de Paris (Maurice Ravel, 20ème, Ecole du Breuil (CFA et Bac pro, 12ème) et Alphonse Lamartine, 9ème) un ensemble d'actions culturelles qui favoriseront la rencontre avec des artistes, la découverte d'œuvres, de nouveaux mondes sonores et musicaux.

Ces ateliers permettront aux lycéens de participer au processus de création, d'expérimenter l'innovation et d'être sensibilisés aux grands domaines de la recherche scientifique et technologique sur le son.

Deux parcours sont proposés :
- Des parcours de création dédiés aux thématiques établies avec les équipes pédagogiques, constitués

de 16 à 24 heures d'ateliers sur l'année, une restitution, une visite de l'IRCAM et un concert à l'IRCAM.
Avec l'École du Breuil, l'IRCAM propose un projet de sonorisation du jardin d'application de l'école. Pour le lycée Maurice Ravel, un parcours sur les musiques minimalistes autour de Steve Reich dans le but de créer un concert final participatif au lycée avec deux membres de l'ensemble l'Instant Donné est envisagé. Enfin, le lycée Alphonse Lamartine bénéficiera d'un parcours dédié aux musiques à l'image avec trio K/D/M dans le but de concevoir une création sonore en lien avec un court métrage muet.
- Un parcours auditeur autour d'une thématique, comprenant 3 représentations à l'IRCAM, chacune précédée d'une séance de médiation, soit une rencontre avec un compositeur ou un interprète. Ces séances de médiation incluent de la pratique, développée à partir d'une mallette pédagogique de découverte de la musique contemporaine, développée par Clément Lebrun et la Maison de la Musique Contemporaine. Enfin, une visite de l'IRCAM et une rencontre métier sont prévues.

Les restitutions des parcours de création sont prévues dans les lycées et à l'IRCAM selon les parcours. Il sera également proposé à l'ensemble des lycéens participants de découvrir l'installation sonore réalisée à l'École du Breuil.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 35 812 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 5 000 €).

Proposition faite pour 3 établissements, 6 classes :

LGT Maurice Ravel, Paris 20
Ecole du Breuil, Paris 12
LG Alphonse Lamartine, Paris 9

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	8 812,00	21,59%
Diffusion d'une petite forme in situ	2 500,00	6,13%
Défraiement transport des intervenants	2 000,00	4,90%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	4 200,00	10,29%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	10 500,00	25,73%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	2 500,00	6,13%
Autres (communication …)	4 000,00	9,80%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	6 300,00	15,44%
Total	40 812,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	25 000,00	61,26%
ETAT : DRAC Île-de-France, résidence territoriale artistique et culturelle en milieu scolaire (sollicitée)	5 000,00	12,25%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	10 812,00	26,49%
Total	40 812,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074459 - projet "Paris assiégé - La chute du second Empire du point de vue de la jeunesse" - L ABOMINABLE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	14 308,00 € TTC	69,89 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L ABOMINABLE
Adresse administrative : 8 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY
93800 EPINAY SUR SEINE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Juliette WAGMAN, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
CINEMA - AUDIOVISUEL

L'Abominable est un laboratoire cinématographique partagé, à la fois lieu d'apprentissage, de création et de ressources. Créée en 1996, l'association met à disposition de ses adhérents les outils pour travailler les supports du cinéma argentique, le lieu fonctionnant comme un atelier collectif. Basée initialement à Epinay-sur-Seine, l'association a déménagé dans les anciens laboratoires Eclairs, toujours à Epinay, où leur nouveau lieu, Le Navire Argo, est en construction avec le soutien de la Région.

Pour son premier dépôt de projet EAC, l'Abominable propose un parcours autour de la permanence et les variations de la relation que les jeunes adultes entretiennent avec les institutions et la collectivité à travers l'exemple de la chute du Second Empire en France.

Concrètement, les élèves seront accompagnés pour, à partir d'archives, élaborer et tourner un court-métrage argentique en 16 mm (écriture, réalisation, prise de vues et de sons, mise en scène, introduction au montage) sur des personnages et des récits pour questionner cette période historique.

Le parcours, mené par Tomislav Jancar, est proposé à 3 classes de Premières du lycée Paul Eluard de Saint-Denis, qui ont dans leur programme d'Histoire la chute du Second Empire. Au total, 45 heures

d'atelier par classe sont prévues entre janvier et mai 2024.

Le parcours débutera par la visite du Musée de Saint-Denis, dont une partie de la collection conserve les traces de la fin du Second Empire, Saint-Denis ayant été le théâtre d'affrontements.

Les élèves bénéficieront ensuite de 9 heures d'ateliers qui leur permettront d'acquérir les éléments de langage cinématographique, de découvrir le travail d'archives (notamment via la visite des Archives Nationales) ainsi que d'entreprendre le travail d'écriture, de mise en scène, le repérage en vue du tournage et la familiarisation avec les équipements de prise de vue et de son.

Viendront ensuite 8 heures de repérage et de tournages en petits groupes, le dérushage (2h) et enfin une restitution (2h).

Le projet est amené à rayonner dans l'établissement de plusieurs façons : participation des élèves de la spécialité théâtre du lycée au moment de la mise en scène des courts métrages afin qu'ils guident les élèves dans leur réalisation, restitution de ce qu'ont appris les élèves sur les archives et la Commune dans le cadre de leur cours d'histoire-géographie de tronc commun, et intégration du projet dans les événements de commémoration des 60 ans du lycée Paul Eluard en 2025.

Enfin, une restitution portant sur la présentation des courts-métrages sur grand écran en présence des élèves et de leurs invités viendra clôturer ce projet.

Le bénéficiaire s’engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s’est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 14 308 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 50 €).

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes :
LGT Paul Eluard, Saint-Denis, 93

Localisation géographique :
- SAINT-DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	7 162,00	49,88%
Défraiement transport des intervenants	180,00	1,25%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	630,00	4,39%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	4 650,00	32,39%
Autres (communication …)	300,00	2,09%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	1 436,00	10,00%
Total	14 358,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	10 050,00	70,00%
Ministère de la Culture (attribuée)	4 308,00	30,00%
Total	14 358,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074460 - projet "Equation // La danse des mots" - L ETOILE DU NORD

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	11 625,00 € HT	60,22 %	7 000,00 €
	Montant total de la subvention		7 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'ETOILE DU NORD
Adresse administrative : 16 RUE GEORGETTE AGUTTE
75018 PARIS 18
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ELIE SCHULMAN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
DANSE - ARTS & SCIENCES
Situé à Paris dans le 18ème arrondissement, L'Etoile du Nord soutient la création émergente et programme chaque année des spectacles de danse, de théâtre et des spectacles pour le jeune public autour desquels elle met en place des projets d'actions culturelles.

Le spectacle Equation de la chorégraphe Emmanuelle Simon (cofondatrice de la Fabrique de la Danse) est un voyage de deux personnes qui passent par plusieurs façons d'être ensemble : dans un rituel mathématique et physique et un jeu de contact dont les règles dépendent d'algorithmes et ne font que se complexifier. A partir de ce spectacle, Anna Chirescu, Sandra Abouav et Emmanuelle Simon invitent 3 classes du lycée Henri Wallon d'Aubervilliers à réfléchir au lien entre danse et mathématiques, mais aussi entre lettres et mots.

Le projet se déroulera entre janvier et juin 2024 et comporte plusieurs étapes :
- 20h d'ateliers de pratique artistique par classe : à travers ces ateliers, les lycéens se verront proposer d'appréhender la création à partir du texte, de la musique et de la danse, mais également de réfléchir au lien entre danse et mathématiques, en explorant des concepts tels que les formes, les motifs et les mouvements symétriques dans la danse, par exemple à travers des boucles de mots et du travail de composition chorégraphique.
- Une restitution commune de la performance de danse qui aura été créée au cours des ateliers.

Elle aura lieu au Théâtre de L'Etoile du Nord et d'autres classes y seront invitées.

- Une représentation de la pièce Equation d'Emmanuelle Simon in situ au lycée
- Des sorties culturelles : les élèves viendront voir 2 spectacles à L'Etoile du Nord, un durant l'événement "Open Space" en janvier et un autre durant le programme "Immersion" en mars. Une visite du lieu pour découvrir les métiers du théâtre sera organisée. Enfin, une sortie est également prévue en musée pour voir une exposition sur les thèmes de la géométrie et/ou la danse et/ou les mots (à définir).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 11 625€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 2 000€).

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes.
LGT Henri Wallon - Aubervilliers 93

Localisation géographique :

- AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	4 875,00	35,78%
Diffusion d'une petite forme in situ	1 800,00	13,21%
Défraiement transport des intervenants	600,00	4,40%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	900,00	6,61%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	500,00	3,67%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	600,00	4,40%
Autres (communication …)	2 200,00	16,15%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	2 150,00	15,78%
Total	13 625,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	9 000,00	66,06%
ETAT : DRAC Île-de-France : Convention (attribuée)	1 500,00	11,01%
Subvention Département : Paris (attribuée)	1 500,00	11,01%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres) : mécénat - divers (sollicitée)	1 000,00	7,34%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	625,00	4,59%
Total	13 625,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074482 - projet "LIBÈRE TA CULTURE, CULTIVE TA LIBERTÉ !" - LA COMPAGNIE DE L'ASTRE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	13 683,00 € TTC	65,78 %	9 000,00 €
		Montant total de la subvention	9 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	ASSOCIATION LA COMPAGNIE DE L'ASTRE
Adresse administrative	:	15 PASSAGE RAMEY 75018 PARIS
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Madame FLORENCE WAGNER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
THÉÂTRE - OLYMPIADE CULTURELLE - DÉVELOPPEMENT DURABLE
La Compagnie de l'Astre est une compagnie de théâtre contemporain fondée et dirigée depuis 2009 par William Astre et implantée dans le 18e à Paris. Dans le cadre de cette implantation, elle a noué des liens avec des établissements scolaires et souhaite proposer pour 2023-2024 un projet avec le lycée professionnel Saint-Jean-de-Montmartre, situé dans le 18e arrondissement, et avec le lycée Léonard de Vinci à Melun.

Le projet « Libère ta culture, cultive ta liberté » amènera les élèves participants à interroger les liens entre culture et liberté au travers de pratiques artistiques (théâtre et vidéo), échanges et débats (sur le sport et la culture comme vecteurs de liberté et aussi sur la place du développement durable chez les jeunes générations), lectures et analyses de pièces de théâtre contemporain (comme Stadium de Mohammed El Khatib), de textes (comme Les Athlètes dans leur tête de Paul Fournier) et de séquences de films (comme Dark Waters de Todd Haynes). L'objectif commun de ces ateliers est l'amélioration de la prise de parole tout en apportant aux élèves la démonstration que la culture est une source de liberté qui leur permettra d'interroger leurs peurs et leur confiance en soi, et in fine de mieux canaliser leurs émotions.

Pour le lycée parisien, les élèves de 3e prépa métiers travailleront sur la création de saynètes en lien avec

la découverte des métiers et la construction de leur projet professionnel, avec un accent mis sur les métiers du sport. Une classe de Première organisera et participera à un concours d'éloquence portant sur le développement durable. Une classe de terminale travaillera sur l'oralité et comment faire passer des messages via la vidéo. Enfin, la 5e classe, une terminale STMG abordera le sujet sous l'angle de l'épreuve du grand oral du bac en réalisant des enregistrements sons ou vidéos de leur présentation de leur projet professionnel, de leur réponse à une problématique de spécialité. Des productions dédiées au développement durable dans le cadre du dossier de labellisation E3D du lycée ou encore en lien avec le monde du sport et de l'olympisme comme vecteurs de liberté seront proposées.
Pour les trois classes du lycée melunais, le projet portera sur la thématique de l'oralité.

Au total, 7 classes participeront et bénéficieront chacune de plus de 20 h d'ateliers théâtre et vidéo entre octobre 2023 et mai 2024 conduite par William Astre ainsi que de 2 sorties (1 spectacle et 1 visite de lieu, l'Odéon ou le Théâtre Sénart).

Les sorties en spectacle seront relatées par les élèves sous forme d'exposition de photos et/ou de diffusion de vidéos au sein de l'établissement. Les travaux issus des ateliers de pratique artistique seront présentés au public lors des restitutions au sein du lycée, mais également en public sur la scène melunaise à travers un partenariat avec le service culturel de Melun (lycée LDV) et à la Maison du Geste et de l'Image (lycée SJDM). Les restitutions mêleront lectures mises en voix et en espace, production d'un spectacle, projection vidéo et diffusion d'œuvres sonores originales.

Au-delà des restitutions, le rayonnement des actions dans l'établissement se fera à travers les délégués de classe et les éco-délégués. Les membres du Conseil de la Vie Lycéenne seront invités à participer aux différents temps du projet en tant que porte-parole chargés de communiquer oralement en classe autour des actions menées dans le projet. Les réseaux sociaux des établissements seront mobilisés, et une journée dédiée à la sensibilisation des élèves aux projets d'EAC sera réalisée, avec pour ambition de mettre à l'honneur l'art oratoire ainsi que les créations des élèves ayant participé au projet.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 13 683 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 1 700 €).

Proposition faite pour 2 établissements, 7 classes :
LPO Léonard de Vinci, Melun, 77
LP Saint-Jean de Montmartre, Paris 18ème, 75

Localisation géographique :
- PARIS
- MELUN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	11 200,00	72,81%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	1 932,00	12,56%
Transports des élèves	648,00	4,21%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	1 603,00	10,42%
Total	15 383,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	10 700,00	69,56%
Etat : Pass culture (sollicitée)	3 183,00	20,69%
Subvention Mairie du 18e (Sollicitée)	1 500,00	9,75%
Total	15 383,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074485 - projet "Flames" - LA COMPAGNIE GYNTIANA

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	11 972,00 € TTC	54,29 %	6 500,00 €
	Montant total de la subvention		6 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA COMPAGNIE GYNTIANA
Adresse administrative : 4 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CARINE TAZE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
THEATRE - OLYMPIADE
La Cie Gyntiana créée en 2014 défend un théâtre solidaire et participatif dans l'espace public qui inclut les populations, s'inscrit sur les territoires, dans les quartiers.

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques à venir, la Cie Gyntiana inscrit ses projets actuels dans la thématique globale « Jeux d'Histoire(s). Théâtre et Sport » et propose à 3 classes (deux classes de secondes professionnelles et une classe de seconde générale) de travailler autour de la création 2023 de la compagnie, Flames, un récit qui lie « Le Vieil Homme et la Mer » d'Ernest Hemingway et la vie de Mohamed Ali. L'objectif est d'inviter les élèves aux jeux de boxe et jeux de mots, de suivre avec eux les traces des boxeurs et d'explorer le geste théâtral face au geste sportif pour créer « Flames », une petite œuvre personnelle et collective propre à eux. Les objectifs sont divers : gain de confiance en soi, initiation au théâtre et à la prise de parole en public, travail du corps…

Chaque classe bénéficiera de 20 séances de 2h, majoritairement en demi-groupe, soit 20h par élève. Pendant qu'un demi-groupe est avec l'artiste et l'enseignant, le second est avec la professeure documentaliste. Les séances sont diversifiées : ateliers découverte des œuvres ayant inspiré le spectacle, ateliers pratiques (travail et écriture de plateau visant à "mettre en scène / voix" aussi des propos et les propres textes des élèves), rencontres avec l'équipe artistique de la création et rencontres et séances avec un professionnel du monde de la boxe.

L'ensemble de ces heures aboutira à une restitution de la création des élèves au sein de l'établissement pendant "La Semaine des Langues", grâce à 7h d'ateliers complémentaires.

Un parcours spectateur est prévu. Une représentation de « Les Jeux olympiques des Phéaciens » d'après l'Odyssée d'Homère créée par la Compagnie sera proposée au sein de l'établissement à l'ensemble des élèves du lycée. Les élèves iront également voir une représentation de "Flames" en extérieur ainsi qu'un autre spectacle ou une exposition, en dialogue avec le lycée.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 11 972 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de dépenses de fonctionnement dépassant les 20% autorisés par le règlement (-13€) et de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 465 €).

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes :
LPO Blaise Cendrars, Sevran, 93

Localisation géographique :
- SEVRAN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	6 500,00	52,21%
Diffusion d'une petite forme in situ	400,00	3,21%
Défraiement transport des intervenants	500,00	4,02%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	1 000,00	8,03%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	500,00	4,02%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	500,00	4,02%
Transports des élèves	400,00	3,21%
Autres (communication …)	150,00	1,20%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	2 500,00	20,08%
Total	12 450,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	6 965,00	55,94%
AUTRES SUBVENTIONS : Impact 2024 (Sollicitée)	5 485,00	44,06%
Total	12 450,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074487 - projet "Histoire de voir" - LA FONTAINE AUX IMAGES

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	10 800,00 € TTC	64,81 %	7 000,00 €
	Montant total de la subvention		7 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA FONTAINE AUX IMAGES
Adresse administrative : 3 ALLEE FERNAND LINDET
93390 CLICHY-SOUS-BOIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jonathan PONTIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - THEATRE
La Fontaine aux Images est une compagnie de spectacle vivant installée depuis plus de 20 ans à Clichy-sous-Bois. Elle propose une programmation culturelle dans et autour de son chapiteau ainsi que de nombreuses actions culturelles en direction des habitants.

La compagnie propose un parcours d'EAC intitulé "Histoire de voir" à 3 classes du lycée Jean Moulin de Rosny-sous-Bois avec qui elle travaille depuis 3 ans. Il s'agit d'un projet de spectacle d'un conte dont les élèves sont les auteurs qui sera ensuite édité en podcast par les élèves et également interprété par la compagnie.

Après une présentation du projet, les classes bénéficieront chacune de 6h d'ateliers d'écriture collective à l'issue desquels les élèves créeront un conte. Ensuite, 4h d'initiation au théâtre et à la prise de parole permettront de préparer les 2h de séances d'enregistrement au studio de la compagnie. Enfin, après 2h d'initiation à la MAO, le podcast sera monté puis livré à la compagnie. Celle-ci le mettra en scène dans le but de réaliser des représentations dans le mois qui suit.

La restitution du projet consistera dans la diffusion du podcast et les représentations théâtrales auxquelles les classes du lycée seront invitées.

Ce parcours pratique est complété par deux sorties pour aller voir des spectacles au chapiteau de la compagnie et à la MC93.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 10 800€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 1 000€).

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes :
LP Jean Moulin - Rosny-sous-Bois (93)

Localisation géographique :
- ROSNY-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	6 500,00	55,08%
Défraiement transport des intervenants	200,00	1,69%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	800,00	6,78%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	1 000,00	8,47%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	200,00	1,69%
Transports des élèves	1 000,00	8,47%
Autres (communication …)	100,00	0,85%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	2 000,00	16,95%
Total	11 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	8 000,00	67,80%
ETAT : Contrat de Ville (attribuée)	2 000,00	16,95%
Subvention Commune : Clichy-sous-Bois (attribuée)	1 800,00	15,25%
Total	11 800,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074488 - projet "Rencontrer l'art : une approche poétique, sensorielle et réflexive" - THEATRE LOUIS ARAGON

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	31 725,00 € HT	47,28 %	15 000,00 €
	Montant total de la subvention		15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CCA CENTRE CULTUREL ARAGON
Adresse administrative : 24 BOULEVARD DE L HOTEL DE VILLE
93290 TREMBLAY EN FRANCE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MATHIEU MONTES, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT
Scène conventionnée d'intérêt national, art et création - danse, le Théâtre Louis Aragon développe un projet artistique situé faisant le pari de l'imprégnation d'un territoire par l'art, à travers la création, la diffusion et l'action artistique, emmenant l'art dans la vie quotidienne pour lui donner une place juste dans la société.

Six classes de trois lycées du territoire (Léonard de Vinci à Tremblay-en-France, André Boulloche à Livry-Gargan et Blaise Cendrars à Sevran) sont invitées à s'emparer du projet du Théâtre Louis Aragon pour s'immerger dans sa programmation et les thèmes qui la traversent. Réfléchir ensemble, rencontrer l'Autre, faire l'expérience du sensible constituent les grands axes de travail. Il s'agit de partir à la découverte du vaste univers qu'est l'art et le spectacle vivant en particulier, questionné au travers d'une approche poétique, sensorielle, et réflexive. Par l'intermédiaire des questions d'actualité, de mémoire, d'histoire, de société, d'identité et de vivre-ensemble traitées par les spectacles et les artistes, la globalité du projet est pensée pour l'élève en termes de parcours, comme cheminement au long cours.

Chaque classe sera plongée dans une pratique chorégraphique, circassienne ou théâtrale en lien avec un ou plusieurs artistes (entre 16 et 26h selon les classes). Certains parcours pourront croiser différentes disciplines, l'une et l'autre des pratiques venant s'enrichir mutuellement.

Chaque parcours comporte également 3 spectacles et une visite du théâtre en 2 temps : d'abord une rencontre avec l'équipe technique dans les espaces scéniques du théâtre, ensuite une séance de découverte des autres métiers à travers un jeu de cartes mettant en scène toute la chaîne de production et de diffusion d'un spectacle au sein d'un établissement culturel. Compte-tenu de la spécificité du Théâtre Louis Aragon, qui est une scène conventionnée d'intérêt national Art et création pour la Danse, un axe important autour de la médiation en danse a été développé. Au total, trois séances de médiation sont prévues pour chacune des classes.

Cette traversée sous la forme d'un parcours étalé sur toute l'année scolaire, peut ou non, selon le choix de la classe, se restituer lors de l'événement CQFD à la fin du mois de mai 2024, sur scène, ou sous la forme d'une exposition de photos, de textes, d'une projection de vidéo, d'une émission de radio. Ce temps fort et fédérateur regroupe sur deux jours tous les projets, entre les publics et les artistes du TLA.

Enfin, le parcours de spectateur pourra s'étoffer d'une petite forme in situ jouée au cœur de l'établissement scolaire, pouvant ainsi rayonner plus amplement et faire profiter de la présence des artistes un plus grand nombre d'élèves.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 31 725 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 5 000 €).

Proposition faite pour 3 établissements, 6 classes :
LPO Léonard de Vinci, Tremblay-en-France, 93
LGT André Boulloche, Livry-Gargan, 93
LPO Blaise Cendrars, Sevran, 93

Localisation géographique :
- LIVRY-GARGAN
- SEVRAN
- TREMBLAY-EN-FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	9 600,00	26,14%
Diffusion d'une petite forme in situ	3 405,00	9,27%
Défraiement transport des intervenants	6 275,00	17,09%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	2 040,00	5,55%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 000,00	5,45%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	1 200,00	3,27%
Transports des élèves	3 860,00	10,51%
Autres (communication …)	1 000,00	2,72%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	7 345,00	20,00%
Total	36 725,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	20 000,00	54,46%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée)	2 040,00	5,55%
Subvention Commune : Tremblay-en-France (attribuée)	7 340,00	19,99%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	7 345,00	20,00%
Total	36 725,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074489 - projet "Transmission(s)" - LA SAUVEGARDE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES - THEATRE EURYDICE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	10 840,00 € HT	69,19 %	7 500,00 €
	Montant total de la subvention		7 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SEAY SAUVEGARDE ENFANCE ADOLESCENCE YVELINES
Adresse administrative : 9 BIS AVENUE JEAN JAURES 78000 VERSAILLES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Nadine RESSE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - CONTE - MARIONNETTES

Soucieux des enjeux artistiques, sociétaux et éducatifs, le Théâtre Eurydice Sauvegarde (TE'S) rassemble en un seul lieu des acteurs du spectacle vivant et 64 personnes en situation de handicap psychique œuvrant pour le lieu. Le TE'S apporte son soutien à des compagnies émergentes et à la création féminine en particulier, par la mise à disposition d'espaces de création (atelier de menuiserie et création de décors et d'éléments marionnettiques, atelier de costumes ; plateau de répétition, salle de spectacle) et par la mise à disposition de son équipe technique. Les travailleurs du TE'S oeuvrent à la fabrication des décors et des costumes, accompagnent la régie de spectacle, ils sont en charge de l'accueil et soutiennent la communication du lieu, ainsi qu'un atelier de traduction FALC (Facile à Lire et à Comprendre). Également comédiens, la troupe du TE'S regroupe une dizaine de personnes en situation de handicap qui participe à l'activité artistique du lieu dans et hors les murs. C'est dans ce partage de la diversité artistique et culturelle que se développe une interaction constructive. En facilitant l'accès aux œuvres, le TE'S entretient une relation pérenne au plus près des publics éloignés et empêchés, des adultes et du jeune public. Reconnus par leurs pairs, les comédiens de La Troupe se forment et se professionnalisent au côté d'artistes et de metteurs en scène de tous horizons. La structure mène des projets tant en milieu scolaire qu'au sein de structures médico-sociales pour tendre vers la généralisation

de l'EAC.

Le projet "Transmission(s)", que la structure souhaite mettre en place à destination de trois classes du lycée Descartes de Montigny-le-Bretonneux, se développe autour de la notion de transmission orale. Il s'agit de découvrir un répertoire et surtout de travailler sur la façon de le raconter, à travers la voix et le corps et par l'intermédiaire de deux disciplines du spectacle vivant : le conte et la marionnette. Deux compagnies partenaires du TE'S aux pratiques artistiques différentes seront associées. Un parcours de spectateurs de trois spectacles et d'une petite forme est prévu en plus de 12 heures d'ateliers de pratiques par classe. Le projet inclusif permettra la rencontre entre lycéens et personnels en situation de handicap psychique du théâtre.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 10 840 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (-1 295€).

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes
LGT Descartes, Montigny-le-Bretonneux (78)

Localisation géographique :
- MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	3 060,00	25,22%
Diffusion d'une petite forme in situ	2 039,00	16,80%
Défraiement transport des intervenants	266,67	2,20%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	1 542,61	12,71%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	800,00	6,59%
Transports des élèves	2 000,00	16,48%
Autres (communication …)	200,00	1,65%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	2 227,00	18,35%
Total	12 135,28	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	8 794,69	72,47%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	3 340,59	27,53%
Total	12 135,28	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074490 - projet "La vérité se fait la malle" - LE MOULIN FONDU, OPOSITO - CNAREP

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	11 317,00 € HT	66,27 %	7 500,00 €
	Montant total de la subvention		7 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE OPOSITO
Adresse administrative : 3 RUE MARCEL BOURGOGNE
95140 GARGES LES GONESSE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CLAUDINE DUSSOLLIER, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - THEATRE

L'association Le Moulin Fondu, Oposito est labélisée « Centre national des arts de la rue et de l'espace public » par le ministère de la Culture. Seul CNAREP d'Île-de-France, la structure développe un projet artistique original autour de deux entités complémentaires :
- Le Moulin Fondu, outil structurant au service de la création et de la diffusion dédiées à l'espace public,
- La compagnie Oposito, équipe historique des arts de la rue, propose un répertoire de spectacles grands formats dédiés à l'espace public.
Le Moulin Fondu porte un projet artistique et culturel d'intérêt général de soutien à la création, de diffusion et de présentation aux publics d'œuvres conçues pour l'espace public. Il participe à la reconnaissance et à la qualification des arts de la rue et de l'espace public. Ainsi, la structure applique sur son territoire d'attache les missions régaliennes du CNAREP : accueil d'équipes artistiques en résidences, aides à la création, médiation culturelle, diffusion de spectacles sur le territoire, développement du réseau professionnel. Depuis son installation à Garges-lès-Gonesse en juillet 2017, Le Moulin Fondu - Oposito ne cesse de déployer ses interventions à l'échelle de son nouveau territoire d'implantation et organise, conjointement avec la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF), le festival itinérant PRIMO. Aussi, Le Moulin Fondu, Oposito s'applique à élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement des publics, de sensibilisation des populations et d'éducation artistique et culturelle sur

son territoire d'intervention.

Le projet d'éducation artistique et culturelle « La vérité se fait la malle » s'inscrit dans le cadre de la création de la pièce du même nom par la compagnie Bouche à Bouche. Il propose aux élèves de trois classes du lycée Simone de Beauvoir de Garges-lès-Gonesse de s'investir dans la création d'une petite forme théâtrale, au travers d'ateliers de pratique artistique et de recherche étalés sur le dernier trimestre de l'année 2023 et le premier trimestre de l'année 2024. Ce projet vise à donner la possibilité aux élèves de s'approprier de manière inédite l'écriture, la lecture, le développement de l'expression individuelle (et collective) orale, écrite et physique d'un spectacle de rue. La volonté de ce projet est la (ré)appropriation, à la fois des espaces du lycée par les élèves, et d'un texte théâtral sur lequel ils pourront exprimer une émotion esthétique et un jugement critique. Les axes développés par ce projet permettront aux élèves de mieux appréhender les arts de la rue et de l'espace public et le foisonnement artistique qui les entourent, mais aussi les différents métiers de la culture qui œuvrent à la création artistique.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 11 317 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes :
LGT Simone de Beauvoir, Garges-lès-Gonesse (95)

Localisation géographique :
- GARGES-LES-GONESSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	7 471,00	66,02%
Défraiement transport des intervenants	300,00	2,65%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	150,00	1,33%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	1 122,00	9,91%
Autres (communication …)	388,00	3,43%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	1 886,00	16,67%
Total	11 317,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	7 500,00	66,27%
ETAT : DRAC Île-de-France	3 817,00	33,73%
Total	11 317,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074491 - projet "S'engager tous ensemble avec KiLLT (Ki Lira Le Texte)"- TRETEAUX DE FRANCE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65742-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	44 171,00 € HT	56,60 %	25 000,00 €
	Montant total de la subvention		25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TRETEAUX DE FRANCE
Adresse administrative : 2 RUE DE LA MOTTE
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur Olivier LETELLIER, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT – THEATRE – LECTURE A VOIX HAUTE

CDN itinérant dont Olivier Letellier a pris la direction depuis le 1er juillet 2022, Les Tréteaux de France ont pour mission la création dramatique, la diffusion, la rencontre des œuvres et des publics et enfin la formation des professionnels et des amateurs.

Le projet KiLiraLeTexte (KiLLT), se veut une incitation ludique à lire à voix haute, à travers un parcours composé d'expériences artistiques immersives singulières autour des écritures théâtrales contemporaines imaginées par Olivier Letellier.
Il concernera 16 classes de seconde de deux établissements de Seine et Marne (Samuel Beckett à La Ferté-sous-Jouarre et Jacques Amyot à Melun) autour de deux textes qui seront présentés durant une semaine dans chacun d'entre eux (une demi-journée de montage puis accueil d'une classe par demi-journée).

- "Les règles du jeu" de Yann Verburgh, dispositif hybride, théâtral et plastique où le récit n'a lieu que si chacun amène sa voix et sa présence pour lui donner vie, une mise en voix partagée autour de la question sensible du contexte géopolitique contemporain et des migrations (2h suivie d'un atelier). Les élèves découvriront en demi-groupe KiLLT puis bénéficieront de 2 heures d'atelier de lecture à voix haute.

- "Maintenant que je sais", pièce immersive, écrite par Catherine Verlaguet dans laquelle une comédienne entre dans la vie des lycéens, dans leurs murs, pour s'asseoir avec eux à la table et ouvrir le débat sur des questions de citoyenneté et d'engagement, à travers l'histoire du personnage de la pièce.

Parmi l'ensemble des classes, deux classes « pilotes » dans chacun de ces lycées bénéficieront d'un parcours enrichi avec une intervention d'un philosophe, une sortie MNHI ou au Musée départemental de la Seine et Marne ainsi que 5 journées d'ateliers de pratique théâtrale et lecture à voix haute encadrés par plusieurs comédiens en demi-groupe le temps d'une semaine en "immersion complète".

Les expériences théâtrales seront ainsi accompagnées d'ateliers de pratique théâtrale autour de la lecture à voix haute pour découvrir comment jouer, s'approprier le livre de théâtre, les fondamentaux de la mise en voix (respiration, débit, volume, diction, ponctuation) et du jeu (émotion, interprétation, création d'images...). Plusieurs extraits de différents textes seront proposés pour une "mise en bouche et en mots" du répertoire contemporain jeunesse.

Par ailleurs, deux temps de formation de 3h destinés aux enseignants participants directement ou indirectement au projet sont prévus dans chaque lycée.
Une restitution, dont le format reste à définir, sera organisée pour chacun des établissements (lecture à voix haute de textes par les deux classes "pilotes" auprès des autres classes de seconde). En fonction des possibilités et du contexte, une invitation peut aussi être faite auprès des élèves de 3ème du collège.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 44 171 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 2 établissements, 16 classes :
LGT Samuel Beckett, La Ferté-sous-Jouarre, 77
LGT Jacques Amyot, Melun, 77

Localisation géographique :
- LA FERTE-SOUS-JOUARRE
- MELUN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	22 659,80	51,30%
Diffusion d'une petite forme in situ	9 040,00	20,47%
Défraiement transport des intervenants	6 164,00	13,95%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	400,00	0,91%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	610,20	1,38%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	800,00	1,81%
Transports des élèves	800,00	1,81%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 697,00	8,37%
Total	44 171,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	25 000,00	56,60%
ETAT : PASS CULTURE (sollicitée)	5 000,00	11,32%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	15 474,00	35,03%
TVA sur subvention	-1 303,00	-2,95%
Total	44 171,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074494 - projet "Hybridation(s)" - VERTICAL DETOUR

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	14 262,50 € HT	42,07 %	6 000,00 €
	Montant total de la subvention		6 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VERTICAL DETOUR
Adresse administrative : CENTRE DE READAPTATION
77170 COUBERT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur DOMINIQUE BAILLET, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
PLURIDISCIPLINAIRE – DANSE – ECRITURE – ARTS VISUELS – ARTS NUMERIQUES

Depuis 2016, la compagnie Vertical Détour - Frédéric Ferrer développe la fabrique artistique Le Vaisseau, située au sein du Centre de Réadaptation de Coubert, en Seine-et-Marne. Espace de travail, d'échanges et de curiosités construit autour de la pratique artistique, Le Vaisseau est ouvert à tous : artistes, patients, professionnels de santé et habitants du territoire.

« Hybridation(s) » est un projet pluridisciplinaire imaginé par le chorégraphe Philippe Ménard, artiste associé au Vaisseau souhaitant réaliser pour ce projet une œuvre numérique en écho à sa nouvelle création " Variété " (pièce chorégraphique joyeuse et vibrante prenant comme point de départ le concept de transformisme ; à la fois théorie de l'évolution des espèces par transformation successive et art de music-hall qui consiste à changer de personnages en changeant constamment de costumes sur scène). Il proposera aux élèves de trois classes du lycée Bougainville de Brie-Comte-Robert de travailler sur le thème de l'hybridation et de la variété d'espèces et de genres en vue de réaliser une œuvre numérique sur ce thème.
" Hybridation(s) " est un projet pluridisciplinaire qui mêle le mouvement, l'écriture, la voix, la photographie et le webdesign. Les participants imagineront leur propre hybridation sous différentes formes. Guidés par les artistes, ils auront la possibilité d'inventer de nouvelles formes du vivant en mouvement, à la fois par la création de costumes et d'accessoires mais aussi par l'écriture et l'enregistrement de récits fictionnels en

lien avec la mythologie.

Chacune des trois classes suivra un axe singulier et sera accompagnée par Philippe Ménard, danseur et chorégraphe ainsi que par un plasticien, un vidéaste/photographe, un dramaturge, un ingénieur son et un régisseur :

- Atelier « portrait en mouvement » : une rencontre de 4 heures et six ateliers de 2 ou 4h comprenant des recueils de paroles, la création plastique de costumes et leur mise en mouvement, des prises de vue pour créer des gifs animés

- Atelier « Écriture et mise en voix » : 5 ateliers de 2h d'écriture de récits poétiques en lien avec la mythologie et de travail de la voix, puis une journée d'enregistrement

- Atelier « portraits numériques » : 4 ateliers de 2h consacrés à la réalisation d'une œuvre numérique sous la forme d'un flipfolio regroupant les différents contenus créés lors des autres ateliers.

La restitution publique, en juin, prendra la forme d'une exposition numérique performative qui réunira les différents supports créés tout au long du projet. Cette exposition se déroulera au CDI de l'établissement mais pourra, sous réserve de l'obtention de certains partenariats, rayonner sur le territoire dans des bibliothèques, au Vaisseau ou dans d'autres lieux culturels.

En parallèle du projet, les participants découvriront le travail de création de Philippe Ménard lors d'une représentation de sa création " Variété " à La Grange – Ferme des Jeux à Vaux-Le-Pénil. Les élèves pourront également échanger avec la compagnie de théâtre L'esprit du mardi en résidence au Vaisseau durant un temps d'ouverture et de rencontre. Une autre proposition de spectacle sera également faite aux élèves au Théâtre Sénart.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 14 262,50 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de dépenses de fonctionnement dépassant les 20% autorisés par le règlement (- 1197,50 €) et de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 3 000 €).

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes :

LEGTPA Campus Bougainville, Brie-Comte-Robert, 77

Localisation géographique :
- BRIE-COMTE-ROBERT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	9 636,00	52,20%
Défraiement transport des intervenants	500,00	2,71%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	710,00	3,85%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	2 164,00	11,72%
Transports des élèves	800,00	4,33%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	4 650,00	25,19%
Total	18 460,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	9 000,00	48,75%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée)	8 650,00	46,86%
ETAT : PASS CULTURE (sollicitée)	810,00	4,39%
Total	18 460,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074495 - projet "Chef d'Œuvre, Découverte et mise en pratique d'une discipline artistique" - VILLE DE ROMAINVILLE - Le Pavillon

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657341-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	11 713,75 € TTC	64,03 %	7 500,00 €
		Montant total de la subvention	7 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE ROMAINVILLE
Adresse administrative : PLACE DE LA LAICITE
93231 ROMAINVILLE
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur François DECHY, Maire

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - CIRQUE - CONTE

Le Pavillon est un lieu culturel ouvert depuis août 2019 par la commune de Romainville. C'est à la fois une fabrique de création artistique, de diffusion, d'émergence de talents, une fabrique du spectateur et de citoyenneté. Il accueille également l'association Un neuf trois Soleil ! qui œuvre pour la promotion et la diffusion de la création artistique destinée au très jeune public en Seine-Saint-Denis.

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un projet mené depuis janvier 2020 avec les filières AEPE (Accompagnant éducatif petite enfance) et ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) du lycée Liberté situé à moins de 500m du Pavillon, notamment dans le cadre de leur projet pluridisciplinaire de fin d'année, le chef d'œuvre.

Les élèves de trois classes vivront une expérience artistique à travers différents ateliers de pratique qui mèneront à la création d'un spectacle ou d'une expérience sensorielle à destination des tout-petits. Ils pourront ainsi acquérir des références culturelles et des savoirs qui leur serviront dans leur vie personnelle et professionnelle.
La découverte d'une pratique artistique inconnue via un accompagnement par des artistes professionnels du spectacle vivant viendra stimuler la curiosité des élèves – rencontrant parfois des difficultés

d’implication dans leurs choix professionnels et d’orientation – et leur ouvrir un espace d'expression et de créativité peu présent au sein de leur cursus scolaire.

Chacune des classes suivra un parcours particulier :
- Pour la classe de Seconde AEPE : 30 heures d'ateliers avec une conteuse et une plasticienne, deux spectacles (un au Pavillon et un à la médiathèque de Romainville ou à la maison du conte) et une visite au Musée des Arts Décoratifs pour un projet articulé autour de l'alimentation afin de sensibiliser les tout petits à cette thématique étudiée à travers l'art du conte et les arts plastiques mis au service du conte. Les élèves construiront ensuite des marionnettes en lien avec le conte afin de donner vie à leur histoire et suivront des ateliers d'arts plastiques mobilisant des aliments. La restitution prendra la forme de l'écriture du conte et des supports plastiques réalisés au cours des ateliers qui pourront être exposés.

- Pour la Terminale AEPE : 20 heures d'ateliers avec la compagnie Sens Dessus Dessous, deux ateliers et spectacles à La Villette, une rencontre avec l'association Un neuf trois Soleil !, un spectacle cirque et un très jeune public au Pavillon, afin d’approfondir les pratiques circassiennes. Les élèves vont ainsi poursuivre les ateliers de manipulation d'objets et de jonglage dansé en vue de construire des ateliers d'éveil à l'attention des tout-petits. La restitution prendra la forme d'une performance jonglée et d'un atelier de pratique de jonglage à destination des tout-petits au Pavillon, à laquelle seront conviées des assistantes maternelles, crèches et classes de petite section.

- Pour la Première ASSP : un parcours d’ateliers centrés sur l'écoute de l'autre et le corps de 10 heures avec le collectif Bolides, une rencontre avec les artistes autour des métiers du théâtre, un spectacle tout public et une sortie de résidence au Pavillon. La restitution est à construire avec les élèves participants (performance ayant lieu au sein de leur lycée, atelier ouvert à d'autres élèves…).

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s’est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 11 713,75 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de dépenses de fonctionnement dépassant les 20% autorisés par le règlement (- 2 177,25 €) et de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 1 500 €).

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes :
LPO Polyvalent Liberté, Romainville, 93

Localisation géographique :
- ROMAINVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	5 200,00	33,79%
Diffusion d'une petite forme in situ	2 400,00	15,59%
Défraiement transport des intervenants	111,00	0,72%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	720,00	4,68%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	500,00	3,25%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	240,00	1,56%
Transports des élèves	1 200,00	7,80%
Autres	200,00	1,30%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	4 820,00	31,32%
Total	15 391,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	9 000,00	58,48%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	6 391,00	41,52%
Total	15 391,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074496 - Aide régionale à l'éducation artistique et culturelle dans les lycées et les CFA - LES FUGACES LE LIEU

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	30 833,33 € HT	64,86 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES FUGACES LE LIEU
Adresse administrative : 10 CHEMIN DES PIMENTIERES
78950 GAMBAIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame LAETITIA DEFFAINS, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT

L'Association Les Fugaces Le Lieu est une association loi 1901 dont l'objet est la création, la production et la diffusion de spectacles vivants. Elle déploie sa mission au sein de deux pôles :
- la compagnie Les Fugaces, compagnie professionnelle de théâtre en espace public,
- Le Lieu, espace de résidence et de création artistique co-géré par le collectif Les Gens du Lieu, des artistes bénévoles et une équipe salariée et de professionnels, aidée chaque année par un volontaire en service civique et/ou un stagiaire et/ou un apprenti issus du territoire du Sud-Yvelines. Situé à Gambais (Yvelines), Le Lieu est un espace de création artistique, né fin 2016, grâce à l'impulsion de la compagnie Les Fugaces (théâtre en espace public) et de nombreux habitants rencontrés lors de projets de territoire sur le périmètre du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Il est géré par un collectif d'habitants et d'artistes, Les Gens du Lieu, issus du territoire de la Haute Vallée de Chevreuse. Espace de résidences artistiques, Le Lieu accueille environ 30 compagnies pluridisciplinaires, franciliennes et nationales, chaque année et s'appuie sur celles-ci pour proposer un projet artistique et culturel de territoire. L'association Les Fugaces Le Lieu déploie un projet culturel de proximité, axé sur la poétisation du quotidien, la convivialité et l'investissement de l'espace public. Située dans le territoire rural du Sud-Yvelines, peu pourvu en structures culturelles, l'association adapte ses projets dans une logique de co-construction. À l'échelle du territoire, l'association agit avec et pour les habitants des communes, dans

une dynamique impliquante. Elle œuvre à l'élaboration d'une politique culturelle multi- partenariale adaptée à la ruralité, tout en équilibrant le maillage territorial. Elle s'est fixée pour principales missions d'implanter la culture sur le territoire du Sud-Yvelines et de le faire en co construction avec les habitants pour lutter contre l'isolement social. À travers le projet « Le spectacle vivant dans toute sa diversité : à la découverte du collectif La Méandre », Le Lieu, en co-construction avec les établissements scolaires (Louis Bascan de Rambouillet et Jean Monnet de La queue les Yvelines) et les artistes, souhaite faire découvrir aux élèves de 63 classes la diversité du spectacle vivant. Pour cela, il invitera le collectif à prendre ses quartiers au lycée Louis Bascan durant une semaine complète (semaine du 26 février au 1er mars 2024). C'est un projet d'établissement qui est proposé avec la venue :
- d'une forme en caravane, un entresort pour 14 personnes : « Avion Papier » - un spectacle à la croisée des arts numériques, de la musique et du théâtre d'objets ;
- d'une forme avec une jauge intermédiaire, pour 300 spectateurs : « Bien Parado » - danse sévillane et musique électronique ;
- d'une forme en très grande jauge, pour 1 000 spectateurs, en fin de création : «Fantôme » : un ciné-concert mêlant musique live et film animé ;
- d'une création en cours, une expérience radiophonique théâtrale : « Radio Banane», qui permettra de monter une radio pour le lycée, dont les élèves seront acteurs, durant toute la semaine. Les classes ayant une spécialité artistique et leurs professeurs seront impliquées dans le projet à travers des ateliers en lien avec le programme pédagogique. Tous les spectacles seront accompagnés d'actions de médiation et de pratiques artistiques ouvertes à l'ensemble des élèves et à des classes complètes : ateliers plastiques, création sonore, danse, animation d'une radio (interviews des professionnels par les élèves, diffusion des créations sonores des élèves...). Tous les spectacles cités ci-dessus (sauf « Radio Banane ») seront joués à plusieurs reprises au sein de l'établissement ou de la commune de Rambouillet pour « Fantôme». Les artistes seront présents une semaine complète dans l'établissement et la rencontre avec les élèves sera au centre du projet. Ce projet s'appuie sur la mise en valeur d'un collectif d'artistes, La Méandre, pluridisciplinaire et disposant d'un large répertoire. Par ce focus, Le Lieu souhaite insister sur la diversité des formats et des pratiques artistiques. Grâce à la pluridisciplinarité du collectif (arts numériques, musique, théâtre d'objets, danse, arts plastiques, film animé, création sonore...), les élèves seront amenés à découvrir des pratiques artistiques plurielles, à croiser les champs disciplinaires et observer la diversité des formes de spectacle vivant.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 37 000 euros et correspond à la demande du bénéficiaire.

Proposition faite pour 2 lycées, 63 classes :

LGT - Lycée Louis Bascan, Rambouillet 78

LGT - Lycée Jean Monnet, La Queue les Yvelines 78

Localisation géographique :
- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	5 565,00	15,04%
Diffusion d'une petite forme in situ	19 360,00	52,32%
Défraiement transport des intervenants	4 980,00	13,46%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	800,00	2,16%
Autres (communication …)	150,00	0,41%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	6 145,00	16,61%
Total	37 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	20 000,00	54,05%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée)	12 000,00	32,43%
ETAT : (attribuée)	5 000,00	13,51%
Total	37 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074497 - projet "Virtuoses de nature" - LES MUSIQUES DE LA BOULANGERE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	9 500,00 € HT	52,63 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES MUSIQUES DE LA BOULANGERE
Adresse administrative : 91 RUE DU FG SAINT-MARTIN
75010 PARIS 10
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur EMMANUEL ISNARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - MUSIQUE

L'association les Musiques de la Boulangère a été créée en 1975 et a pour objet la création, la formation et la production en matière de musique contemporaine. Elle développe ses actions principalement à travers de longues résidences, hors des lieux traditionnels de concert, en associant les populations à sa pratique, aux côtés des interprètes professionnels, en développant une importante activité de recherche en lutherie. Elle est organisée autour des travaux théoriques et pratiques du compositeur Nicolas Frize, travaille sur le long terme dans des établissements pénitentiaires, en lien avec le monde du travail et en partenariat avec un nombre évolutif d'établissements scolaires.

Le projet d'Education Artistique et Culturelle s'inscrit dans le projet global Virtuoses de nature, autour de l'écoute du végétal, engagé par Nicolas Frize et les Musiques de la Boulangère, au cœur d'une résidence dans le Parc du Sausset à Aulnay-sous-Bois et ses environs. Le projet EAC accompagne pleinement la création artistique menée par le compositeur et permet d'associer les élèves de 2 lycées de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise (Germaine Tillon au Bourget et René Cassin à Gonesse).

Le projet de l'année scolaire 23/24 se déclinera dans différents ateliers adaptés aux besoins des enseignants de chaque établissement, mais réunis dans un projet commun. S'inscrivant en accompagnement ainsi qu'en coopération à l'intérieur de la création d'une œuvre nouvelle, les lycéens

seront à la fois confrontés à l'univers artistique du compositeur et des artistes associés dans le cadre de cette création (photographe, plasticiens, comédiens…) et invités à avoir une pratique artistique propre. Le travail mené les placera en position « d'apprentis artistes », avec toute leur subjectivité et leur sensibilité, à une œuvre globale. Ils seront poussés également à faire des pas de côté par rapport à leur production, à mener un travail réflexif, pouvant les amener à formaliser et mieux appréhender leur propre démarche, voire à passer petit à petit d'une démarche sensible à une démarche plus conceptuelle. Le projet aura également besoin de références extérieures et recours à des rencontres et des visites qui se feront au fil de l'année. Les partenaires du projet sont :
L'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Sevran
Le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois
Le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers / La Courneuve
Le Muséum d'Histoire Naturelle
Le Laboratoire de Physique et Physiologie intégratives de l'arbre en environnement fluctuant à Clermont-Ferrand
La Société française d'arboriculture
Le bureau d'études et d'expertises Pousse Conseil
L'ENS agronomique de Toulouse

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 9 500€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 2 établissements, 5 classes :
LGT Germaine Tillion, Le Bourget, 93
LGT René Cassin, Gonesse, 95

Localisation géographique :
- LE BOURGET
- GONESSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	5 250,00	55,26%
Défraiement transport des intervenants	400,00	4,21%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	200,00	2,11%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	900,00	9,47%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	900,00	9,47%
Transports des élèves	300,00	3,16%
Autres (communication …)	750,00	7,89%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	800,00	8,42%
Total	9 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	5 000,00	52,63%
ETAT : DRAC Île-de-France	2 000,00	21,05%
Subvention CD 93	2 000,00	21,05%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	500,00	5,26%
Total	9 500,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074499 - projet "Grand Oral à Strasbourg Saint-Denis , acte 5" - LES PETITES HEURES - THÉÂTRE DE LA SCALA PARIS

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65742-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	16 000,00 € HT	68,75 %	11 000,00 €
	Montant total de la subvention		11 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES PETITES HEURES
Adresse administrative : 13 BOULEVARD DE STRASBOURG
75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur FREDERIC BIESSY, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
THEATRE
Ouvert en 2018, la Scala est un théâtre privé installé dans le 10ème arrondissement de Paris accueillant une programmation pluridisciplinaire.
Le projet s'adresse 6 classes de seconde et/ou de STMG issues de 3 lycées (LGT Emily Brontë de Lognes, LGT Alexandre Dumas de Saint-Cloud, LG Colbert de Paris 10). L'ensemble du projet a pour objectif d'accompagner les élèves dans le développement des compétences de prise de parole en public. Inspiré simultanément par la programmation artistique de la SCALA Paris, et par l'échéance du « grand oral » qui attend les lycéens au baccalauréat GT à partir de la session 2021, chaque classe bénéficie de :
– une école du spectateur avec la venue à 4 spectacles de la programmation du théâtre ;
– 4 ateliers de 3 h (soit un parcours de 12 h par classe) de pratique artistique formant un parcours cohérent de développement personnel avec Jos HOUBEN sur la prise en conscience du corps expressif et la maitrise du mouvement, Elena Michelin (Cie Barefoot) sur la maitrise narrative et chorégraphiée, Nicolas Schmitt et Florian Paque (Cie le nez au milieu du visage) sur la mise en espace du texte et enfin Marc Paquien pour la mise en scène ;
– Deux master-classes encadrant l'année au théâtre par Richard PEDUZZI, scénographe et auteur de la renaissance architecturale de la Scala Paris, et Alexis BEYER, régisseur général et créateur lumières de la Scala ;
– Un cercle de lecture à voix haute au sein de l'établissement, organisé par l'APTAR (Académie populaire

du théâtre et des arts du récit) assurant la jonction entre la pratique théâtrale et le programme des professeurs de lettres et sciences humaines. Le thème retenu de chaque cercle de lecture se fait « à la commande », à la demande des enseignants.

Une restitution finale précédée d'heures d'accompagnements (9 h pour les 6 classes) dans la grande salle de la Scala rassemblera l'ensemble des groupes.

Par ailleurs, il est proposé aux classes de prendre la plume pour prolonger l'expérience d'un spectacle, dans le cadre du concours des Correspondances théâtrales organisé par le théâtre.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 16 000 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 13 240 €).

Proposition faite pour 3 établissements, 6 classes :
LGT Emily BRONTË de Lognes
LGT Alexandre DUMAS de Saint-Cloud
LG COLBERT de Paris 10e

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	4 860,00	16,62%
Défraiement transport des intervenants	1 200,00	4,10%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	13 680,00	46,79%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	1 500,00	5,13%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	1 500,00	5,13%
Autres (communication …)	2 500,00	8,55%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	4 000,00	13,68%
Total	29 240,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	24 240,00	82,90%
PARTENAIRES PRIVES (sollicitée)	1 000,00	3,42%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	4 000,00	13,68%
Total	29 240,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074500 - projet "De la liberté d'importuner" - L'ILE DE LA TORTUE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	14 200,00 € TTC	56,34 %	8 000,00 €
	Montant total de la subvention		8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION L'ILE DE LA TORTUE
Adresse administrative : 22 ALLEE DES MESANGES
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame ANNE MARTINEAU, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
THÉÂTRE — MARIONNETTES — CIRQUE — ARTS DE LA RUE — LECTURE

Portée par la metteuse en scène Sarah Mathon, la comédienne-marionnettiste Sophia Antoine et la comédienne Annie Chorowicz et basée en Seine–Saint-Denis, la compagnie l'Île de la tortue travaille en hyper-proximité avec les « autres ». Accueillie depuis 2 ans au cœur du quartier du Bois du Temple à Clichy-sous-Bois, l'équipe se réapproprie les espaces urbains non dédiés au spectacle vivant, invente des protocoles artistiques où la parole peut se déployer, et travaille avec des publics non-convoqués et/ou non-initiés.

Dans le cadre de cette implantation, elle a noué des liens avec des établissements scolaires et souhaite proposer pour 2023-2024 un projet avec 4 classes du lycée Paul Eluard de Saint-Denis autour de sa future création : « De la liberté d'importuner ».

Ce projet propose aux élèves de 4 classes (seconde, terminale et BTS) de s'emparer de la tribune « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle» parue dans le journal Le Monde le 9 janvier 2018, en réponse au mouvement #metoo, afin d'y apporter 3 réponses différentes, spectaculaires et artistiques, nourries et argumentées. Avec « De la liberté d'importuner », la compagnie souhaite utiliser les outils de la création artistique pour contribuer à l'application de la « loi en faveur d'une éducation contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles ». Le projet permet d'aborder avec

un angle nouveau des éléments du programme de lettres ou de culture générale : travail sur les médias, comprendre un énoncé et dégager ses enjeux, comprendre le registre polémique, s'exprimer et défendre un point de vue dans un discours argumenté et structuré.

Le parcours proposé s'articule sur toute l'année scolaire autour :
— d'ateliers auprès des élèves de 3 classes participantes qui permettront à la fois la pratique artistique et la découverte des différents métiers de la création artistique en espace non-dédié. 20 heures d'ateliers par classe sont prévues. 8 h d'ateliers d'écriture suivis de mise en voix et/ou en espace puis 8 h de construction de la forme spectaculaire au choix de la classe en utilisant les écrits des élèves et les matériaux supports employés lors des ateliers précédents. La classe option arts plastiques bénéficiera quant à elle de 6 heures d'ateliers de création graphique et de médiation autour des créations produites par les 3 autres classes. Enfin, 2 restitutions des formes créées par classe auront lieu : une au lycée et une à la médiathèque de Saint-Denis, ouvertes à la communauté éducative sur inscription.

— d'un parcours du spectateur avec 5 spectacles programmés. 2 représentations sont prévues dans l'établissement, ouvertes à l'ensemble des élèves du lycée pour tous les élèves et aux personnels, : « De la liberté d'importuner » de la Cie L'île de la Tortue et « Gommette » de la Cie Jeanne Simone. 3 autres spectacles sont prévus à l'extérieur du lycée : un conte et une rencontre avec Typhaine D. à la Médiathèque de Saint-Denis, un spectacle présenté dans le cadre du Festival « Et Vingt l'Eté » à Paris (à définir) et un spectacle dans le cadre du Festival Au coin d'ta rue qui se déroule sur l'île Saint-Denis pour voir le spectacle " Les Flammes C'était moi " porté par l'Île de la Tortue.

— d'une conférence-débat sur le regard féminin animée par Aline César (membre de Astrea-Réseau de femmes artistes), ouverte à l'ensemble des élèves et personnels du lycée.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 14 200 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 258 €).

Proposition faite pour 1 établissement, 4 classes :
LGT Paul Eluard, Saint-Denis, 93

Localisation géographique :
- SAINT-DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	7 020,00	48,55%
Diffusion d'une petite forme in situ	693,00	4,79%
Défraiement transport des intervenants	1 514,00	10,47%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	2 340,00	16,18%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	800,00	5,53%
Transports des élèves	342,00	2,37%
Autres (communication …)	200,00	1,38%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	1 549,00	10,71%
Total	14 458,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	8 258,00	57,12%
Rectorat : Cité éducative	5 000,00	34,58%
Subvention Commune : Saint-Denis	1 200,00	8,30%
Total	14 458,00	100,00%

DOSSIER N° EX074501 - projet "Être ou en être, la jeunesse à l'épreuve du groupe" - L'ONDE THÉÂTRE ET CENTRE D'ART

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657381-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	30 800,00 € HT	64,94 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'ONDE
Adresse administrative : 8 BIS AVENUE LOUIS BREGUET
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
Statut Juridique : Régie de Collectivité Locale à Caractère Industriel
Représentant : Monsieur BRUNO DREVON, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT

L'Onde Théâtre Centre d'Art de Vélizy-Villacoublay est un lieu de création et de diffusion artistique pluridisciplinaire en grande partie tourné vers les écritures contemporaines, qu'elles soient théâtrales, plastiques, musicales, chorégraphiques ou circassiennes. Aujourd'hui dirigé par Joël Gunzburger, sa volonté est, à un moment où les champs artistiques s'entremêlent, de permettre au public d'aborder toutes les expressions artistiques d'aujourd'hui, et d'établir cet indispensable et fructueux lien entre elles. L'objectif de rendre les spectacles et expositions accessibles se traduit notamment par un engagement auprès du monde scolaire et par l'intention d'être un outil à vocation artistique qui aide au décryptage des nouvelles formes et préoccupations des artistes. L'Onde s'engage aussi à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à l'art au plus grand nombre. Elle défend l'idée qu'un Théâtre est un lieu de découverte, de plaisir et de questionnement. C'est dans cet esprit que l'accompagnement des publics y est pensé.

Les élèves du lycée professionnel Jacques Prévert de Versailles, de l'EREA Toulouse Lautrec de Vaucresson et du lycée Marie Curie de Versailles vivront, à travers ce projet, un processus de création artistique collective avec la compagnie Les Chiens Andalous. Cette compagnie et sa metteuse en scène, Marion Conejero, ont mis au cœur de leur projet artistique la jeunesse. Avec eux, 150 lycéens formeront une « troupe » théâtrale et créeront un spectacle autour de l'influence du groupe. Ils interrogeront les

notions de groupe et d'individu à travers un corpus de textes mais également en le vivant directement sur le plateau.

Tout ce travail aura pour point de départ le spectacle « La Vague » qui sera créé par la compagnie en février 2024 à l'Onde. Les élèves seront appelés à mobiliser et développer leurs connaissances et à pratiquer avec des artistes, et ils seront également régulièrement confrontés à des œuvres artistiques tout au long du projet.

Chaque élève traversera un parcours complet de spectacles et d'expositions.

Un des objectifs principaux du projet sera de faire se rencontrer des élèves dont les établissements sont proches géographiquement mais distincts dans les formations et dans les profils accueillis. C'est pourquoi des temps d'échanges et de pratique artistique communs aux élèves des trois établissements seront proposés. Ils travailleront ensemble pour créer et réaliser un objet artistique collectif, présenté lors de la restitution à l'Onde.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 30 800 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 5 000 €)

Proposition faite pour 3 établissements, 6 classes :
EREA Toulouse Lautrec, Vaucresson, 78
LP Jacques Prévert, Versailles, 78
LGT Marie-Curie, Versailles, 78

Localisation géographique :
- VERSAILLES
- VAUCRESSON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	12 102,00	33,80%
Défraiement transport des intervenants	1 513,00	4,23%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	9 150,00	25,56%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	635,00	1,77%
Transports des élèves	4 400,00	12,29%
Autres (communication …)	1 000,00	2,79%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	7 000,00	19,55%
Total	35 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	25 000,00	69,83%
Commune de Vélizy-Villacoublay	10 800,00	30,17%
Total	35 800,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074502 - projet "Jonctions et dérivations - Actions et représentations" - MARIONNETTES EN SEINE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	42 000,00 € HT	52,38 %	22 000,00 €
	Montant total de la subvention		22 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MARIONNETTES EN SEINE
Adresse administrative : 27 RUE DES PEUPLIERS
78200 MAGNANVILLE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame ANNE-FRANCOISE CABANIS, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
ARTS VISUELS
Projet "DEVELOPPEMENT DURABLE" et "PATRIMOINE"

L'association Marionnettes en Seine (dont le nom d'usage est Mars à l'ouest) est dirigée depuis 2019 par Aurélia Ivan, directrice artistique et artiste reconnue dans le domaine des arts de la marionnette, et Antoine Blesson, codirecteur. La structure porte un projet ambitieux et innovant qui tend à infuser dans tout le territoire des Yvelines partagé entre ruralité et urbanité, et à montrer la grande diversité des arts de la marionnette, grâce notamment aux croisements avec d'autres disciplines (arts visuels, danse, cirque, etc.).

Le projet de la structure s'articule autour de deux axes principaux : la Biennale internationale Mars à l'ouest qui se tient en octobre chaque année paire, et les Constellations Mars à l'ouest qui forment un programme d'innovations artistiques en territoire se tenant tout au long de l'année. Dans le cadre des Constellations Mars à l'ouest, la structure met en place notamment plusieurs résidences longues d'artistes, dans des théâtres ou en milieu scolaire, et ce afin de créer une dynamique artistique et culturelle en interaction avec la population et au-delà des temps de représentation.

Le projet présenté ici est la continuité et l'approfondissement de celui mené l'année dernière, il concerne

toujours cette année 21 classes issues d'un même établissement, l'Agro-campus de Saint-Germain-en-Laye / Chambourcy. L'artiste, Johnny Lebigot, est présent 10 jours par mois sur la durée de l'année scolaire. Il intervient auprès des élèves pour développer leurs connaissances artistiques, esthétiques et techniques et encadre des recherches autour de mouvements artistiques. Le projet est aussi construit autour de 18 projets réalisés chacun avec plusieurs élèves, permettant ainsi de toucher et d'impliquer un très grand nombre de classes.

Les projets se déroulent autour de techniques spécifiques à leurs domaines de compétence : le séchage des fleurs et le panorama photo pour les élèves jardiniers paysagistes, les mathématiques et leur application dans l'art pour les élèves de production horticole etc. De nombreuses œuvres plastiques sont réalisées par les élèves. De plus, durant les jours de présence de l'artiste, un espace appelé "quartier général", lieu de sa résidence est ouvert à tous les élèves qui peuvent s'y retrouver le temps d'échanges informels ou d'ateliers. Tous les projets sont construits autour de la relation entre l'art et la nature, de nombreux professeurs de disciplines variées sont très impliqués dans le projet.

Différentes sorties sont envisagées tout au long de l'année scolaire : L'orangerie du château de Versailles, les jardins de Monet à Giverny, le désert de Retz, le Centquatre, le Château de la Roche-Guyon ou encore le musée départemental Albert Kahn.

Le bénéficiaire s’engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s’est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 42 000 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 2 000 €).

Proposition faite pour 1 établissement, 21 classes :
Agro-Campus de Saint-Germain-en-Laye / Chambourcy, 78

Localisation géographique :
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	26 600,00	60,45%
Diffusion d'une petite forme in situ	3 000,00	6,82%
Défraiement transport des intervenants	600,00	1,36%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	1 800,00	4,09%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	200,00	0,45%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	200,00	0,45%
Transports des élèves	1 000,00	2,27%
Autres (communication …)	2 000,00	4,55%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	8 600,00	19,55%
Total	44 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	24 000,00	54,55%
ETAT : DRAC Île-de-France	20 000,00	45,45%
Total	44 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074503 - projet "LA SITUATION EST CRITIQUE MAIS PAS DESESPEREE" - OFFICE CULTUREL DE SAINT GRATIEN

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	22 000,00 € HT	54,55 %	12 000,00 €
	Montant total de la subvention		12 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OFFICE CULTUREL DE SAINT GRATIEN - CINEMA LES TOILES
Adresse administrative : PLACE FRANCOIS TRUFFAUT 95210 SAINT-GRATIEN
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Julien BACHARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
CINEMA

Le cinéma Les Toiles est une salle classée art et essai et bénéficiaire des trois labels : Recherche et Découverte, Jeune Public, Patrimoine et Répertoire. Elle accueille les trois dispositifs d'éducation à l'image : Ecole et cinéma, Collège au Cinéma, Lycéens et Apprentis au Cinéma. Sa vocation première est de partager ses découvertes (cinéma de recherche, documentaire, court métrage, grands classiques, films de genre...) avec le plus grand nombre, et notamment avec les spectateurs de demain. Le cinéma organise de nombreuses animations : soirées rencontre avec cinéastes, acteurs, scénaristes, critiques, ateliers de cinéma d'animation et est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour les cinéastes d'aujourd'hui et de demain.

Ce projet d'EAC s'adresse à trois lycées du Val d'Oise (Jean Monnet de Franconville, Jacques Prévert de Taverny et Louis Armand d'Eaubonne), soit 6 classes représentant 180 élèves. Le projet favorise une rencontre entre les élèves et les œuvres cinématographiques singulières et favorise l'émergence d'une expression personnelle autour des films tout en découvrant le métier de critique de cinéma. Il s'agit de partir d'un art populaire que chacun peut s'approprier -le cinéma- et d'ancrer sa pratique dans la salle, espace unique d'échanges et de partage. Il s'agit aussi de trouver et d'utiliser tous les modes d'expression

disponibles (vlogs, podcasts, échanges filmés, revues de presse...) pour permettre à la pensée critique d'émerger. Ainsi l'élève passe du statut de spectateur au statut de producteur. Cela implique de s'exposer, et dans le même temps, d'acquérir, en dehors d'un contexte strictement scolaire, une certaine assurance dans ses choix et ses goûts tout en se rendant disponible à de nouvelles formes artistiques. Pour ce faire, les élèves auront en moyenne 20 heures d'ateliers par classe avec un critique de cinéma et 3 projections de films au cinéma. Les restitutions se feront sous formes écrites ou sous forme radiophonique ou filmique.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 22 000 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 3 établissements, 6 classes :
Lycée Jean Monnet de Franconville, 95
Lycée Jacques Prévert de Taverny, 95
Lycée Louis Armand d'Eaubonne, 95

Localisation géographique :
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	9 600,00	43,64%
Défraiement transport des intervenants	700,00	3,18%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	2 700,00	12,27%
Transports des élèves	3 600,00	16,36%
Autres (communication …)	2 700,00	12,27%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	2 700,00	12,27%
Total	22 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	12 000,00	54,55%
ETAT : DRAC Île-de-France (sollicitée),	7 000,00	31,82%
ETAT : Pass Culture	3 000,00	13,64%
Total	22 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074504 - projet "Projet 1 (Lycée Arnouville) : "Sublimer la diversité" Projet 2 (Lycée Sarcelles) : "L'art au service de l'environnement" - RESEAU MOM'ARTRE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	14 669,00 € TTC	68,17 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU MOM ARTRE
Adresse administrative : 204 RUE DE CRIMEE
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Chantal MAINGUENE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
ART VISUELS - SPECTACLE VIVANT

Le Réseau Môm'artre anime 8 espaces d'éducation artistique et culturelle en Ile-de France dont l'objectif est d'éveiller la créativité de chaque jeune et de favoriser le lien social au cœur des territoires. Pour ce faire l'association coordonne un réseau de près de 200 artistes professionnels qui interviennent dans ses antennes, dans les établissements scolaires et dans l'espace public pour :
- démocratiser la pratique artistique auprès des enfants et des jeunes ;
- animer une vie de quartier et créer du lien social grâce à l'art ;
- développer des relations avec d'autres associations et établissements culturels.

Le projet proposé se découpe en deux projets d'EAC complets sur deux lycées d'Arnouville et de Sarcelles dans le Val d'Oise. Au lycée Virginie Henderson d'Arnouville, Le projet « Sublimer la diversité » invite les participants à explorer la thématique de l'identité, de l'interculturalité, pour les amener naturellement à porter une réflexion sur l'acceptation de la différence et la lutte contre les discriminations à travers deux pratiques artistiques : le Théâtre et la Bande-dessinée. Au lycée Maryse Condé de Sarcelles, le projet « l'art au service de l'environnement » propose aux lycéens de se saisir des enjeux du développement durable par une approche artistique et culturelle : ici celle de l'Eco street-art et l'Eco design.

La structure propose aux 6 classes du projet deux sorties culturelles sur le territoire francilien. Les élèves auront 12 heures de pratiques artistiques chacun et une journée de restitution est prévue au sein des lycées en fin de projet.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 14 669 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 895 €).

Proposition faite pour 2 établissements, 6 classes :
Lycée professionnel Virginie Henderson, Arnouville, 95
Lycée polyvalent Maryse Condé, Sarcelles, 95

Localisation géographique :
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	5 130,00	32,96%
Défraiement transport des intervenants	300,00	1,93%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	2 080,00	13,36%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	200,00	1,29%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	3 400,00	21,85%
Transports des élèves	1 600,00	10,28%
Autres (communication …)	260,00	1,67%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	2 594,00	16,67%
Total	15 564,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	10 895,00	70,00%
AUTRES SUBVENTIONS : CAF 95 - Service jeunesse Fonds publics et territoires innovation jeunesse	4 669,00	30,00%
Total	15 564,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074505 - projet "Magie et savoir-être au lycée" - SHAM SPECTACLES

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	25 940,00 € TTC	50,12 %	13 000,00 €
	Montant total de la subvention		13 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SHAM SPECTACLES
Adresse administrative : 26 BIS RUE DU COMMANDANT ROLLAND
93350 LE BOURGET
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CECILE PREVOST, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT — MAGIE
Pôle cirque, magie et art dans l'espace public, basé au Bourget depuis 2005, Sham développe 4 axes de travail : la démocratisation de l'accès à la culture, l'utilité artistique, la transmission et l'accompagnement d'artistes. La structure dirige également deux Microfolies au Bourget et à Dugny.

Le projet est une reconduction du projet de l'année précédente avec huit classes de trois établissements situas à proximité de Sham. Un nouvel établissement, le lycée professionnel et technique Robert Schuman à Dugny rejoint le lycée Germaine Tillion au Bourget et le CFA des métiers de l'Hôtellerie et de la restauration de Dugny pour ce projet.

Sham propose de faire découvrir la magie nouvelle et améliorer le savoir-être des élèves ainsi que leurs qualités d'expression orale par la pratique de cette discipline artistique.
Le parcours débutera par la diffusion d'un show close-up de 20 minutes en classe en amont des ateliers, pour introduire le parcours. Chaque classe suivra 8 h d'ateliers de pratique menées par deux artistes professionnels pendant lesquels les élèves pourront apprendre des tours. Le choix des tours proposés se fera en fonction des qualités d'expression qu'ils mobilisent : orienter le choix du spectateur par la parole ou le geste, prendre soin de ses mouvements afin de distraire l'auditoire, etc.
De plus, les élèves assisteront à 2 h de conférence et un atelier magie sera organisé par la Micro-Folie gérée par Sham sur le thème de la magie et l'importance de la théâtralité dans la façon de s'exprimer face

à un auditoire.
Par ailleurs, une sortie sera organisée au Magic Wip ou au Bourget dans le cadre d'une programmation en partenariat avec le réseau Cirquévolution. En amont de ces représentations ou après le spectacle, les élèves seront invités à une rencontre avec les artistes afin d'échanger sur cette pratique et ce métier.

Enfin, une restitution aura lieu pour chacun des établissements, dans le cadre de la journée portes ouvertes de chaque lycée et en public (place du marché, chapiteau, soirée à thème selon le projet porté par l'établissement).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 25 940€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 8 000€).

Proposition faite pour 3 établissements, 8 classes.
Lycée générale et technologique Germaine Tillion - Le Bourget 93
Lycée hôtelier et CFA François Rabelais - Dugny 93
Lycée professionnel et technique Robert Schuman - Dugny 93

Localisation géographique :
- LE BOURGET
- DUGNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	15 360,00	45,26%
Diffusion d'une petite forme in situ	2 800,00	8,25%
Défraiement transport des intervenants	600,00	1,77%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	2 400,00	7,07%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	4 800,00	14,14%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	1 200,00	3,54%
Transports des élèves	2 400,00	7,07%
Autres (communication …)	600,00	1,77%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 780,00	11,14%
Total	33 940,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	21 000,00	61,87%
Subvention Communes : Le Bourget 2 000€, Dugny 4 000€ (sollicitée)	6 000,00	17,68%
PARTENAIRES PRIVES (mécénat, sponsor, autres) (sollicitée)	2 060,00	6,07%
AUTRES SUBVENTIONS : ASP Aides à l'emploi (Attribuée)	800,00	2,36%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	4 080,00	12,02%
Total	33 940,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074507 - projet "Les Rencontres Musicales" - SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	8 445,00 € HT	69,86 %	5 900,00 €
	Montant total de la subvention		5 900,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE
Adresse administrative : 116 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY 75016 PARIS 16E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Madame Sibyle Veil, Présidente directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
AUDIOVISUEL - MUSIQUE

Média global de référence de la musique et de la création, France Musique accompagne les initiatives à destination du jeune public tout au long de l'année. Éduquer, cultiver, transmettre, divertir sont les valeurs que déploie la chaîne pour les jeunes.

À la rentrée 2023, France Musique propose un projet "Rencontres Musicales" entre des artistes, des professionnels de la radio et des élèves de trois classes du lycée polyvalent Christophe Colomb de Sucy-en-Brie (94) : deux classes professionnelles et une classe en décrochage. Ce projet vise à approfondir celui débuté lors de l'année scolaire 2022/2023. Pour chaque classe, ce programme souhaite faire découvrir aux jeunes le monde de la musique et de la radio, par le biais de différentes approches complémentaires :
- Un parcours autour de la production radiophonique, incluant 8h d'atelier avec une productrice pour découvrir le monde de la radio et préparer l'enregistrement d'une émission radio dans le studio de Radio France (4h) ;
- 2 rencontres avec 2 artistes (2x1h) lors de concerts en classe, précédées par des ateliers de préparation avec le référent musique (4h) ;

- Deux sorties culturelles (2x4h), à préciser, pour assister à la répétition générale d'un concert ou d'un spectacle ou d'une émission de radio de musique vivante. Les familles sont également invitées à ces visites.
- 1 rencontre par classe au Mémorial de la Shoah (après la visite de l'exposition " La musique dans les camps de concentration") avec un conférencier (4h).

Aussi, un livret musical sera créé pour les lycées. Il contiendra des ressources numériques et permettra aux élèves d'y noter ce qu'ils sont en train de réaliser et les œuvres qu'ils auront appréciées.

Pour rayonner dans l'établissement, un partenariat est envisagé avec le club de radio du lycée pour la création de capsules radiophoniques.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 8 445 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 38 €).

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes :
LPO Christophe Colomb, Sucy en Brie, 94

Localisation géographique :
- SUCY-EN-BRIE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	4 767,00	56,19%
Défraiement transport des intervenants	150,00	1,77%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	800,00	9,43%
Autres (communication …)	1 071,00	12,63%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	1 695,00	19,98%
Total	8 483,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	5 938,00	70,00%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	2 545,00	30,00%
Total	8 483,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074508 - projet "Parcours de sensibilisation à la critique de cinéma" - SYNDICAT FRANÇAIS DE LA CRITIQUE DE CINÉMA

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	18 600,00 € TTC	59,14 %	11 000,00 €
	Montant total de la subvention		11 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SYND FRANCAIS DE LA CRITIQUE DE CINEMA
Adresse administrative : 17 RUE DES JEUNEURS
75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Syndicat Patronal
Représentant : Monsieur PHILIPPE ROUYER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
CINEMA

Le SFCC compte 306 écrivains et journalistes, tous critiques de cinéma. C'est un regroupement professionnel ayant pour mission de resserrer les liens de confraternité entre ses membres, de défendre leurs intérêts moraux et matériels, d'assurer la liberté de la critique et de l'information, et la défense de la création cinématographique à travers différents évènements tout au long de l'année. Il se doit également de transmettre ses compétences, d'expliquer ce qu'est la critique de cinéma, défendre et légitimer cette profession et la nécessite de son existence tout au long de l'année via de nombreuses actions en direction de publics variés, de cultiver l'esprit de la critique de cinéma et plus généralement l'esprit critique. Il organise notamment les Prix SFCC annuels de la Critique, des actions d'éducation à l'image pour des collégiens, lycéens et étudiants en France, les Prix SFCC de la critique dans des festivals de cinéma français ainsi que la Semaine de la Critique, section parallèle de Cannes. Sa volonté est de tendre vers une généralisation et une vulgarisation du métier de critique de cinéma et de ses spécificités.

Le SFCC souhaite poursuivre ses actions d'éducation à l'image et à la critique de cinéma afin de renforcer le parcours mis en place sur les années scolaires précédentes depuis 2019-2020 dans le cadre de la politique EAC de la Région. Le parcours d'initiation et de formation à la critique de cinéma permettra à

environ 120 lycéens franciliens (4 classes au total venant de 2 établissements différents Lycée EBTP Claude Nicolas Ledoux, Vincennes, 94 et Lycée Robert Doisneau, Corbeil-Essonnes, 91) de bénéficier de 4 journées d'initiation à la critique de cinéma répartie entre 5 et 7 mois permettant la découverte de 4 longs métrages sélectionnés ces dernières années à la Semaine de la Critique, la participation active à 3 ateliers d'écriture de critique de film, ainsi que la participation à une journée commune de restitution.

Le contenu de ces journées se basera sur l'acquisition de connaissances (vocabulaire cinématographique et journalistique, découverte d'œuvres cinématographiques), la pratique à travers des ateliers d'écriture de critique de cinéma, la pratique du français et autres langues selon les films sélectionnés ainsi que la découverte de nouveaux métiers par des rencontres et débats autour des films projetés avec des professionnels du cinéma (critiques et journalistes, réalisateur, producteurs, scénaristes, compositeurs...).
Pour cette 4e édition, l'offre enrichie et complète de ce parcours permettra de proposer aux élèves et enseignants d'avoir le temps de travailler et d'explorer en profondeur tout en progressant, la pratique de l'écriture de critique. Enfin, la tenue par les élèves d'un débat argumenté leur permettra de confronter leurs points de vue, tout exprimant leurs ressentis.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 18 600 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de dépenses de fonctionnement dépassant les 20% autorisés par le règlement (-280 €) et de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 5 000 €).

Proposition faite pour 2 établissements, 4 classes :
Lycée EBTP Claude Nicolas Ledoux, Vincennes 94
LPO Robert Doisneau, Corbeil-Essonnes, 91

Localisation géographique :

- CORBEIL-ESSONNES
- VINCENNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	5 590,00	23,41%
Défraiement transport des intervenants	680,00	2,85%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	1 820,00	7,62%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 540,00	10,64%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	4 600,00	19,26%
Transports des élèves	1 950,00	8,17%
Autres (communication …)	1 700,00	7,12%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	5 000,00	20,94%
Total	23 880,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	16 000,00	67,00%
ETAT	5 000,00	20,94%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	2 880,00	12,06%
Total	23 880,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074509 - projet "Karaoké théâtral" - SYNDICAT INTERCOMMUNAL GESTION LA BARBACANE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657381-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	10 062,00 € HT	69,57 %	7 000,00 €
	Montant total de la subvention		7 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SYND INTERCOM GESTION LA BARBACANE
Adresse administrative : PLACE DU 8 MAI 1945
78650 BEYNES
Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
Représentant : Monsieur YVES REVEL, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVIANT

Le SIVU La Barbacane associe les communes de Beynes, Garancières, La-Queue-Lez-Yvelines, Marcq, Saulx-Marchais, Villiers le Mahieu et Thoiry, dans la mise en place d'un projet de politique culturelle de territoire en matière de spectacle vivant et de cinéma. La mission du SIVU est ainsi de porter un projet dans et hors les murs, dans différentes configurations permettant des rencontres riches et diverses. Son implantation locale repose sur un travail de partenariat et de maillage à l'échelle de son territoire. Engagé pour le soutien à la création artistique, La Barbacane accueille régulièrement des artistes comédiens ou musiciens en résidence, leur donnant ainsi les espaces et les moyens de créer ou finaliser un spectacle.

En lien avec sa création « Hep ! Hep ! Hep ! » (Karaoké dessiné), le collectif F71 propose de partager sa recherche et ses outils de travail en questionnant ensemble la chanson populaire. 3 classes du lycée Jean Monnet de la Queue-lez-Yvelines aborderont le matériau « chanson » par différents axes et différentes pratiques d'atelier en s'appuyant plus particulièrement sur les paroles, comme un texte en soi à interpréter. Porté par Lucie Nicolas, metteure en scène de la compagnie F71, et accompagné par une comédienne et une dessinatrice, le projet est une exploration collective et interdisciplinaire du divertissement musical populaire. Il s'articule autour d'ateliers dédiés à un travail de recherche,

d’interprétation de textes, d’illustration plastique, et de mise en rythme. Découverte, pratique artistique, créativité, développement des compétences transversales, confiance en soi et affirmation de soi porteront le parcours dans son entièreté.

S’appuyant sur la pluridisciplinarité de la compagnie, les élèves exploreront cette thématique qui allie culture générale, sociologie, recherche documentaire, décryptage, interprétation et conception d’images. Les trois classes suivront le même rythme, combinant explorations et connaissances, pratiques pluridisciplinaires et rencontres des œuvres et des artistes. Les élèves verront un spectacle de la compagnie et un autre dans la programmation annuelle du lieu. Autour de chacun de ces rendez-vous, les élèves rencontreront les équipes artistiques et l’équipe du théâtre pour évoquer les thématiques et les choix pris pour la création de ces œuvres.

Le bénéficiaire s’engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s’est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 10 062 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 1 établissement, 3 classes :
LPO Jean Monnet, la Queue-Lez-Yvelines, 78

Localisation géographique :
- LA QUEUE-LES-YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	4 950,00	49,20%
Défraiement transport des intervenants	800,00	7,95%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	900,00	8,94%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	450,00	4,47%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	100,00	0,99%
Transports des élèves	600,00	5,96%
Autres (communication …)	261,60	2,60%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	2 000,00	19,88%
Total	10 061,60	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	7 000,00	69,57%
ETAT : DRAC Île-de-France	1 200,00	11,93%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	1 861,60	18,50%
Total	10 061,60	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074510 - projets "Carnaval de danses urbaines" et "Costumes: créer, imaginer, recycler" - THEATRE SILVIA MONFORT

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	12 388,00 € HT	64,58 %	8 000,00 €
	Montant total de la subvention		8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE SILVIA MONFORT
Adresse administrative : 106 RUE BRANCION
75015 PARIS 15E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur BERNARD LATARJET, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT
Le Monfort est un établissement culturel de la Ville de Paris dirigé depuis le 1er janvier 2023 par Ninon Leclère et Jean-Baptiste Pasquier. Dédié à la création contemporaine et à la découverte de compagnies émergentes, le Monfort offre une programmation pluridisciplinaire, visuelle et internationale.

Soutenu depuis l'année 2019 par la Région Île-de-France dans le cadre de l'Appel à Projets EAC, le Théâtre Silvia Monfort propose cette année un nouveau projet estampillé Olympiade Culturelle en écho à la présence en résidence des sportives Sofia Nabet Sangaré (boxe) et Kami (breakdance) qui participeront aux JO 2024. Le Monfort propose de renouveler en 2023-2024 ses partenariats avec les lycées Paul Poiret et Louis Armand de Paris, avec des parcours adaptés aux besoins de chaque formation.

Deux classes de terminale du lycée Louis Armand (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) se verront proposer un projet « Carnaval de danses urbaines » alliant art et sport, avec des ateliers autour du cirque (8 h/groupe), de la danse brésilienne urbaine (4h/groupe), du break danse avec Kami (4h/groupe), des sorties culturelles avec un spectacle de cirque contemporain suivi d'une rencontre avec l'équipe artistique, un spectacle de break, un spectacle de krump, une invitation à MontfortNite (événement art numérique et gaming) ainsi qu'une visite technique du théâtre. Ces ateliers seront

restitués via des expositions au sein du lycée, sur les émotions véhiculées par la danse ou des recherches sur les danses afro-caribéennes.

Au sein du lycée Paul Poiret, deux classes bénéficieront d'un parcours « Costumes : créer, imaginer, recycler. » La classe de DTMS (Diplômé de Techniciens des Métiers du Spectacle) suivra 12 h d'ateliers « costumes et éco-conception » (12 h) avec Anaïs Heureaux (costumière) du spectacle «Xynthia, l'odyssée de l'eau » autour des filets de pêche. Le résultat de ces ateliers sera présenté lors d'une performance aux portes ouvertes du lycée fin janvier 2024. Une rencontre avec Audrey Walbott, habilleuse au Monfort, lors d'une visite du théâtre et des loges comme espace de travail (2 h) est prévue. Enfin, concernant le parcours spectateur, deux spectacles sont programmés : "Xynthia, l'Odyssée de l'eau" (oct 23) et "Anima", ainsi qu'une visite de l'Opéra Bastille.
Une classe de seconde professionnelle mode travaillera autour d'un projet de création et confection de vêtements pour les sportives Sofia Nabet Sangaré et Kami. Il s'agira de réfléchir, créer et concevoir des pièces de vêtements pour la pratique, mais aussi le côté spectaculaire de ces deux disciplines. Pour ce faire, des ateliers de pratique et de découverte de la boxe et du break avec Sofia Nabet Sangaré (10 h) et Kami (10 h) seront organisés. En parallèle, le parcours de spectateurs au Monfort inclura deux spectacles, Anima et un second à déterminer ainsi que deux visites : l'exposition « Se vêtir à Paris au 16e siècle » du musée Carnavalet et une visite du musée Galliera. Le projet rayonnera au sein du lycée grâce à des ateliers et performances lors de la journée portes ouvertes de l'établissement. Une exposition sera également montée au Monfort.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 12 388 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 2 100 €).

Proposition faite pour 2 établissements, 4 classes :
LPO Louis Armand, Paris 15eme, 75
LPO Paul Poiret, Paris 11eme, 75

Localisation géographique :
- PARIS
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	5 250,00	36,24%
Défraiement transport des intervenants	1 000,00	6,90%
Billetterie (exposition, sortie, parcours spectateurs, ...)	1 738,00	12,00%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	2 300,00	15,88%
Autres (communication …)	2 000,00	13,80%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	2 200,00	15,18%
Total	14 488,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	10 100,00	69,71%
RESSOURCES PROPRES DE LA STRUCTURE CULTURELLE	4 388,00	30,29%
Total	14 488,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX074512 - projet "Un artiste à l'école " - UN ARTISTE A L'ECOLE

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	25 300,00 € TTC	59,29 %	15 000,00 €
	Montant total de la subvention		15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASPAC UN ARTISTE A L ECOLE
Adresse administrative : 11 B RUE BALLU
75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PASCAL ROGARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
CINEMA - AUDIOVISUEL

Créée à l'initiative de la SACD en 2013, l'ASPAC (Association pour la Promotion des Auteurs et de la Culture) a été renommée en 2017 "Un artiste à l'école". Elle a pour principale mission l'organisation de rencontres et de programmes d'éducation artistiques et/ou pédagogiques destinés à promouvoir auprès du public scolaire les auteurs et les œuvres représentées par l'ensemble des membres dans les domaines tels que le cinéma, le théâtre, la musique, l'écrit, les arts graphiques et visuels ou encore multimédia....

L'opération "Un artiste à l'école" vise à favoriser les rencontres pédagogiques et artistiques entre des artistes et auteurs et les élèves d'établissements scolaires qu'ils ont fréquentés dans leur jeunesse.

Une trentaine d'artistes reviennent chaque année sur les bancs des écoles, collèges et/ou lycées qu'ils ont eux-mêmes fréquenté durant leurs jeunes années. Deux heures durant, ils présentent en détail leur profession et leur parcours à des groupes de 50 à 250 élèves réunis pour l'occasion. Tout en délivrant aux jeunes un enseignement, ils vivent à cette occasion une rencontre inédite avec la génération actuelle et un retour vers leur propre trajectoire personnelle. Ils témoignent de leurs parcours et livrent un décryptage précis de leurs oeuvres. Les auteurs et artistes invités sont scénaristes, réalisateurs cinéma et TV, comédiens, producteurs, écrivains, journalistes, compositeurs, plasticiens. La rencontre est préparée en

amont avec les enseignants, à l'appui notamment d'un dossier pédagogique et du travail en classe autour d'oeuvres choisies et du parcours de l'artiste. Le parcours pourra être complété par le visionnage d'un film, la lecture d'un ouvrage voire une sortie culturelle.

En 2023-2024, ce seront au total 11 lycées franciliens qui seront impliqués, répartis sur l'ensemble de l'Île-de-France, touchant 30 classes et environ 850 élèves.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 25 300 €.

Proposition faite pour 11 établissements, 30 classes.

Localisation géographique :
- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention des artistes en atelier	1 260,00	4,98%
Défraiement transport des intervenants	500,00	1,98%
Restitution du projet (fourniture nécessaire…)	500,00	1,98%
Dépenses liées au déploiement pédagogique du projet (outils, médiation …)	15 000,00	59,29%
Autres (communication …)	4 500,00	17,79%
Dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, loyers annuels, fluides, ...)	3 540,00	13,99%
Total	25 300,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	15 000,00	59,29%
PARTENAIRES PRIVES (attribuée)	10 300,00	40,71%
Total	25 300,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° 23005788 - projet "DANSE PARALYMPIQUE : VERS UNE DANSE INCLUSIVE" - WAZO

Dispositif : Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle (n° 00001085)
Délibération Cadre : CR2017-189 du 23/11/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131011-300
Action : 13101102- Education artistique des lycéens

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle	23 000,00 € HT	43,48 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CIE WAZO
Adresse administrative : 56 RUE GUTENBERG
91120 PALAISEAU
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Laurence DAGISTE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2023 - 30 juin 2024
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
SPECTACLE VIVANT - DANSE

Créée en 2017 la compagnie Wazo, sous la direction artistique du chorégraphe Pierre-Emmanuel Langry, développe un travail autour du répertoire de la danse (remontage chorégraphique, conférences dansées...), des créations et médiations artistiques s'adressant à des publics fragiles et de la formation aux professionnels sur l'éveil artistique et culturel des enfants entre 0 et 3 ans.

Le projet est basé sur des ateliers de composition chorégraphique à partir des fondamentaux de la danse-contact improvisation. Il s'agira d'amener les élèves de 5 classes du lycée Henri Poincaré de Palaiseau à créer eux-mêmes leurs chorégraphies à partir des valeurs olympiques et paralympiques : amitié, respect, excellence, détermination, égalité, inspiration et courage.

Animés par trois danseurs et chorégraphes, une trentaine d'ateliers de rencontres est prévue avec les lycéens pour un total de 89 heures d'intervention : composition chorégraphique, exercice de danse, apports théoriques sur l'histoire de la danse…. La classe ASSP travaillera avec des adultes en situation de handicap, ce projet s'intégrant à la filière professionnelle. Une restitution aura lieu lors du festival "Danser nos différences" le 27 avril 2024. Le "parcours spectateurs" permettra aux lycéens d'assister au spectacle de danse "Takamachi" par la compagnie ANQA.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 23 000 € et correspond au montant proposé par le bénéficiaire.

Proposition faite pour 1 établissement, 5 classes :
LPO Henri Poincarré, Palaiseau, 91

Localisation géographique :
- PALAISEAU

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Interventions des artistes en atelier	8 320,00	36,17%
Défraiements transports des intervenants	2 940,00	12,78%
Billetterie	4 600,00	20,00%
Restitution projet	450,00	1,96%
Déploiement pédagogique du projet	770,00	3,35%
Transport des élèves	1 200,00	5,22%
Communication	1 000,00	4,35%
Frais de structure	3 720,00	16,17%
Total	23 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IdF	10 000,00	43,48%
Aide aux associations	1 000,00	4,35%
ESAT LA Cardon	2 000,00	8,70%
Caisse dépôt et consignation (a)	10 000,00	43,48%
Total	23 000,00	100,00%

Annexe 2 - FP Résidences d'auteurs

DOSSIER N° EX072813 - COMMUNE DE SAINT-CLOUD - RAPHAELE BERNARD-BACOT - SAINT-CLOUD 92 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657341-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	5 900,00 € TTC	50,00 %	2 950,00 €
	Montant total de la subvention		2 950,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT-CLOUD
Adresse administrative : 13 PLACE CHARLES DE GAULLE
92210 SAINT CLOUD
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur Eric BERDOATI, Maire

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Raphaèle Bernard-Bacot

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Raphaèle Bernard-Bacot est une artiste peintre et auteure qui travaille depuis plus de dix ans sur le rapport de l'homme à la nature et l'évolution des jardins nourriciers en ville ou dans des parcs ouverts au public. Son travail, mélangeant croquis aquarellés et écriture, a fait l'objet de publications, aux éditions Glénat et Rue de l'Échiquier. La résidence permettra à Raphaèle Bernard-Bacot de travailler sur son prochain livre "Jardins ouvriers, jardins de demain", qui sera publié en 2023 aux éditions Cours toujours. Ce nouvel ouvrage s'inscrit dans la continuité de son dernier livre, sur les jardins de villes, et cherche à comparer la vie des premiers jardins ouvriers et l'effervescence actuelle des jardins de ville. Un travail de recherche accompagnera l'écriture et les croquis pour aboutir à un livre mêlant histoire sociale, botanique et poésie.

Cette résidence est à l'initiative de la médiathèque de Saint-Cloud qui a approché l'auteure. En effet, la structure municipale souhaite développer le thème de la biodiversité en territoire connu auprès de ses publics et faire découvrir aux enfants de la commune la richesse des espaces verts qui les entourent. La résidence s'inscrira pleinement dans la programmation culturelle 2023/24 de la médiathèque qui se déploiera autour de la thématique "Dans mon jardin au fil des saisons". Raphaèle Bernard-Bacot conduira des ateliers liant écriture et arts visuels avec des classes de grande section et de CP. Ces ateliers se tiendront en extérieur et en classe et aboutiront à la création d'une exposition dans plusieurs équipements

de la ville. Cette exposition sera également nourrie de la programmation plus large de la médiathèque, notamment à travers des échanges et rencontres avec les publics et l'intervention de spécialistes des jardins.

Genre : illustration
Durée : 8 mois

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :
- SAINT-CLOUD

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats fournitures	3 000,00	50,85%
Location exposition	1 368,00	23,19%
Atelier et rendu	432,00	7,32%
Communication (affiches, ...)	600,00	10,17%
Réception	500,00	8,47%
Total	5 900,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	2 950,00	50,00%
Fonds propres	2 950,00	50,00%
Total	5 900,00	100,00%

DOSSIER N° EX072814 - BIBLIOTHEQUE D'ISLES-LES-VILLENOY - MARIE POIRIER - ISLES-LES-VILLENOY 77 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657341-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	3 000,00 € TTC	50,00 %	1 500,00 €
	Montant total de la subvention		1 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE D'ISLES LES VILLENOY
Adresse administrative : 58 RUE DE MEAUX
77450 ISLES LES VILLENOY
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur FREDERIC HERVIER, Maire

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Marie Poirier

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Marie Poirier est une autrice-illustratrice et graphiste contemporaine. Elle a publié de nombreux ouvrages, essentiellement en direction de la jeunesse, aux éditions Dunod, Actes Sud-Papiers, les Venterniers ou L'Etagère du bas. Son nouveau projet de roman, encore en phase de recherche, s'intitulerait "La guitare bleue". Il met en scène un jeune garçon, qui reçoit une guitare en cadeau et se prend progressivement d'affection pour cet objet. Au fil des époques qu'il traverse et des personnages qui l'accompagnent, il découvre l'histoire que la guitare porte, à travers les récits qu'elle partage avec lui. Le livre abordera ainsi les questions de transmission et d'héritage, à travers les traces laissées par le temps sur l'environnement.

La bibliothèque d'Isles-lès-Villenoy est un lieu de vie important, un espace de rencontre et de partage implanté en territoire rural. Elle souhaite accueillir Marie Poirier pour une résidence qui s'articulera autour des thématiques abordées dans son nouveau projet de livre et qui prendra également appui sur l'environnement naturel de la commune. La résidence permettra à l'autrice de transmettre une technique artistique, la linogravure, tout en apportant une vision d'ensemble sur le processus de création d'un livre, de l'inspiration à sa matérialisation physique. Outre les usagers de la bibliothèque, la résidence impliquera les publics de plusieurs structures locales : crèche, école, centre de loisirs, collège, librairie-café. Plus largement, elle a vocation à toucher l'ensemble des habitants de la commune. L'autrice animera une série d'ateliers à destination de ces publics, au sein d'un espace installé dans la bibliothèque, dans lequel elle

mettra à disposition sa presse à épreuve. Les productions réalisées dans le cadre de ces ateliers donneront lieu à la réalisation d'un livre poétique et graphique sur la nature et d'une exposition. L'autrice participera également à des rencontres et des lectures, organisées au sein de la bibliothèque ou de structures partenaires.

Genre : album illustré
Durée : 4 mois

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ISLES-LES-VILLENOY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Fournitures d'ateliers	985,00	32,83%
Impressions	787,00	26,23%
Stagiaire	1 228,00	40,93%
Total	3 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	1 500,00	50,00%
Fonds propres	1 500,00	50,00%
Total	3 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX073018 - MEDIATHEQUE DE CHAVILLE - YAHIA BELASKRI - CHAVILLE - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657341-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	4 480,00 € TTC	50,00 %	2 240,00 €
	Montant total de la subvention		2 240,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAIRIE COMMUNE DE CHAVILLE
Adresse administrative : 1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Yahia Belaskri

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Yahia Belaskri est un écrivain franco-algérien, directeur d'ouvrages collectifs et auteur de nouvelles, essais, récits et romans. Son travail interroge notre présence dans le monde et témoigne de la sacralité de la vie, des mystères du monde et du refus du meurtre. Son dernier roman, "Le silence des Dieux", édité chez Zulma en 2021, a reçu la mention spéciale du jury du prix des 5 continents de la Francophonie 2022. Après de nombreux voyages du Proche orient à l'Asie centrale, l'auteur souhaite faire de cette zone géographique l'environnement de son prochain roman, "Sur la route". Le texte mettra en scène Burak, prêtre arménien qui va entreprendre un voyage forcé vers l'Asie centrale entre 1909 et 1915. Il permettra à l'auteur de sonder les rapports entre le christianisme et l'islam au début du 20e siècle.

La médiathèque de Chaville souhaite profiter de cette résidence littéraire pour favoriser la rencontre entre un écrivain et les habitants par le biais d'échanges, de conférences, d'ateliers d'écritures et d'expositions, autour d'un thème choisi avec l'auteur : l'Espérance. Chaque action sera proposée en adéquation avec la programmation de la médiathèque. Tous les habitants de Chaville pourront bénéficier des actions mises en place dans le cadre de la résidence mais deux publics seront particulièrement ciblés : les jeunes et les séniors, à travers des ateliers et interventions dans les collèges de la ville, le lycée et les lycées des villes limitrophes ainsi qu'en lien avec le pôle sénior et les maisons de retraite de Chaville. D'autres structures et associations municipales ou alentours seront associées au projet (espace culturel Forum des savoirs,

théâtre de l'Atrium, etc.) et des actions sont aussi prévues au sein d'une maison d'arrêt.

Genre : fiction
Durée : 10 mois

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- CHAVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats Fournitures	800,00	17,86%
Location	165,00	3,68%
Droits d'auteurs	1 950,00	43,53%
Impressions	900,00	20,09%
Transports	665,00	14,84%
Total	4 480,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	2 240,00	50,00%
Fonds propres	2 240,00	50,00%
Total	4 480,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072341 - LYCEE EMILE DUBOIS - ERIC PESSAN - PARIS - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657351-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	1 200,00 € TTC	50,00 %	600,00 €
		Montant total de la subvention	600,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EMILE DUBOIS - PARIS 14
Adresse administrative : 14 RUE EMILE DUBOIS
75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)
Représentant : Madame Christelle MORIN, Proviseure

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Eric Pessan

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Eric Pessan écrit depuis plus de vingt ans des romans, de la poésie, du théâtre et des récits, que ce soit en littérature générale ou à destination de la jeunesse. Il a ainsi publié plusieurs romans pour les adolescents à l'Ecole des loisirs. Il a créé dans ces livres un univers et des personnages récurrents, qui évoluent dans la société et sont en prise avec les thèmes et grandes questions qui la traversent. Ses romans se nourrissent de sa fréquentation de la jeunesse, notamment à travers les ateliers d'écriture qu'il anime régulièrement depuis une dizaine d'années. Dans le cadre de la résidence, il souhaite écrire un nouveau roman autour de la question de la solidarité et des formes qu'elle peut prendre chez les adolescents d'aujourd'hui.

Le lycée général et technologique Emile Dubois accueille des élèves aux profils variés, mais dont la grande majorité a un rapport difficile à l'écrit. Il souhaite ouvrir les élèves à la pratique de l'écriture de manière créative et non scolaire, grâce à l'animation par l'auteur d'ateliers d'écriture et de lecture à voix haute, autour de la question des solidarités, en vue de la production de podcasts. Eric Pessan serait présent une semaine par mois dans l'établissement pour animer ces ateliers dans différentes classes et filières. Des sorties dans les librairies du quartier viendront compléter ce dispositif.

Genre : roman jeunesse
Durée : 9 mois

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Déplacements, missions et réceptions	1 200,00	100,00%
Total	1 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	600,00	50,00%
Fonds propres	600,00	50,00%
Total	1 200,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072825 - LYCEE LAVOISIER - FATIMA DAAS - PARIS - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657351-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	6 650,00 € TTC	50,00 %	3 325,00 €
	Montant total de la subvention		3 325,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LAVOISIER - PARIS 05
Adresse administrative : 17 RUE HENRI BARBUSSE
75005 PARIS 5E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)
Représentant : Madame Marie GEIDER, Proviseure

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Fatima Daas

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Fatima Daas est une jeune autrice, dont le premier roman, "La Petite dernière", paru en 2020 chez Notabilia, aux éditions Noir sur Blanc, a été très remarqué et va prochainement être adapté au cinéma. Le roman raconte, à la première personne, et dans une langue très rythmée, l'histoire d'une jeune fille coincée entre plusieurs identités et son urgence à exprimer qui elle est et à exister dans toute sa complexité. Fatima Daas a commencé l'écriture d'un nouveau roman, qui s'inscrit dans la continuité du premier. Centré sur un personnage d'adolescent entouré d'une famille aimante et compréhensive, le roman s'intéresse au poids des injonctions identitaires et existentielles, notamment à travers l'école et la façon dont elle agit sur les adolescents. L'autrice souhaite pouvoir consacrer du temps à la poursuite de ce projet de roman, tout en étant au contact d'adolescents dont la voix et les expériences viendront nourrir son écriture.

Le lycée Lavoisier situé dans le 5e arrondissement de Paris, accueillera l'autrice pour des ateliers d'écriture dont la finalité sera de faire émerger la voix ou le timbre propre à chacun, comme l'autrice a su le faire à travers son premier roman. Les ateliers ne porteront donc pas sur une thématique particulière mais sur la recherche de mots et à travers eux d'une identité propre à chaque élève. Les ateliers seront complétés par une découverte de la littérature contemporaine, à travers quatre rencontres avec des autrices, organisées en lien avec la Maison de la Poésie et animées par Fatima Daas. Enfin, une ouverture sur le cinéma et l'écriture cinématographique est prévue, notamment grâce à une rencontre

avec l'actrice et réalisatrice Hafsia Herzi, qui a travaillé sur l'adaptation du premier roman de Fatima Daas. Les textes produits en ateliers feront l'objet d'un recueil édité par Joca Seria et seront lus publiquement dans le cadre du festival Quartier du livre organisé en juin 2024 et au sein du lycée à la rentrée suivante.

Genre : roman
Durée : 10 mois

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Impressions et documentation	4 400,00	66,17%
Déplacements, missions et réceptions	250,00	3,76%
Intervenants	2 000,00	30,08%
Total	6 650,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	3 325,00	50,00%
Fonds propres	3 325,00	50,00%
Total	6 650,00	100,00%

DOSSIER N° EX072850 - CITE SCOLAIRE FRANCOIS VILLON - MARYLIN MAESO - PARIS - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-657351-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	7 000,00 € TTC	50,00 %	3 500,00 €
	Montant total de la subvention		3 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FRANCOIS VILLON - PARIS 14
Adresse administrative : 10 AV MARC SANGNIER
75014 PARIS
Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)
Représentant : Madame Lucie PITIOT, Proviseure

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Marylin Maeso

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2026
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Marylin Maeso est philosophe et enseignante, mais également essayiste, spécialiste d'Albert Camus. Elle collabore avec plusieurs magazines, dont "Lire - Le Magazine littéraire". Ses livres sont publiés aux éditions de l'Observatoire. Elle préside par ailleurs l'association Tête à Texte qui vise à promouvoir le dialogue démocratique et l'esprit critique au contact des livres et avec laquelle elle est intervenue au sein de la cité scolaire Villon. Elle a récemment commencé l'écriture d'un quatrième livre, récit littéraire, articulant histoire personnelle et réflexion sur l'écriture. Comment raconter ce qui n'est pas audible, car trop douloureux ou déstabilisant ? Et comment donner une forme construite et intelligible à une expérience traumatique qui bouleverse les cadres ? Ces questionnements et les thèmes abordés dans ce récit - la construction d'une identité, la violence et les discriminations, la possibilité d'une réconciliation par le dialogue - sont au cœur de son projet de résidence.

La cité scolaire Villon accueille en son sein un collège et un lycée, ainsi que deux structures destinées à des jeunes en situation de raccrochage scolaire : le Pôle innovant lycéen et le micro-lycée de Paris. Elle fait partie de la cité éducative DiVa Paris 14, implantée dans un quartier politique de la ville, et qui inclue un autre collège et plusieurs écoles. La cité Villon souhaite accueillir Marylin Maeso pour une résidence autour de l'écriture de soi, qui mêlera pratique et réflexion sur le rôle de l'écriture, et permettra d'aborder les thèmes traités dans le livre en cours de l'autrice. Marylin Maeso sera présente une journée par

semaine au sein du lycée et animera deux ateliers d'écriture par semaine à destination des différents publics visés par la résidence. Elle proposera également quatre conférences ouvertes à tous et destinées à un public adulte. Les productions des élèves seront valorisées sur la radio Diva 14 récemment créée au sein de la cité et pourront faire l'objet d'une restitution dans le cadre d'un partenariat avec le théâtre 14.

Genre : récit littéraire
Durée : 10 mois

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats fournitures et livres	1 000,00	14,29%
Services externes (hébergement, documentation, impressions, ...)	2 500,00	35,71%
Déplacement missions réceptions	1 180,00	16,86%
Stagiaire	2 320,00	33,14%
Total	7 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	3 500,00	50,00%
Préfecture de Paris (acquise)	1 000,00	14,29%
Association tête à texte (acquise)	1 500,00	21,43%
Fonds propres	1 000,00	14,29%
Total	7 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072821 - LIBRAIRIE MOTS ET MOTIONS - JOFFRINE DONNADIEU - SAINT-MANDE 94 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65742-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	3 780,00 € HT	50,00 %	1 890,00 €
	Montant total de la subvention		1 890,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MOTS ET MOTIONS
Adresse administrative : PAROLES
94160 SAINT MANDE
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Madame MARIE-EVE CHARBONNIER, Gérante

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Joffrine Donnadieu

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Diplômée du cours Florent et formée à la direction de centres socio-culturels, Joffrine Donnadieu se consacre désormais à la littérature et à la mise en œuvre de projets culturels, notamment autour des questions d'accessibilité à la culture. Autrice de deux romans publiés chez Gallimard, "Une histoire de France" (2019) et "Chienne et Louve" (2022 – Prix de Flore), elle souhaite se consacrer le temps de la résidence à un nouveau projet de roman, "Non, merci", actuellement en début d'écriture. Cette fiction rassemble le réalisme intransigeant de son premier roman et l'invention romanesque et la fantaisie du second. Il met en scène la rencontre et la relation de Marge, 32 ans, qui refuse toute norme sociale, et Quinze-Barrettes, en lutte contre le monde, un couple qui va inventer mille stratagèmes pour défendre son territoire et sa tranquillité. A travers ses personnages, l'autrice s'interroge sur comment survivre dans un monde menacé de ruine et sans futur possible.

C'est à la suite d'une rencontre à l'occasion de la publication de son dernier livre que ce projet de résidence avec la librairie Paroles a pris forme. Il se déclinera en trois temps. L'autrice animera un club de lecture au sein de la librairie, autour de la nouvelle fantastique, genre dont elle s'inspire pour son roman. Elle organisera également des ateliers de création de personnages au sein de l'Institut du Val Mandé, centre médico-social implanté à proximité de la librairie. Enfin, elle réalisera des ateliers d'écriture de nouvelles avec des élèves du collège-lycée Saint-Michel, sur la base des personnages et décors réalisés

à l'Institut. L'objectif de la résidence est de tisser des liens entre plusieurs générations de lecteurs et lectrices dans divers lieux de Saint-Mandé qui ne communiquent pas habituellement. Ce projet a également pour but d'ouvrir les portes des établissements culturels et médicaux-sociaux afin de rassembler autour de la littérature et la lecture. Le rendu final sera un recueil de nouvelles qui pourrait être édité en lien avec la municipalité. Les élèves présenteront leurs productions devant le public de l'Institut Val Mandé et les clients de la librairie.

Genre : fiction
Durée : 10 mois

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SAINT-MANDE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
fournitures d'ateliers	420,00	11,11%
hébergement	800,00	21,16%
Fabrication : imprimeurs, maquettiste	2 400,00	63,49%
déplacement, missions	160,00	4,23%
Total	3 780,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	1 890,00	50,00%
Subvention Département (sollicitée)	800,00	21,16%
Subvention Commune (sollicitée)	1 000,00	26,46%
Fonds propres	90,00	2,38%
Total	3 780,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX070630 - CLAVIM ESPACE ANDREE CHEDID - CHRISTINE GUINARD - ISSY-LES-MOULINEAUX 92 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	6 000,00 € TTC	50,00 %	3 000,00 €
		Montant total de la subvention	3 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CLAVIM CULTURES LOISIRS ANIMATIONS DE LA VILLE D'ISSY LES MOULINEAUX
Adresse administrative : 47 RUE DU GENERAL LECLERC 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ALAIN LEVY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Christine Guinard

Dates prévisionnelles : 29 mars 2023 - 29 mars 2025
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : La demande a été déposée en décembre 2022 pour la commission permanente de mars 2023. Elle accompagne une demande de résidence (Christine Guinard EX070631). Son inscription à la CP de mars 2023 a été omise.

Description :
" Tracer langue "

Christine Guinard est poète et performeuse. Elle s'intéresse à la question de la langue et de l'exil et travaille souvent à partir de supports tels que la photographie ou la vidéo. Elle a publié sept recueils, dont deux édités par Unicités. Elle souhaite poursuivre l'écriture d'un nouveau texte poétique, autour des liens entre langue et territoire, et approfondir son exploration de la forme du vidéo poème.

L'espace Andrée Chedid (CLAVIM) créé il y a plus de dix ans à Issy-les-Moulineaux, est un lieu d'accompagnement des familles et de partage culturel, axé sur la philosophie et la poésie. Il souhaite accueillir la poétesse en résidence et mener avec elle un projet qui s'articulerait autour de trois axes : les liens entre les langues et l'exil, l'articulation entre la voix et le texte, et le cheminement de la création à la publication. Ce projet s'adresserait aux différents publics avec lesquels l'espace est en lien : élèves des établissement scolaires de la ville, jeunes accompagnés et en centre de formation, seniors, publics

empêchés, populations immigrées etc. Il prendrait des formes variées : ateliers, promenades, lectures et performances, projections, expositions, et irriguerait l'activité de l'espace sur un temps long.

Genre : poésie
Durée : 10 mois

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ISSY-LES-MOULINEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	1 500,00	25,00%
Services extérieurs	1 500,00	25,00%
Autres services extérieurs	1 500,00	25,00%
Frais de personnel	1 500,00	25,00%
Total	6 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	3 000,00	50,00%
Fonds propres	3 000,00	50,00%
Total	6 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072343 - LBFA LE SAMPLE - LOUISE CHENNEVIERE - BAGNOLET 93 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	10 000,00 € TTC	50,00 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LBFA
Adresse administrative : 3 RUE MIRIAM MAKEBA
93000 BOBIGNY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ARNAUD IDELON, Vice-président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Louise Chenneviere

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Louise Chennevière est une jeune autrice dont les deux premiers romans, "Comme des Chiennes" (2019) et "Mausolée" (2022) ont été publiés aux éditions P.O.L. Son travail cherche à montrer comment les changements politiques et historiques et les constructions sociales se répercutent aux plus profond des intimités. Son nouveau projet d'écriture, un roman intitulé "Un si beau printemps" s'intéressera à la question du rapport à l'environnement urbain à travers le personnage d'une jeune femme qui s'installe à la campagne et souhaite ensuite revenir en ville, mais connaît des difficultés à retrouver sa place. Ses recherches porteront notamment sur la constitution philosophique et fantasmatique de l'objet de la ville.

Le Sample est un tiers lieu culturel déployant des activités de création, production et diffusion à Bagnolet. Il souhaite se positionner comme une polarité nouvelle de la scène littéraire francilienne en accueillant de nombreux événements autour de l'écriture et des résidences au long cours. Le projet de résidence développé par la structure et Louise Chennevière prend appui sur le travail et la réflexion de cette dernière sur la question de l'environnement urbain. A travers des ateliers menés avec plusieurs classes, du CM1 à la Première, issues des écoles élémentaires de Bagnolet, du collège Politzer et du lycée Eugène Henaff, et des groupes de centres de loisirs associés à la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil, l'autrice partagera des clés pour apprendre à regarder la ville. Il s'agira de questionner l'environnement urbain dans lequel les publics ont grandi et qui leur est devenu naturel, pour les amener à faire le récit de leur ville. Une soirée de restitution au Sample avec différents artistes, et une édition des

textes produits en ateliers, viendront clôturer la résidence.

Genre : fiction
Durée : 10 mois

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :
- BAGNOLET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	3 100,00	31,00%
Services externes	5 300,00	53,00%
Autres services externes	1 600,00	16,00%
Total	10 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	5 000,00	50,00%
Subvention Agglomération (sollicitée)	2 000,00	20,00%
Subvention Commune (sollicitée)	1 000,00	10,00%
Fonds propres	2 000,00	20,00%
Total	10 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072597 - EMMAÜS SOLIDARITES - GWEN LE GAC - LE PRE-SAINT-GERVAIS 93 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	5 500,00 € TTC	50,00 %	2 750,00 €
	Montant total de la subvention		2 750,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EMMAUS SOLIDARITE
Adresse administrative : 32 RUE DES BOURDONNAIS
75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur LOTFI OUENAZAR, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Gwen Le Gac

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Gwen le Gac est auteure, illustratrice et plasticienne. Elle publie des livres jeunesse, coécrits avec différents auteurs, parmi lesquels Christophe Honoré ou Kéthévane Davrichewy avec lesquels elle travaille régulièrement. Elle a été éditée par l'Ecole des loisirs, Thierry Magnier et ses derniers livres ont été publiés chez Actes Sud Junior. Son travail se renouvelle et mélange les approches et techniques, dans une recherche constante de lien entre le fond et la forme, en s'inspirant particulièrement des arts populaires ou bruts. Son nouveau projet de livre s'articule autour du mot "reprise" et de ses différents sens : se reprendre, redémarrer, se réapproprier mais aussi réparer, recycler… A partir de cette notion, Gwen le Gac va broder et réécrire des cartes postales de la collection “Couleurs de Bretagne”, collectées et issues de ses archives personnelles, jouant avec les différents registres d'écriture propres à ce support.

Le projet de Gwen le Gac et sa démarche artistique sont au cœur de la résidence accueillie par Emmaüs Solidarités, au sein de l'espace Créartis, atelier de pratiques artistiques implanté au Pré-Saint-Gervais, ouvert à tous et notamment aux usagers du centre d'hébergement et de réinsertion sociale et de la pension de famille gérés par Emmaüs sur la ville. Gwen le Gac y animera des ateliers de broderie et des séances de lecture et d'écriture créative à destination des usagers des structures Emmaüs, mais aussi des habitants. Elle prendra appui pour cela sur la carte postale, support permettant un rapport ludique et créatif aux mots et à l'écriture. Elle organisera des sorties à la bibliothèque de la ville à la découverte de

l'art postal et d'artistes et auteurs pratiquant le jeu littéraire et des visites dans plusieurs lieux culturels : musée de la Poste et cabinet des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France. Des séances sont également prévues avec des enfants allophones de l'école primaire voisine de Créartis, toujours autour d'une pratique ludique de l'écriture.

Genre : Illustration
Durée : 8 mois

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- LE PRE-SAINT-GERVAIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers ou d'activités)	700,00	12,73%
Services externes (impressions, ...)	2 150,00	39,09%
Autres services externes	250,00	4,55%
Frais de personnel (stagiaire)	2 400,00	43,64%
Total	5 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	2 750,00	50,00%
Subvention Commune (sollicitée)	550,00	10,00%
Subvention Aides privées (sollicitée)	1 000,00	18,18%
Fonds propres	1 200,00	21,82%
Total	5 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX072818 - LA FONTAINE AUX IMAGES - SUFO SUFO - CLICHY-SOUS-BOIS 93 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	10 000,00 € TTC	50,00 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA FONTAINE AUX IMAGES
Adresse administrative : 3 ALLEE FERNAND LINDET
93390 CLICHY-SOUS-BOIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jonathan PONTIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Sufo Sufo

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Sufo Sufo est un auteur, comédien et metteur en scène camerounais, auteur de plusieurs textes dramaturgiques, publiés notamment aux éditions Espace 34 et DRAMEDITIONS. Régulièrement accueilli en résidence, il souhaite écrire sur le thème de la réinvention en travaillant sur deux textes, une pièce de théâtre intitulée "Les derniers occupants" et un recueil de textes intitulé "L'être réinventé". Ces textes seront produits à la suite d'un travail de recherche qui permettra à l'auteur de recueillir des témoignages d'expériences et récits liés aux expériences d'occupation de lieux et à la réinvention, aux rêves d'avenir et aux imaginaires du monde.

Le chapiteau de la Fontaine aux images est un lieu intermédiaire indépendant de création, diffusion, résidences et expérimentation situé à Clichy-sous-Bois. La structure se veut un lieu de proximité, de ressources et d'échanges visant à favoriser la rencontre avec les publics clichois et montfermeillois et à accompagner l'émergence de projets artistiques dans toutes les disciplines. Le projet de résidence construit avec Sufo Sufo repose sur la thématique des imaginaires autour des villes et du futur, en lien avec le projet d'écriture de l'auteur. Deux types d'actions viendront animer le temps de résidence avec les publics. L'auteur animera des ateliers d'écriture avec différents publics : les élèves du lycée Albert Nobel, des élèves de classe élémentaire, les usagers du studio d'enregistrement, les membres de la maison des séniors ou des membres d'associations. Il réalisera également des interventions et rencontres dans les

bibliothèques, centres sociaux et espaces associatifs du territoire pour présenter son œuvre et échanger sur diverses thématiques, tout en se laissant la possibilité d'inviter d'autres auteurs à participer à ces moments d'échanges.

Genre : théâtre
Durée : 10 mois

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- CLICHY-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats - Autres fournitures	250,00	2,50%
Herbegement location	500,00	5,00%
Droits d'auteurs	500,00	5,00%
Fabrication (graphisme, maquette, impression...)	2 500,00	25,00%
Mixeur livre disque	1 000,00	10,00%
Déplacements, missions et réceptions	660,00	6,60%
Frais de personnel	4 590,00	45,90%
Total	10 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	5 000,00	50,00%
Subvention Département (sollicitée)	5 000,00	50,00%
Total	10 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072842 - LE BAL - BERTRAND SCHEFER - PARIS - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	20 000,00 € TTC	50,00 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE BAL
Adresse administrative : 6 IMPASSE DE LA DEFENSE
75018 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CHRISTINE VIDAL, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Bertrand Schefer

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Bertrand Schefer est écrivain, réalisateur et traducteur. Il s'intéresse particulièrement aux liens entre écriture et image et à la question de la mémoire et de la disparition. Il a traduit plusieurs textes italiens de la Renaissance sur la question de la représentation du visible et a réalisé des films, installations, courts et longs métrages. Ses romans sont publiés aux éditions POL. Suite à une commande, il a travaillé à l'écriture d'un scénario, "Les Damnés", inspiré d'une histoire vraie : la disparition mystérieuse d'une troupe de cavalerie durant la guerre de Sécession. Il souhaite, grâce à la résidence, reprendre ce texte et le développer, en poursuivant ses recherches sur les images de cette période et en reconstituant, à travers un récit de fiction, cet épisode historique dont il ne reste que peu de traces.

Le BAL est un lieu consacré à la photographie et à l'image, installé dans le 18e arrondissement, qui développe des programmes d'exposition et d'édition, ouvre des espaces de réflexion et met en œuvre des actions pédagogiques en direction de professionnels et de lycéens. Il souhaite accueillir Bertrand Schefer, avec qui il a collaboré de manière ponctuelle à plusieurs reprises, dans le cadre d'une résidence qui s'articulera autour de plusieurs axes : un programme de rencontres tout au long de l'année avec l'écrivain et des invités, des ateliers d'écriture pour un public d'enseignants et de bibliothécaires, des ateliers d'écriture et de prise de parole pour un groupe de jeunes lycéens suivi par le BAL et un jumelage avec le lycée Gaspard Monge de Savigny-sur-Orge et la médiathèque de la ville. Le travail mené par l'auteur avec ces publics fera l'objet d'une restitution dans le cadre du festival La Fabrique du regard, qui clôt la saison

culturelle de l'établissement.

Genre : roman
Durée : 10 mois

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- SAVIGNY-SUR-ORGE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'atelier, petit matériel...)	750,00	3,75%
Services externes (documentation, location, rémunération d'intervenants, fabrication d'objects éditoriaux...)	11 850,00	59,25%
Autres services externes (déplacements, missions, réception, publicité...)	4 900,00	24,50%
Frais de personnel	2 500,00	12,50%
Total	20 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention DRAC IdF	5 000,00	25,00%
Subvention Région IdF	10 000,00	50,00%
Subvention EPT Grand Orly Seine Bievre	3 000,00	15,00%
Fonds propres	2 000,00	10,00%
Total	20 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072847 - MADLINE FGO BARBARA - NAWEL BEN KRAIEM - PARIS 18 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Organismes) (n° 00000538)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65748-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	7 000,00 € HT	50,00 %	3 500,00 €
	Montant total de la subvention		3 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MADLINE
Adresse administrative : 1 RUE FLEURY
75018 PARIS
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Madame NAIMA BOURGAUT, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Nawel Ben Kraïem

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Autrice, compositrice, interprète et poétesse, Nawel Ben Kraïem a publié cinq albums avant de se lancer dans l'écriture d'un premier recueil de poésie, "J'abrite un secret", publié en 2021 par les éditions Bruno Doucey. Elle a également contribué à plusieurs anthologies parues chez le même éditeur. Sa poésie, intime, interroge son monde intérieur et celui qui l'entoure et se nourrit de sa double culture franco-tunisienne. Elle souhaite poursuivre son exploration de la forme poétique et se consacrer à l'écriture d'un nouveau recueil intitulé "Pays rêvé" ou "ventre-ville", qui parlera de l'exil, à travers le prisme de l'intime, et alternera des poèmes ayant trait à la ville et d'autres qui parleront de l'impact des trajectoires sur les corps, comme un dialogue entre paysages intérieurs et paysages extérieurs, en utilisant la forme versifiée et la prose. La résidence lui permettra de dégager le temps dont elle a besoin pour ce projet, mais aussi de nourrir son écriture à travers la rencontre avec les habitants des territoires sur lesquels elle interviendra.

Structure pluridisciplinaire spécialisée dans les musiques actuelles, FGO-Barbara est implantée au cœur de la Goutte d'Or et tisse des liens avec ce territoire et ses habitants grâce à sa programmation qui combine actions artistiques, culturelles et sociales. Elle est liée aux Trois Baudets, salle de spectacle emblématique située à Pigalle, dédiée à la francophonie, qui organise régulièrement des événements autour de la poésie. Les deux structures souhaitent accueillir Nawel Ben Kraïem pour une résidence avec un fort ancrage local, qui se déroulera dans le 18e arrondissement, où la poétesse a vécu, mais aussi en

Seine-Saint-Denis où elle vit à présent. La résidence s'articulera autour d'ateliers poétiques sur le thème des rêves, des souvenirs et des utopies, destinés à des jeunes et des adultes précarisés. Nawel Ben Kraïem programmera également des rencontres avec des personnalités du monde littéraire et artistique, qui seront suivies de scènes ouvertes de poésie et slam. Enfin, elle organisera plusieurs concerts et lectures musicales. Ces différentes actions auront lieu dans plusieurs lieux partenaires : associations du quartier, bibliothèque de la Goutte d'or, librairie La Régulière, hôpital Lariboisière et maisons des femmes de Seine-Saint-Denis.

Genre : poésie
Durée : 10 mois

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	100,00	1,43%
Autres services externes	2 840,00	40,57%
Déplacements, missions et réceptions	960,00	13,71%
Publicité, publications	900,00	12,86%
Frais de personnel	2 200,00	31,43%
Total	7 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	3 500,00	50,00%
Fonds propres	3 500,00	50,00%
Total	7 000,00	100,00%

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072342 - ERIC PESSAN - LYCEE EMILE DUBOIS - PARIS - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 20 250,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	PESSAN ERIC
Adresse administrative	:	5 RUE D ECHICHENS 44690 SAINT-FIACRE SUR MAINE
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Monsieur ERIC PESSAN, AUTEUR

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec le lycée Emile Dubois (Paris 14e)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Eric Pessan écrit depuis plus de vingt ans des romans, de la poésie, du théâtre et des récits, que ce soit en littérature générale ou à destination de la jeunesse. Il a ainsi publié plusieurs romans pour les adolescents à l'Ecole des loisirs. Il a créé dans ces livres un univers et des personnages récurrents, qui évoluent dans la société et sont en prise avec les thèmes et grandes questions qui la traversent. Ses romans se nourrissent de sa fréquentation de la jeunesse, notamment à travers les ateliers d'écriture qu'il anime régulièrement depuis une dizaine d'années. Dans le cadre de la résidence, il souhaite écrire un nouveau roman autour de la question de la solidarité et des formes qu'elle peut prendre chez les adolescents d'aujourd'hui.

Le lycée général et technologique Emile Dubois accueille des élèves aux profils variés, mais dont la grande majorité a un rapport difficile à l'écrit. Il souhaite ouvrir les élèves à la pratique de l'écriture de manière créative et non scolaire, grâce à l'animation par l'auteur d'ateliers d'écriture et de lecture à voix haute, autour de la question des solidarités, en vue de la production de podcasts. Eric Pessan serait présent une semaine par mois dans l'établissement pour animer ces ateliers dans différentes classes et filières. Des sorties dans les librairies du quartier viendront compléter ce dispositif.

Genre : roman jeunesse
Durée : 9 mois

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L’organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072596 - GWEN LE GAC - EMMAÜS SOLIDARITES - LE PRE-SAINT-GERVAIS 93 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM
	18 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	: LE GAC GWEN
Adresse administrative	: 3 BIS PASSAGE DES LILAS 93260 LES LILAS
Statut Juridique	: A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	: Monsieur GWEN LE GAC, AUTEUR

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Emmaüs Solidarités au Pré-Saint-Gervais (93)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Gwen le Gac est auteure, illustratrice et plasticienne. Elle publie des livres jeunesse, coécrits avec différents auteurs, parmi lesquels Christophe Honoré ou Kéthévane Davrichewy avec lesquels elle travaille régulièrement. Elle a été éditée par l'Ecole des loisirs, Thierry Magnier et ses derniers livres ont été publiés chez Actes Sud Junior. Son travail se renouvelle et mélange les approches et techniques, dans une recherche constante de lien entre le fond et la forme, en s'inspirant particulièrement des arts populaires ou bruts. Son nouveau projet de livre s'articule autour du mot "reprise" et de ses différents sens : se reprendre, redémarrer, se réapproprier mais aussi réparer, recycler… A partir de cette notion, Gwen le Gac va broder et réécrire des cartes postales de la collection “Couleurs de Bretagne”, collectées et issues de ses archives personnelles, jouant avec les différents registres d'écriture propres à ce support.

Le projet de Gwen le Gac et sa démarche artistique sont au cœur de la résidence accueillie par Emmaüs Solidarités, au sein de l'espace Créartis, atelier de pratiques artistiques implanté au Pré-Saint-Gervais, ouvert à tous et notamment aux usagers du centre d'hébergement et de réinsertion sociale et de la pension de famille gérés par Emmaüs sur la ville. Gwen le Gac y animera des ateliers de broderie et des séances de lecture et d'écriture créative à destination des usagers des structures Emmaüs, mais aussi des habitants. Elle prendra appui pour cela sur la carte postale, support permettant un rapport ludique et créatif aux mots et à l'écriture. Elle organisera des sorties à la bibliothèque de la ville à la découverte de l'art postal et d'artistes et auteurs pratiquant le jeu littéraire et des visites dans plusieurs lieux culturels : musée de la Poste et cabinet des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France. Des séances sont également prévues avec des enfants allophones de l'école primaire voisine de Créartis, toujours autour d'une pratique ludique de l'écriture.

Genre : Illustration
Durée : 8 mois

Localisation géographique :
- LE PRE-SAINT-GERVAIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072604 - LOUISE CHENNEVIERE - LBFA LE SAMPLE - BAGNOLET 93 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 22 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	LOUISE MARIE ANGELE CHENNEVIERE
Adresse administrative	:	384 ROUTE DE SERIGNAN 84100 ORANGE
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Madame LOUISE CHENNEVIERE

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Le Sample (Bagnolet 93)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Louise Chennevière est une jeune autrice dont les deux premiers romans, "Comme des Chiennes" (2019) et "Mausolée" (2022) ont été publiés aux éditions P.O.L. Son travail cherche à montrer comment les changements politiques et historiques et les constructions sociales se répercutent aux plus profond des intimités. Son nouveau projet d'écriture, un roman intitulé "Un si beau printemps" s'interessera à la question du rapport à l'environnement urbain à travers le personnage d'une jeune femme qui s'installe à la campagne et souhaite ensuite revenir en ville, mais connaît des difficultés à retrouver sa place. Ses recherches porteront notamment sur la constitution philosophique et fantasmatique de l'objet de la ville.

Le Sample est un tiers lieu culturel déployant des activités de création, production et diffusion à Bagnolet. Il souhaite se positionner comme une polarité nouvelle de la scène littéraire francilienne en accueillant de nombreux événements autour de l'écriture et des résidences au long cours. Le projet de résidence développé par la structure et Louise Chennevière prend appui sur le travail et la réflexion de cette dernière sur la question de l'environnement urbain. A travers des ateliers menés avec plusieurs classes, du CM1 à la Première, issues des écoles élémentaires de Bagnolet, du collège Politzer et du lycée Eugène Henaff, et des groupes de centres de loisirs associés à la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil, l'autrice partagera des clés pour apprendre à regarder la ville. Il s'agira de questionner l'environnement urbain dans lequel les publics ont grandi et qui leur est devenu naturel, pour les amener à faire le récit de leur ville. Une soirée de restitution au Sample avec différents artistes, et une édition des textes produits en ateliers, viendront clôturer la résidence.

Genre : fiction
Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- BAGNOLET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072820 - SUFO SUFO - LA FONTAINE AUX IMAGES - CLICHY-SOUS-BOIS 93 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 22 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	DENIS SUFO TAGNE
Adresse administrative	:	KON D2 85 EKOUNOU IMPOT YAOUNDE
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Monsieur DENIS SUFO

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence à la Fontaine aux Images (Clichy-sous-Bois 93)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Sufo Sufo est un auteur, comédien et metteur en scène camerounais, auteur de plusieurs textes dramaturgiques, publiés notamment aux éditions Espace 34 et DRAMEDITIONS. Régulièrement accueilli en résidence, il souhaite écrire sur le thème de la réinvention en travaillant sur deux textes, une pièce de théâtre intitulée "Les derniers occupants" et un recueil de textes intitulé "L'être réinventé". Ces textes seront produits à la suite d'un travail de recherche qui permettra à l'auteur de recueillir des témoignages d'expériences et récits liés aux expériences d'occupation de lieux et à la réinvention, aux rêves d'avenir et aux imaginaires du monde.

Le chapiteau de la Fontaine aux images est un lieu intermédiaire indépendant de création, diffusion, résidences et expérimentation situé à Clichy-sous-Bois. La structure se veut un lieu de proximité, de ressources et d'échanges visant à favoriser la rencontre avec les publics clichois et montfermeillois et à accompagner l'émergence de projets artistiques dans toutes les disciplines. Le projet de résidence construit avec Sufo Sufo repose sur la thématique des imaginaires autour des villes et du futur, en lien avec le projet d'écriture de l'auteur. Deux types d'actions viendront animer le temps de résidence avec les publics. L'auteur animera des ateliers d'écriture avec différents publics : les élèves du lycée Albert Nobel, des élèves de classe élémentaire, les usagers du studio d'enregistrement, les membres de la maison des séniors ou des membres d'associations. Il réalisera également des interventions et rencontres dans les bibliothèques, centres sociaux et espaces associatifs du territoire pour présenter son œuvre et échanger sur diverses thématiques, tout en se laissant la possibilité d'inviter d'autres auteurs à participer à ces moments d'échanges.

Genre : théâtre
Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- CLICHY-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072827 - JOFFRINE DONNADIEU - LIBRAIRIE MOTS ET MOTIONS - SAINT-MANDE 94 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM
	18 890,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	JOFFRINE COLLIGNON
Adresse administrative	:	48 RUE DAUBENTON 75005 PARIS 5E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	JOFFRINE COLLIGNON

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence à la libraire Mots et Motions (Saint-Mandé 94)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Diplômée du cours Florent et formée à la direction de centres socio-culturels, Joffrine Donnadieu se consacre désormais à la littérature et à la mise en œuvre de projets culturels, notamment autour des questions d'accessibilité à la culture. Autrice de deux romans publiés chez Gallimard, "Une histoire de France" (2019) et "Chienne et Louve" (2022 – Prix de Flore), elle souhaite se consacrer le temps de la résidence à un nouveau projet de roman, "Non, merci", actuellement en début d'écriture. Cette fiction rassemble le réalisme intransigeant de son premier roman et l'invention romanesque et la fantaisie du second. Il met en scène la rencontre et la relation de Marge, 32 ans, qui refuse toute norme sociale, et Quinze-Barrettes, en lutte contre le monde, un couple qui va inventer mille stratagèmes pour défendre son territoire et sa tranquillité. A travers ses personnages, l'autrice s'interroge sur comment survivre dans un monde menacé de ruine et sans futur possible.

C'est à la suite d'une rencontre à l'occasion de la publication de son dernier livre que ce projet de résidence avec la librairie Paroles a pris forme. Il se déclinera en trois temps. L'autrice animera un club de lecture au sein de la librairie, autour de la nouvelle fantastique, genre dont elle s'inspire pour son roman. Elle organisera également des ateliers de création de personnages au sein de l'Institut du Val Mandé, centre médico-social implanté à proximité de la librairie. Enfin, elle réalisera des ateliers d'écriture de nouvelles avec des élèves du collège-lycée Saint-Michel, sur la base des personnages et décors réalisés à l'Institut. L'objectif de la résidence est de tisser des liens entre plusieurs générations de lecteurs et lectrices dans divers lieux de Saint-Mandé qui ne communiquent pas habituellement. Ce projet a également pour but d'ouvrir les portes des établissements culturels et médicaux-sociaux afin de rassembler autour de la littérature et la lecture. Le rendu final sera un recueil de nouvelles qui pourrait être

édité en lien avec la municipalité. Les élèves présenteront leurs productions devant le public de l'Institut Val Mandé et les clients de la librairie.

Genre : fiction
Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- SAINT-MANDE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072828 - MARIE HERMET - CENTRE CULTUREL IRLANDAIS - PARIS 5e - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 18 890,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	MARIE-GENEVIEVE RENEE BILHAUT
Adresse administrative	:	6 RUE MARGUERIN 75014 PARIS
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Madame MARIE HERMET

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence au centre culturel irlandais (Paris 5e)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Marie Hermet est traductrice et spécialiste de la littérature irlandaise. Elle a traduit plus d'une soixantaine de romans, édités chez Albin Michel, Gallimard ou Flammarion et sa traduction du livre de Donald Ryan, "Par une mer basse et tranquille", a obtenu le prix Jean Monnet de littérature européenne en 2021. Elle a enseigné à l'université et anime régulièrement des ateliers de traduction. Elle participe enfin depuis une dizaine d'années à des ateliers d'écritures créatives en Irlande et a tissé de nombreux liens avec des écrivains de ce pays. La résidence lui permettra de se lancer dans un double projet littéraire : la traduction du recueil de poèmes "The Venice Suite" de l'écrivain Dermot Bolger et la rédaction d'une série de portraits d'auteurs irlandais, composée au fil de ses goûts et des rencontres que son activité de traductrice l'a amenée à faire.

Le centre culturel irlandais (CCI), lieu phare de la littérature irlandaise en Europe, est implanté dans le 5e arrondissement de Paris. Il a notamment pour objet de promouvoir la création contemporaine et organise de nombreuses actions en direction des publics. Il souhaite accueillir Marie Hermet en résidence autour d'un projet de découverte de la littérature irlandaise contemporaine et de réflexion sur les langues et la traduction. Marie Hermet animera des ateliers de traduction en direction du grand public au sein des bibliothèques du pôle langue des Bibliothèques de la ville de Paris, de collégiens et de lycéens des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du 5e arrondissement de Paris, d'étudiants en licence et master à Sorbonne-Nouvelle, et d'un groupe d'adultes, réfugiés allophones suivis par l'association Assistance Scolaire, Linguistique et Culturelle (ASLC). Une partie des ateliers auront lieu dans les locaux du CCI et donneront lieu à une découverte du centre. Ce dernier accueillera également deux rencontres animées par Marie Hermet à destination du grand public, l'une autour de la traduction et l'autre, en clôture de la

résidence, avec l'auteur Dermot Bolger dont elle traduit le recueil. Les ateliers et rencontres feront l'objet de restitutions sous différentes formes.

Genre : essai littéraire et traduction
Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS
- HAUTS DE SEINE
- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072831 - FATIMA DAAS - LYCEE LAVOISIER - PARIS - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 18 890,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	BAHRI SAKINA
Adresse administrative	:	127 AVENUE JEAN JAURES 75019 PARIS
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Madame SAKINA BAHRI

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec le lycée Lavoisier (Paris 5e)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Fatima Daas est une jeune autrice, dont le premier roman, "La Petite dernière", paru en 2020 chez Notabilia, aux éditions Noir sur Blanc, a été très remarqué et va prochainement être adapté au cinéma. Le roman raconte, à la première personne, et dans une langue très rythmée, l'histoire d'une jeune fille coincée entre plusieurs identités et son urgence à exprimer qui elle est et à exister dans toute sa complexité. Fatima Daas a commencé l'écriture d'un nouveau roman, qui s'inscrit dans la continuité du premier. Centré sur un personnage d'adolescent entouré d'une famille aimante et compréhensive, le roman s'intéresse au poids des injonctions identitaires et existentielles, notamment à travers l'école et la façon dont elle agit sur les adolescents. L'autrice souhaite pouvoir consacrer du temps à la poursuite de ce projet de roman, tout en étant au contact d'adolescents dont la voix et les expériences viendront nourrir son écriture.

Le lycée Lavoisier situé dans le 5e arrondissement de Paris, accueillera l'autrice pour des ateliers d'écriture dont la finalité sera de faire émerger la voix ou le timbre propre à chacun, comme l'autrice a su le faire à travers son premier roman. Les ateliers ne porteront donc pas sur une thématique particulière mais sur la recherche de mots et à travers eux d'une identité propre à chaque élève. Les ateliers seront complétés par une découverte de la littérature contemporaine, à travers quatre rencontres avec des autrices, organisées en lien avec la Maison de la Poésie et animées par Fatima Daas. Enfin, une ouverture sur le cinéma et l'écriture cinématographique est prévue, notamment grâce à une rencontre avec l'actrice et réalisatrice Hafsia Herzi, qui a travaillé sur l'adaptation du premier roman de Fatima Daas. Les textes produits en ateliers feront l'objet d'un recueil édité par Joca Seria et seront lus publiquement dans le cadre du festival Quartier du livre organisé en juin 2024 et au sein du lycée à la rentrée suivante.

Genre : roman
Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072832 - SEBASTIEN BERLENDIS - LYCEE JOLIOT-CURIE - DAMMARIE-LES-LYS 77 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM
	9 445,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	SEBASTIEN BERLENDIS
Adresse administrative	:	3 RUE AIME BOUSSANGE 69004 LYON
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Monsieur SEBASTIEN BERLENDIS

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence au lycée Joliot-Curie de Dammarie-Les-Lys (77)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Sébastien Berlendis est l'auteur de plusieurs romans, publiés chez Stock et Actes Sud. Il est également professeur de philosophie en lycée. Venu à l'écriture à travers la photographie, il s'intéresse à différentes formes de création, et notamment au cinéma et à la radio. Ses travaux portent sur des thèmes récurrents : le paysage, l'été, le désir amoureux, la mémoire, l'errance. Il en est ainsi de son dernier roman, " Lungomare ", qui sortira en janvier 2024 chez Actes Sud. Son nouveau projet d'écriture, provisoirement intitulé " Vercors ", revient de nouveau explorer ces thèmes, avec une attention particulière portée à un paysage, parcouru le temps d'une journée par le narrateur et hanté à la fois par la présence d'une femme aimée et par l'Histoire.

Le lycée Joliot-Curie de Dammarie-les-Lys souhaite accueillir l'auteur en résidence autour d'un projet directement lié à son travail en cours, qui permette de stimuler la créativité des élèves, de leur faire envisager l'écriture dans ses dimensions écrites et orales et de leur donner accès à un travail littéraire contemporain et multiformes. Sébastien Berlendis animera des ateliers d'écriture auprès de plusieurs classes et d'un groupe de volontaires, à partir d'une question simple posée aux élèves : quel est votre premier paysage, celui qui a été le commencement de quelque chose pour vous. Ces ateliers donneront lieu à des productions écrites, qui seront ensuite mises en son. L'auteur animera également des master classes sur sa pratique d'écriture. Des ouvertures sont prévues, visites ou rencontres, dans deux médiathèques partenaires, à Dammarie-les-Lys et Melun.

Genre : roman
Durée : 5 mois

Localisation géographique :

- DAMMARIE-LES-LYS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072833 - SYLVIE CAMET - CAF DE PARIS FAIRE LIENS- PARIS - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 18 890,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	SYLVIE CATHERINE MARIE CHRISTINE CAMET
Adresse administrative	:	8 RUE DU MONT THABOR 75001 PARIS
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Madame SYLVIE CAMET

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec Faire liens (CAF de Paris)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Sylvie Camet a enseigné la littérature comparée à l'université et participé dans ce cadre à l'écriture de plusieurs ouvrages de critique littéraire, principalement autour des questions d'identité sociales ou de genre. Elle a également développé une œuvre personnelle, dans laquelle elle explore plusieurs formes littéraires. Ses ouvrages sont publiés chez différents éditeurs, en Tunisie, où elle a vécu, ainsi qu'en France, aux éditions Vagamundo, de l'Amandier ou à l'Harmattan. Elle a également publié des articles dans La Revue Moderne de Gallimard. Elle souhaite écrire un nouveau livre, provisoirement intitulé "Et si c'était moi", centré sur un personnage de femme, au-dessus de tout soupçon, qui parfois se livre à des écarts dans lesquels elle ne se reconnait pas. Le livre mettrait en exergue ces moments où émerge un pan de notre personnalité habituellement contenu et dont nous ne sommes pas toujours conscients.

Faire liens, tiers lieu créé en 2020 dans le 15e arrondissement de Paris, près du métro Dupleix, a vocation à accueillir les allocataires de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Paris et les habitants et élèves des environs. Véritable lieu de vie au sein du quartier, il propose une programmation et des ateliers culturels et artistiques. Le projet de résidence élaboré avec Sylvie Camet a pour objet de maintenir et accroitre le public qui fréquente ce lieu, par le biais d'une programmation littéraire continue et sur le long terme. Il se déploiera autour de trois axes : un cycle de rencontres avec des auteurs débutants, des journées de découverte littéraire dans Paris, mêlant balade, conférence et projections, autour de l'univers d'un auteur étranger ou d'un thème particulier, et des ateliers d'écriture autour des "Héroïsmes du quotidien" au cours desquels les participants seront amenés à raconter et écrire des actes de bravoure dont ils sont fiers. Les textes écrits en ateliers nourriront le travail littéraire de l'autrice. Ils pourront faire l'objet d'une publication par la CAF.

Genre : roman, essai
Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072837 - MARIE POIRIER - BIBLIOTHEQUE D'ISLES-LES-VILLENOY - ISLES-LES-VILLENOY 77 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM
	9 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	MARIE POIRIER
Adresse administrative	:	7 HAMEAU DE TOULOTTE 77320 SANCY LES PROVINS
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Madame MARIE POIRIER

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence à la bibliothèque d'Isles-lès-Villenoy

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Marie Poirier est une autrice-illustratrice et graphiste contemporaine. Elle a publié de nombreux ouvrages, essentiellement en direction de la jeunesse, aux éditions Dunod, Actes Sud-Papiers, les Venterniers ou L'Etagère du bas. Son nouveau projet de roman, encore en phase de recherche, s'intitulerait "La guitare bleue". Il met en scène un jeune garçon, qui reçoit une guitare en cadeau et se prend progressivement d'affection pour cet objet. Au fil des époques qu'il traverse et des personnages qui l'accompagnent, il découvre l'histoire que la guitare porte, à travers les récits qu'elle partage avec lui. Le livre abordera ainsi les questions de transmission et d'héritage, à travers les traces laissées par le temps sur l'environnement.

La bibliothèque d'Isles-lès-Villenoy est un lieu de vie important, un espace de rencontre et de partage implanté en territoire rural. Elle souhaite accueillir Marie Poirier pour une résidence qui s'articulera autour des thématiques abordées dans son nouveau projet de livre et qui prendra également appui sur l'environnement naturel de la commune. La résidence permettra à l'autrice de transmettre une technique artistique, la linogravure, tout en apportant une vision d'ensemble sur le processus de création d'un livre, de l'inspiration à sa matérialisation physique. Outre les usagers de la bibliothèque, la résidence impliquera les publics de plusieurs structures locales : crèche, école, centre de loisirs, collège, librairie-café. Plus largement, elle a vocation à toucher l'ensemble des habitants de la commune. L'autrice animera une série d'ateliers à destination de ces publics, au sein d'un espace installé dans la bibliothèque, dans lequel elle mettra à disposition sa presse à épreuve. Les productions réalisées dans le cadre de ces ateliers donneront lieu à la réalisation d'un livre poétique et graphique sur la nature et d'une exposition. L'autrice participera également à des rencontres et des lectures, organisées au sein de la bibliothèque ou de structures partenaires.

Genre : album illustré
Durée : 4 mois

Localisation géographique :
- ISLES-LES-VILLENOY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072845 - BERTRAND SCHEFER - LE BAL - PARIS - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 18 890,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	BERTRAND JEAN LOUIS ARNAUD SCHEFER
Adresse administrative	:	170 BIS RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOIN 75012 PARIS
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Monsieur BERTRAND SCHEFER

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec le BAL (Paris 18e)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Bertrand Schefer est écrivain, réalisateur et traducteur. Il s'intéresse particulièrement aux liens entre écriture et image et à la question de la mémoire et de la disparition. Il a traduit plusieurs textes italiens de la Renaissance sur la question de la représentation du visible et a réalisé des films, installations, courts et longs métrages. Ses romans sont publiés aux éditions POL. Suite à une commande, il a travaillé à l'écriture d'un scénario, "Les Damnés", inspiré d'une histoire vraie : la disparition mystérieuse d'une troupe de cavalerie durant la guerre de Sécession. Il souhaite, grâce à la résidence, reprendre ce texte et le développer, en poursuivant ses recherches sur les images de cette période et en reconstituant, à travers un récit de fiction, cet épisode historique dont il ne reste que peu de traces.

Le BAL est un lieu consacré à la photographie et à l'image, installé dans le 18e arrondissement, qui développe des programmes d'exposition et d'édition, ouvre des espaces de réflexion et met en œuvre des actions pédagogiques en direction de professionnels et de lycéens. Il souhaite accueillir Bertrand Schefer, avec qui il a collaboré de manière ponctuelle à plusieurs reprises, dans le cadre d'une résidence qui s'articulera autour de plusieurs axes : un programme de rencontres tout au long de l'année avec l'écrivain et des invités, des ateliers d'écriture pour un public d'enseignants et de bibliothécaires, des ateliers d'écriture et de prise de parole pour un groupe de jeunes lycéens suivi par le BAL et un jumelage avec le lycée Gaspard Monge de Savigny-sur-Orge et la médiathèque de la ville. Le travail mené par l'auteur avec ces publics fera l'objet d'une restitution dans le cadre du festival La Fabrique du regard, qui clôt la saison culturelle de l'établissement.

Genre : roman

Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- PARIS
- SAVIGNY-SUR-ORGE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072849 - NAWEL BEN KRAIEM - MADLINE FGO BARBARA - PARIS 18 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 18 890,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	NAWEL BEN KRAIEM
Adresse administrative	:	17 RUE GABRIEL PERI 93200 SAINT DENIS
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Madame NAWEL BEN KRAIEM

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence au FGO-Barbara

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Autrice, compositrice, interprète et poétesse, Nawel Ben Kraïem a publié cinq albums avant de se lancer dans l'écriture d'un premier recueil de poésie, “J'abrite un secret”, publié en 2021 par les éditions Bruno Doucey. Elle a également contribué à plusieurs anthologies parues chez le même éditeur. Sa poésie, intime, interroge son monde intérieur et celui qui l'entoure et se nourrit de sa double culture franco-tunisienne. Elle souhaite poursuivre son exploration de la forme poétique et se consacrer à l'écriture d'un nouveau recueil intitulé "Pays rêvé" ou "ventre-ville", qui parlera de l'exil, à travers le prisme de l'intime, et alternera des poèmes ayant trait à la ville et d'autres qui parleront de l'impact des trajectoires sur les corps, comme un dialogue entre paysages intérieurs et paysages extérieurs, en utilisant la forme versifiée et la prose. La résidence lui permettra de dégager le temps dont elle a besoin pour ce projet, mais aussi de nourrir son écriture à travers la rencontre avec les habitants des territoires sur lesquels elle interviendra.

Structure pluridisciplinaire spécialisée dans les musiques actuelles, FGO-Barbara est implantée au cœur de la Goutte d'Or et tisse des liens avec ce territoire et ses habitants grâce à sa programmation qui combine actions artistiques, culturelles et sociales. Elle est liée aux Trois Baudets, salle de spectacle emblématique située à Pigalle, dédiée à la francophonie, qui organise régulièrement des événements autour de la poésie. Les deux structures souhaitent accueillir Nawel Ben Kraïem pour une résidence avec un fort ancrage local, qui se déroulera dans le 18e arrondissement, où la poétesse a vécu, mais aussi en Seine-Saint-Denis où elle vit à présent. La résidence s'articulera autour d'ateliers poétiques sur le thème des rêves, des souvenirs et des utopies, destinés à des jeunes et des adultes précarisés. Nawel Ben Kraïem programmera également des rencontres avec des personnalités du monde littéraire et artistique, qui seront suivies de scènes ouvertes de poésie et slam. Enfin, elle organisera plusieurs concerts et

lectures musicales. Ces différentes actions auront lieu dans plusieurs lieux partenaires : associations du quartier, bibliothèque de la Goutte d'or, librairie La Régulière, hôpital Lariboisière et maisons des femmes de Seine-Saint-Denis.

Genre : poésie
Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX072851 - MARYLIN MAESO - CITE SCOLAIRE FRANCOIS VILLON - PARIS - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 18 890,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	MARYLIN MAESO
Adresse administrative	:	12 RUE DES GRILLOTTES 77250 MORET LOING ET ORVANNE
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Madame MARYLIN MAESO

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence avec la cité scolaire François Villon (Paris 14e)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Marylin Maeso est philosophe et enseignante, mais également essayiste, spécialiste d'Albert Camus. Elle collabore avec plusieurs magazines, dont "Lire - Le Magazine littéraire". Ses livres sont publiés aux éditions de l'Observatoire. Elle préside par ailleurs l'association Tête à Texte qui vise à promouvoir le dialogue démocratique et l'esprit critique au contact des livres et avec laquelle elle est intervenue au sein de la cité scolaire Villon. Elle a récemment commencé l'écriture d'un quatrième livre, récit littéraire, articulant histoire personnelle et réflexion sur l'écriture. Comment raconter ce qui n'est pas audible, car trop douloureux ou déstabilisant ? Et comment donner une forme construite et intelligible à une expérience traumatique qui bouleverse les cadres ? Ces questionnements et les thèmes abordés dans ce récit - la construction d'une identité, la violence et les discriminations, la possibilité d'une réconciliation par le dialogue - sont au cœur de son projet de résidence.

La cité scolaire Villon accueille en son sein un collège et un lycée, ainsi que deux structures destinées à des jeunes en situation de raccrochage scolaire : le Pôle innovant lycéen et le micro-lycée de Paris. Elle fait partie de la cité éducative DiVa Paris 14, implantée dans un quartier politique de la ville, et qui inclue un autre collège et plusieurs écoles. La cité Villon souhaite accueillir Marylin Maeso pour une résidence autour de l'écriture de soi, qui mêlera pratique et réflexion sur le rôle de l'écriture, et permettra d'aborder les thèmes traités dans le livre en cours de l'autrice. Marylin Maeso sera présente une journée par semaine au sein du lycée et animera deux ateliers d'écriture par semaine à destination des différents publics visés par la résidence. Elle proposera également quatre conférences ouvertes à tous et destinées à un public adulte. Les productions des élèves seront valorisées sur la radio Diva 14 récemment créée au sein de la cité et pourront faire l'objet d'une restitution dans le cadre d'un partenariat avec le théâtre 14.

Genre : récit littéraire
Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX073019 - YAHIA BELASKRI - MEDIATHEQUE DE CHAVILLE - CHAVILLE - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM
	18 890,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	BELASKRI YAHIA
Adresse administrative	:	49 RUE D ALESIA 75014 PARIS
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Monsieur YAHIA BELASKRI

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : résidence avec la médiathèque de Chaville

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Yahia Belaskri est un écrivain franco-algérien, directeur d'ouvrages collectifs et auteur de nouvelles, essais, récits et romans. Son travail interroge notre présence dans le monde et témoigne de la sacralité de la vie, des mystères du monde et du refus du meurtre. Son dernier roman, "Le silence des Dieux", édité chez Zulma en 2021, a reçu la mention spéciale du jury du prix des 5 continents de la Francophonie 2022. Après de nombreux voyages du Proche orient à l'Asie centrale, l'auteur souhaite faire de cette zone géographique l'environnement de son prochain roman, "Sur la route". Le texte mettra en scène Burak, prêtre arménien qui va entreprendre un voyage forcé vers l'Asie centrale entre 1909 et 1915. Il permettra à l'auteur de sonder les rapports entre le christianisme et l'islam au début du 20e siècle.

La médiathèque de Chaville souhaite profiter de cette résidence littéraire pour favoriser la rencontre entre un écrivain et les habitants par le biais d'échanges, de conférences, d'ateliers d'écritures et d'expositions, autour d'un thème choisi avec l'auteur : l'Espérance. Chaque action sera proposée en adéquation avec la programmation de la médiathèque. Tous les habitants de Chaville pourront bénéficier des actions mises en place dans le cadre de la résidence mais deux publics seront particulièrement ciblés : les jeunes et les séniors, à travers des ateliers et interventions dans les collèges de la ville, le lycée et les lycées des villes limitrophes ainsi qu'en lien avec le pôle sénior et les maisons de retraite de Chaville. D'autres structures et associations municipales ou alentours seront associées au projet (espace culturel Forum des savoirs, théâtre de l'Atrium, etc.) et des actions sont aussi prévues au sein d'une maison d'arrêt.

Genre : fiction
Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- CHAVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX073025 - FLORENTINE REY - LIBRAIRIE FOLIES D'ENCRE - MONTREUIL 93 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM
	11 334,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	FLORENTINE REY
Adresse administrative	:	35 RUE BABEUF 42100 SAINT ETIENNE
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Madame FLORENTINE REY

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence à la librairie Folies d'Encre de Montreuil (93)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Florentine Rey est poète et performeuse. Diplômée de l'école nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy, elle a créé et dirigé une structure de production artistique, avant de se consacrer entièrement à l'écriture. Après la publication de deux romans aux éditions Michalon puis d'un roman graphique, Prix Olympe de Gouges en 2010, elle écrit désormais de la poésie, publiée chez Gros Textes ou au Castor astral. Elle partage son temps entre l'écriture de ses livres, les résidences et l'animation d'ateliers qui lui permettent de transmettre sa passion pour la création littéraire et la poésie contemporaine. Depuis deux ans, elle mène deux chantiers littéraires, qu'elle souhaite poursuivre dans le cadre d'une résidence : un recueil de poème intitulé "Demain", composé à partir de petits textes produits par les personnes côtoyées lors de ses résidences et ateliers, et un livre de conversations poétiques avec Joachim du Bellay, provisoirement titré "Phénomènes", entamé lors d'une précédente résidence, qui explore la question de l'altérité et des rapports entre humains et non humains.

La librairie Folies d'encre est implantée à Montreuil depuis plus de trente ans. Très impliquée sur ce territoire, elle participe à de nombreux salons et événements littéraires et reçoit très régulièrement des auteurs pour des rencontres. Désireuse de mettre la poésie au cœur de la ville, la librairie souhaite accueillir Florentine Rey autour d'un projet destiné à faire connaitre et diffuser la richesse et la diversité de la poésie contemporaine, notamment autour de l'univers et des questionnements de la poétesse. La résidence se déroulera dans différents lieux et s'articulera autour de plusieurs actions. Florentine Rey proposera aux habitants, au sein de la librairie et dans le quartier de la Croix de Chavaux des conversations poétiques, qui feront l'objet d'une vidéo présentée en clôture de la résidence. Elle animera également des ateliers d'écriture poétique pour les scolaires à la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil

et pour les adultes à la médiathèque de Noisy-le-Grand. Enfin, elle interviendra dans plusieurs manifestations, le festival Hors limites et le Printemps des poètes.

Genre : poésie
Durée : 6 mois

Localisation géographique :

- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX073029 - GRACE LY - LYCEE GUY DE MAUPASSANT - COLOMBES 92 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 22 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	XIU YING GRACE RODTHY EP
Adresse administrative	:	65 RUE BENOIT MALON 94250 GENTILLY
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Madame XIU YING GRACE RODTHY EP

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence au lycée Guy de Maupassant de Colombes (92)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Grace Ly est écrivaine, podcasteuse et réalisatrice. Son premier roman, "Jeune fille modèle", édité en 2018 par Fayard, s'intéressait à la découverte par une jeune fille française, de l'histoire de sa famille sino-cambodgienne. Un essai et un recueil de nouvelles suivront, édités chez First et Rageot. Elle travaille actuellement sur plusieurs projets, dans différents formats : un album illustré, un roman graphique, l'adaptation de son premier livre en scénario de série et l'écriture d'un nouveau roman, à laquelle la résidence lui permettrait de se consacrer. Provisoirement intitulé "Les plats froids", il s'intéresse au parcours d'une famille française aux origines chinoises et cambodgiennes dont l'un des membres va partir vivre aux Etats-Unis. Grace Ly y abordera les questions d'identité et d'immigration, choisie et subie, et s'intéressera aussi à la plasticité de la langue et au poids des représentations symboliques charriées par la culture populaire, notamment en provenance des Etats-Unis.

Le lycée Guy de Maupassant souhaite accueillir l'autrice en résidence, autour d'un projet qui permettrait aux élèves d'approcher et d'expérimenter le processus de création artistique et de poser un regard critique sur les productions issues de la culture populaire. Grace Ly interviendra auprès d'une classe de Terminale en spécialité "Anglais Monde Contemporain". Elle y animera des ateliers d'écriture et de lecture permettant aux élèves d'appréhender toutes les étapes de la création d'un texte de fiction mais aussi de réfléchir à l'importance de la diversité dans la littérature et les arts, les allers-retours entre fiction et réalité et la question de l'adaptation des œuvres. Elle organisera des rencontres avec des intervenants professionnels et une sortie dans le cinéma de la ville et au festival Série Mania. Le rayonnement de la résidence sera assuré hors les murs par l'organisation d'une carte blanche à l'autrice et aux élèves dans l'une des médiathèques de la ville, et au sein de l'établissement par le biais d'une chronique littéraire dans le journal du lycée, la publication d'articles sur son site et la réalisation d'une exposition en fin d'année au

CDI.

Genre : roman
Durée : 10 mois

Localisation géographique :

- COLOMBES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 5 juillet 2023 - CP2023-229

DOSSIER N° EX073031 - RAPHAELE BERNARD-BACOT - COMMUNE DE SAINT-CLOUD - SAINT-CLOUD 92 - LIVRE 2023

Dispositif : Programme de résidences d'écrivains (Auteurs) (n° 00000539)
Délibération Cadre : CR2017-61 du 10/03/2017
Imputation budgétaire : 933-311-65131-131007-300
Action : 13100701- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 18 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	RAPHAELE BERNARD
Adresse administrative	:	35 AVENUE DE BALZAC 92410 VILLE D AVRAY
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	Madame RAPHAELE BERNARD

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : une résidence à la médiathèque de Saint-Cloud (92)

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2023 - 5 juillet 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Raphaèle Bernard-Bacot est une artiste peintre et auteure qui travaille depuis plus de dix ans sur le rapport de l'homme à la nature et l'évolution des jardins nourriciers en ville ou dans des parcs ouverts au public. Son travail, mélangeant croquis aquarellés et écriture, a fait l'objet de publications, aux éditions Glénat et Rue de l'Échiquier. La résidence permettra à Raphaèle Bernard-Bacot de travailler sur son prochain livre "Jardins ouvriers, jardins de demain", qui sera publié en 2023 aux éditions Cours toujours. Ce nouvel ouvrage s'inscrit dans la continuité de son dernier livre, sur les jardins de villes, et cherche à comparer la vie des premiers jardins ouvriers et l'effervescence actuelle des jardins de ville. Un travail de recherche accompagnera l'écriture et les croquis pour aboutir à un livre mêlant histoire sociale, botanique et poésie.

Cette résidence est à l'initiative de la médiathèque de Saint-Cloud qui a approché l'auteure. En effet, la structure municipale souhaite développer le thème de la biodiversité en territoire connu auprès de ses publics et faire découvrir aux enfants de la commune la richesse des espaces verts qui les entourent. La résidence s'inscrira pleinement dans la programmation culturelle 2023/24 de la médiathèque qui se déploiera autour de la thématique "Dans mon jardin au fil des saisons". Raphaèle Bernard-Bacot conduira des ateliers liant écriture et arts visuels avec des classes de grande section et de CP. Ces ateliers se tiendront en extérieur et en classe et aboutiront à la création d'une exposition dans plusieurs équipements de la ville. Cette exposition sera également nourrie de la programmation plus large de la médiathèque, notamment à travers des échanges et rencontres avec les publics et l'intervention de spécialistes des jardins.

Genre : illustration
Durée : 8 mois

Localisation géographique :
- VILLE-D'AVRAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

L’organisme ne récupère pas la TVA**.**

Annexe 3 - Fiche projet L'Abominable - Réaffectation

Commission permanente du 5 juillet 2023 – CP 2023-299

Commission permanente du 18 novembre 2020 - CP2020-440

DOSSIER N° EX052210 - CHANTIER CINEMATOGRAPHIQUE - L ABOMINABLE

Dispositif : Soutien innovant aux projets artistiques et culturels dans les quartiers populaires (n° 00001206)
Délibération Cadre : CR2020-019 du 05/03/2020
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131009-300
Action : 13100902- Actions culturelles cinématographique et audiovisuelle

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien innovant aux projets artistiques et culturels dans les quartiers populaires	25 000,00 € TTC	32,00 %	8 000,00 €
	Montant total de la subvention		8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	L ABOMINABLE
Adresse administrative	:	30 RUE DE GENEVE 93120 LA COURNEUVE
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Madame Juliette WAGMAN, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2020 - 31 août 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Afin de permettre l'organisation d'actions dès le début d'année scolaire, la date de démarrage est le 1er septembre 2020.

Description :
L'Abominable est un laboratoire cinématographique partagé. Depuis 1996, l'association met à disposition de ses adhérents les outils qui permettent de travailler les supports du cinéma. Son fonctionnement s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire : toute personne désireuse de travailler les supports peut adhérer à l'association et venir y développer ses projets ; le lieu fonctionne comme un atelier collectif où les machines qui servent à la fabrication des films sont mutualisées ; ceux qui ont connaissance des instruments forment ceux qui débutent, des projections et moments de rencontres y sont organisés. L'association participe à rendre accessible un savoir-faire technique et une culture cinématographique en dehors des structures traditionnelles d'enseignements et des systèmes éducatifs institutionnels. Elle permet à de nombreuses personnes issues d'horizons divers d'accéder à un équipement cinématographique autrement trop onéreux Le projet présenté est un projet de création cinématographique collectif. Un groupe de femmes et d'hommes de 18 à 60 ans en situation de handicap ou de santé fragile prennent part à des ateliers de pratiques artistiques diverses (jeux d'acteur, écriture et lecture, pratique cinématographique) et font partie intégrante du projet.
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de

la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 25 000 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (- 7 000 €) et au regard du budget régional disponible.

Pour permettre le versement de la subvention au bénéficiaire et dans la mesure où la structure a rempli toutes ses obligations et formulé sa demande de versement dans les temps, il est réaffecté une subvention d'un montant de 8 000 €.

Localisation géographique :
- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention artistique hors défraiement	20 740,00	64,81%
Défraiement des intervenants (Transports, hébergement, restauration)	860,00	2,69%
Fournitures, petit matériel (Préciser)	1 000,00	3,13%
Restitution du projet (fourniture nécessaire)	800,00	2,50%
Transports et déplacements pour les participants au programme	2 000,00	6,25%
Communication	500,00	1,56%
Autres dépenses (préciser)	3 600,00	11,25%
Dépenses de fonctionnement (dans la limite de 20% maxi des dépenses)	2 500,00	7,81%
Total	32 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	15 000,00	46,88%
Subvention Etat DRAC (attribuée)	10 000,00	31,25%
Subvention Département 93 (sollicitée)	7 000,00	21,88%
Total	32 000,00	100,00%

Annexe 4 - Fiche projet Le Blanc Mesnil - Quartiers populaires

DOSSIER N° EX074924 - projet "Dans les starting-blocks de l'été culturel" - COMMUNE DU BLANC MESNIL / DEUX PIÈCES CUISINE

Dispositif : Soutien innovant aux projets artistiques et culturels dans les quartiers populaires (n° 00001206)
Délibération Cadre : CR2020-019 du 05/03/2020
Imputation budgétaire : 933-311-657341-131005-300
Action : 13100501- Soutien au spectacle vivant

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien innovant aux projets artistiques et culturels dans les quartiers populaires	45 000,00 € TTC	44,44 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	COMMUNE DU BLANC MESNIL DEUX PIECES CUISINE
Adresse administrative	:	42 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER 93150 LE BLANC-MESNIL
Statut Juridique	:	Commune
Représentant	:	Monsieur JEAN-PHILIPPE RANQUET, Maire

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2023 - 30 septembre 2023
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Un démarrage anticipé est nécessaire pour la bonne organisation du projet.

Description :
PLURIDISIPLINAIRE - DANSE - MUSIQUE - THÉÂTRE - LECTURE - CINÉMA - AUDIOVISUEL - AUTRE

La ville du Blanc-Mesnil développe ses actions culturelles transversales via l'Espace culturel Musique & Danse (anciennement 2 Pièces Cuisine), qui regroupe l'Espace culturel, le conservatoire, le cinéma, la médiathèque et ludomédiathèque et le Théâtre.

La ville propose un projet intitulé "Dans les starting-blocks de l'été culturel". Il s'agit d'un cycle d'activités et de propositions culturelles et artistiques gratuites adaptées aux divers publics de la ville sur 3 temps forts qui jalonnent la période estivale :
- Le 1er weekend de juillet pour la fin de la saison 22/23. Au programme : initiation musique et danse pour les enfants, exposition, conférence et ateliers découverte des saveurs ;
- du 15 juillet au 6 août dans le cadre de Beach Mesnil, en lien avec les Jeux Olympiques. Seront

programmés des séances de cinéma en plein air, des activités menées autour de la lecture et des jeux par les médiathèques, de la découverte du Hip-Hop, une exposition sur les Jeux, un spectacle jeune public sur l'Histoire des JO et une rencontre et des échanges avec les médaillés olympiques blanc-mesnilois ;
- Le 1er weekend de septembre avec le Blanc-Mesnil Classique Festival pour lancement de la saison 23/24 de la programmation municipale. Il sera alors proposé aux habitants : la création d'un projet participatif intergénérationnel autour de la danse, la valorisation de spectacles des associations culturelles de la ville du Blanc-Mesnil, des Concerts et un spectacle jeune public autour de l'alphabet pour lancer la rentrée scolaire de manière ludique.

Le projet offre ainsi une pluralité d'évènements permettant d'offrir un cadre d'accueil spécifique au public ciblé, mais également un accompagnement privilégié pour des personnes intimidées par les propositions. Les actions seront menées d'une part dans les équipements culturels et maisons de quartiers de la ville et d'autre part plus spécifiquement sur les espaces verts. Les habitants des quartiers prioritaires seront ciblés en priorité et feront l'objet d'une attention particulière dans le suivi : rencontres préalables, accompagnement au long cours, écoute et dialogue pour les initiatives à venir.

En effet, ce projet est développé en étroite collaboration avec les services sociaux de la ville, le service santé-ville, les maisons de quartiers, les régies de quartiers, le service sports et quelques associations.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 45 000 € et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire.

Localisation géographique :
- LE BLANC-MESNIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2023

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Intervention artistique en atelier	2 400,00	5,33%
Autres dépenses artistiques	27 500,00	61,11%
Défraiement des intervenants (Transports, hébergement, restauration)	2 000,00	4,44%
Fournitures, petit matériel	1 000,00	2,22%
Restitution du projet (fourniture nécessaire ...)	500,00	1,11%
Autres (communication …)	3 000,00	6,67%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (rémunération du personnel, loyer annuel, fluides) dans la limite de 20%	8 600,00	19,11%
Total	45 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France (sollicitée)	20 000,00	44,44%
Commune du Blanc Mesnil (attribuée)	25 000,00	55,56%
Total	45 000,00	100,00%